



||| Gestion de placements **Manuvie**

Rapport en matière de *gérance* | 2022

Scroll



Précédent

Suivant



Ce que vous *trouverez*

Un message de Paul R. Lorentz	3
Profil de l'entreprise	4
Rendement en matière de gérance et de développement durable	7
Principes et pratiques du Stewardship Code	14
Mission, stratégie et culture	15
Gouvernance, ressources et mesures incitatives	24
Conflits d'intérêts	34
Promotion du bon fonctionnement des marchés	40
Examen et assurance	50
Besoins des clients et des bénéficiaires	54
Gérance, investissement et intégration des facteurs ESG	60
Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services	74
Engagement	80
Collaboration	88
Escalade	98
Exercice des droits et responsabilités	107
Annexe	120

Toutes les données du présent rapport sont à jour au 31 décembre 2021, à moins d'indication contraire.



Un *message* de Paul R. Lorentz

En tant que gestionnaire d'actifs mondiaux, nous croyons que de solides pratiques de gérance sont essentielles pour bâtir des portefeuilles plus résilients et atteindre la création de valeur à long terme. Nous sommes heureux de présenter notre deuxième rapport annuel complet en matière de gérance, qui permettra à nos lecteurs de saisir la portée de notre engagement à cet égard.

Cette année, nous avons amélioré plusieurs aspects de notre processus de divulgation des renseignements; nous y avons notamment ajouté la perspective de notre structure de gouvernance, des précisions sur nos équipes responsables du développement durable ainsi que des renseignements sur les récentes mises à jour de la politique. Ce dernier aspect englobe nos procédures contractuelles responsables établies avec les fournisseurs, notre politique mondiale de vote par procuration, de même que l'information sur la façon dont nous mettons en œuvre des stratégies d'atténuation des risques systémiques liés aux facteurs environnementaux et sociaux.

Nous proposons également des exemples détaillés et à jour de nos engagements en plus de souligner les résultats représentatifs de l'ensemble des catégories d'actif et des diverses régions de nos activités mondiales. En 2021, nos équipes Marchés publics ont collaboré avec 805 émetteurs distincts et 126 influenceurs, organismes de réglementation, organisations non gouvernementales (ONG) et autres entités. Les principaux sujets abordés dans le cadre de cette collaboration comprennent l'évolution de notre approche à l'égard des sociétés ayant une structure à deux catégories d'actions; les progrès réalisés vers l'amélioration des facteurs de diversité, d'équité et d'inclusion (DEI) grâce à notre soutien

aux propositions de vérification d'équité raciale auprès d'entreprises aux États-Unis; les progrès réalisés au chapitre des résolutions sur la rémunération des dirigeants du secteur des médias aux États-Unis; et la collaboration avec nos pairs du secteur pour faire progresser les questions de diversité de genre grâce à notre travail au sein de la [Board Diversity Hong Kong Investor Initiative](#).

En 2021, nous avons également dirigé une activité d'engagement collaboratif auprès de l'une des plus grandes sociétés de produits chimiques au monde dans le cadre de notre travail associé à l'initiative [Climate Action 100+](#). Toutefois, avant d'accepter cette tâche, nous avons d'abord effectué un examen interne exhaustif des conflits d'intérêts réels ou potentiels liés à l'émetteur; ce processus est documenté dans une étude de cas, qui se trouve à la section sur les conflits d'intérêts du présent rapport.

Par ce rapport, nous cherchons à donner une perspective complète et transparente de notre gestion d'actif, de nos placements et de nos pratiques commerciales ainsi qu'à démontrer que nous respectons des normes élevées en matière de gérance et lorsque nous déterminons nos pratiques. Nous espérons qu'il vous aidera à comprendre le travail que nous accomplissons au nom des actionnaires, ainsi que pour l'ensemble des parties prenantes dont la vie et les collectivités sont touchées par nos efforts visant à être des gestionnaires responsables du capital.

Paul R. Lorentz

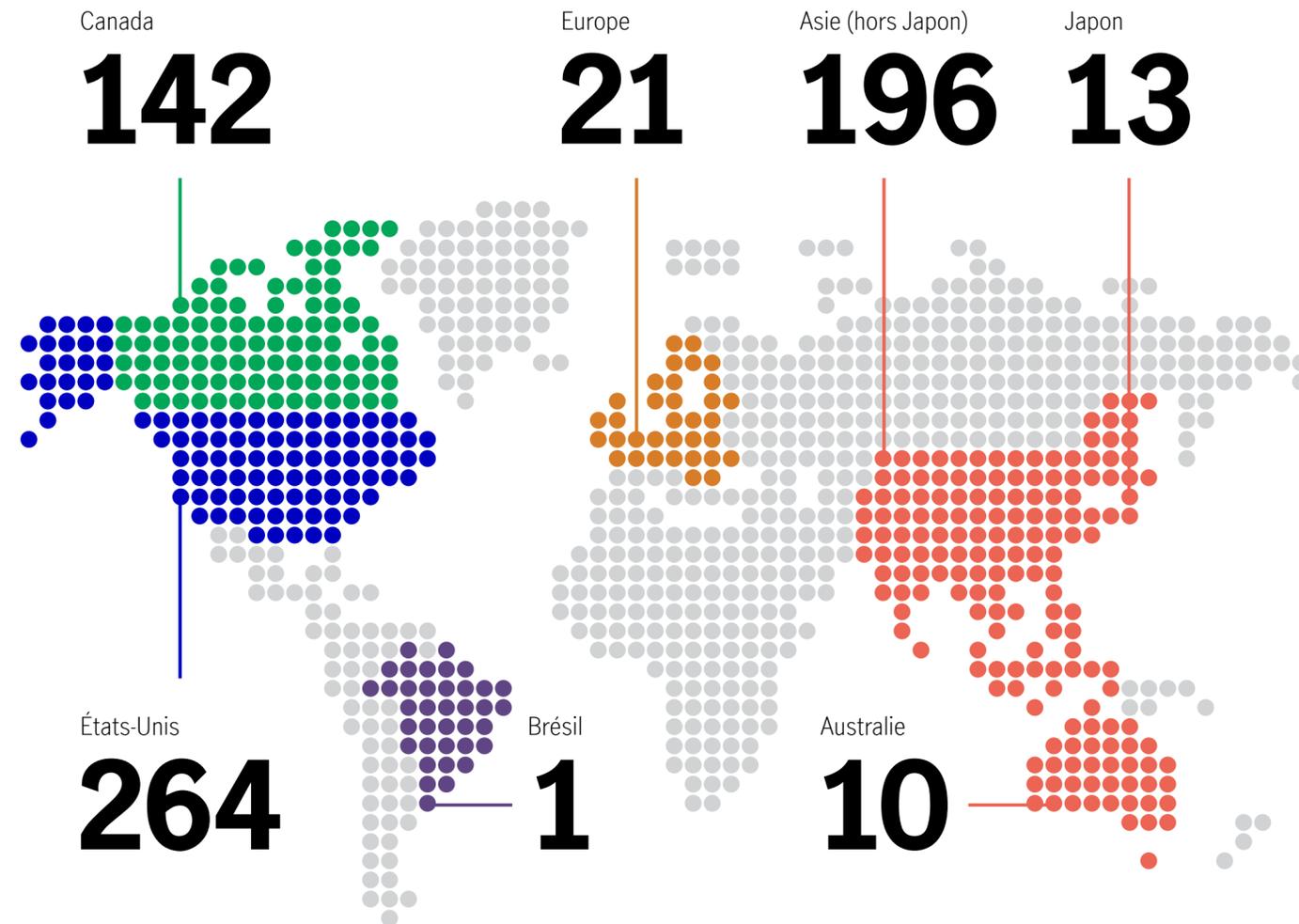
Président et chef de la direction
Gestion de placements Manuvie



Profil de l'entreprise

Allier les perspectives locales à la portée mondiale

Plus de 600 spécialistes en placements dans 18 régions



Source : Gestion de placements Manuvie, au 31 décembre 2021. Le total des spécialistes en placements est composé de personnes de Gestion de placements Manuvie, de Manulife-TEDA Fund Management Co. Ltd., une coentreprise formée de Manuvie (49 %) et du Northern International Trust, membre de Tianjin TEDA Investment Holding Co. Ltd. (TEDA), et de Mahindra Manulife Investment Management Private Limited, une coentreprise formée de Manuvie (49 %) et de Mahindra AMC. Le total inclut des spécialistes en placements des catégories d'actif des marchés privés des secteurs de l'agriculture et des terrains forestiers, des infrastructures et de l'immobilier. L'Asie comprend l'Inde et l'Australie. L'Europe comprend l'EMOA et la Barbade.



644 G\$

Actif géré – Marchés institutionnels

Plus de 1 000 comptes institutionnels

L'actif géré est en dollars canadiens et comprend l'actif géré par la filiale de gestion d'actifs de Gestion de placements Manuvie pour le compte de clients externes, du fonds général de Manuvie et d'autres sociétés affiliées. Les méthodologies utilisées pour compiler l'actif géré total peuvent varier; ainsi, l'information peut différer de celle présentée à des fins réglementaires sur le formulaire ADV de certaines sociétés affiliées.

Actif géré – Marchés institutionnels par catégorie d'actif

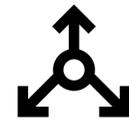
Actif géré (en M\$ CA)¹



Titres à revenu fixe
258 740



**Placement privé
et crédit privé**
23 660



Solutions multiactifs
217 229



Terrains forestiers
14 335



**Actions axées
sur l'alpha**
148 621



Infrastructures
13 789

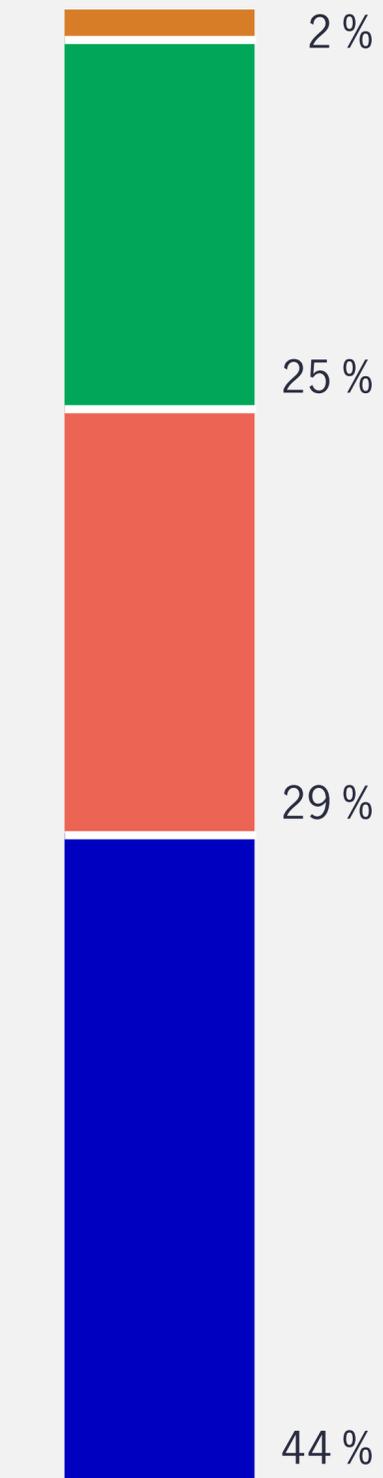


Immobilier
24 421



Agriculture
5 235

Source : Société Financière Manuvie, au 31 décembre 2021. Exclut l'actif géré par des sous-conseillers. La valeur de l'actif est exprimée en dollars canadiens. **Titres à revenu fixe** : L'actif géré exclut l'investissement guidé par le passif (IGP) et comprend une certaine proportion d'actions et de titres à revenu fixe en placements équilibrés. **Solutions multiactifs** : L'actif géré comprend des conseils non discrétionnaires de 5,3 milliards de dollars canadiens pour le fonds général de Manuvie. La répartition de l'actif de l'équipe Solutions multiactifs comprend 31,3 milliards de dollars investis dans d'autres stratégies au sein de l'équipe Solutions multiactifs et 54,7 milliards de dollars investis dans d'autres stratégies qui ne sont pas gérées par l'équipe Solutions multiactifs. **Actions axées sur l'alpha** : L'actif géré comprend une certaine proportion d'actions et de titres à revenu fixe en placements équilibrés. Les méthodes de calcul de l'actif géré total peuvent être modifiées. **Actif géré pour les catégories d'actif des marchés privés** : L'actif géré est calculé selon la juste valeur. Les données comprennent l'actif géré par Gestion de placements Manuvie et ses sociétés affiliées pour les fonds généraux canadien et américain de Manuvie et pour certains investisseurs externes. Les services de conseil en placement aux investisseurs tiers et à certains investisseurs affiliés sont offerts par l'entremise de Manulife Investment Management Private Markets (US) LLC, conseiller en placement inscrit auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et gérant un actif de 47,2 milliards de dollars. **Placements privés et dette privée** : L'actif comprend 6,4 milliards de dollars de capital engagé non financé. **Terrains forestiers exploitables** : Représente l'actif de l'équipe Terrains forestiers de Gestion de placements Manuvie, géré de façon discrétionnaire ou non pour le fonds général, ses sociétés affiliées et les clients externes. **Immobilier** : L'équipe Immobilier gère un actif de 1,1 milliard de dollars de façon discrétionnaire; l'actif géré est compilé selon la juste valeur; les méthodes utilisées pour compiler l'actif géré total peuvent varier; ainsi, l'information peut différer de celle présentée à des fins réglementaires sur le formulaire ADV de certaines sociétés affiliées. **Agriculture** : Représente l'actif de l'équipe Agriculture de Gestion de placements Manuvie, géré de façon discrétionnaire ou non pour le fonds général, ses sociétés affiliées et les clients externes.



Actif géré des clients par marché

■ Europe
■ Canada
■ Asie-Pacifique
■ États-Unis

* L'Europe comprend l'EMOA et la Barbade. L'Asie-Pacifique comprend l'Inde et l'Australie

Source : Rapport sur les données statistiques de la Société Financière Manuvie, au 31 décembre 2021.



Rendement en matière de gérance et de développement durable

Peter Mennie

Chef mondial, Recherche et intégration des facteurs ESG, Marchés publics

Brian Kernohan

Chef du développement durable, Marchés privés



Le fait de reconnaître l'existence de multiples risques systémiques menaçant notre planète témoigne de la qualité de nos connaissances scientifiques et révèle un défi de taille.

En tant que gestionnaires des actifs de nos clients, nous sommes conscients de notre obligation à viser une gestion de ces risques systémiques et à encourager le changement autant pour des raisons financières que non financières. La concrétisation des risques liés aux changements climatiques et la perspective d'un effondrement écologique à grande échelle – deux événements issus de décennies d'une piètre gestion de l'environnement – seront vraisemblablement des notions bien comprises dans les années à venir, car elles auront mis l'humanité face à un choix déchirant : Soit de poursuivre sur la voie d'un risque croissant de perte catastrophique, soit de forger un nouveau sentiment de responsabilité partagée pour la gestion des risques systémiques liés aux facteurs environnementaux et sociaux ainsi que de leurs effets et causes connexes. Notre objectif est d'encourager la prise de mesures, par tous les moyens possibles, pour atténuer ces défis, y compris en collaborant avec les sociétés dans lesquelles nous investissons et en prônant le changement dans divers forums.

Les pressions scientifiques, sociales et réglementaires contrecarrent les risques systémiques

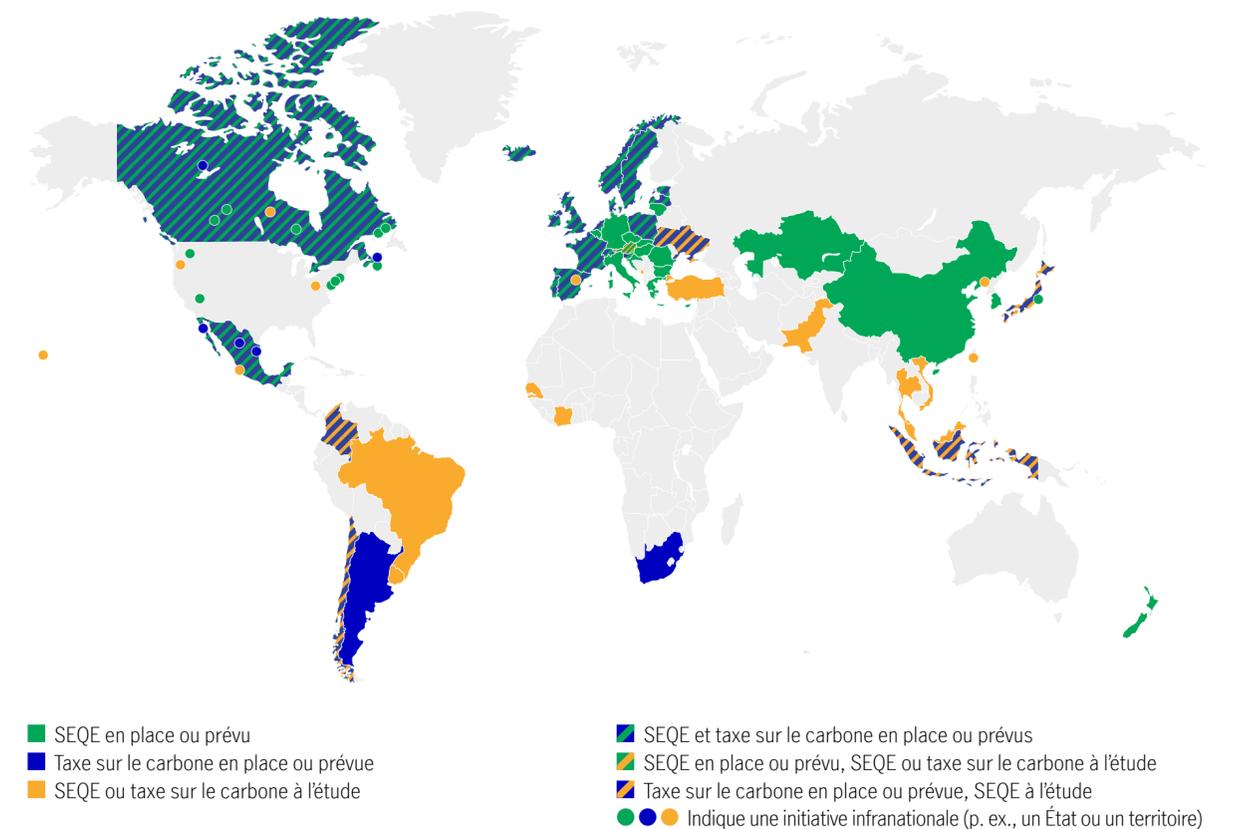
La bonne nouvelle, c'est que notre réalité systémique à risque élevé est de plus en plus soumise à de puissantes pressions scientifiques, sociales et réglementaires. Des études phares comme le [Stern Review: The Economics of Climate Change](#) publié en 2006 et [The Economics of Biodiversity: The Dasgupta Review](#) de 2021 – et de nombreuses autres études¹ scientifiques convaincantes et axées sur l'économie – établissent clairement que l'omission des questions climatiques et du capital naturel dans la valeur économique se fait à nos risques et périls. Parallèlement, ces rapports rigoureux et étoffés nous montrent qu'un effort concerté visant à intégrer ces éléments aux projections de valeur économique suppose une vaste source d'occasions économiques, pour la plupart inexploitées.

Quant aux mouvements sociaux issus des crises environnementales actuelles, ils proviennent autant de mouvements populaires que de sociétés, et certains donnent un élan aux efforts sincères déployés pour trouver des solutions. L'activisme – comme celui suscité par l'étudiante suédoise Greta Thunberg – exerce une pression croissante sur l'incapacité des pouvoirs politiques mondiaux à répondre de manière adéquate au changement climatique ainsi que sur les efforts des sociétés pour conserver l'acceptabilité sociale de leurs activités. Et au sein des conseils d'administration des sociétés, les investisseurs tendent de plus en plus vers un capitalisme centré sur l'ensemble des parties prenantes, consacrant des ressources considérables à des mesures concertées dans le but de réduire les risques environnementaux.

¹ Depuis la publication du rapport Stern en 2006 – et dans certains cas avant sa publication –, des évaluations scientifiques portant sur les changements climatiques menées régulièrement par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, des articles scientifiques de Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America, et les recherches menées par l'Agence internationale de l'énergie, pour ne citer que quelques exemples, ont progressivement permis d'approfondir la compréhension mondiale des risques physiques et des répercussions économiques et sociales des changements climatiques.

Les initiatives de tarification du carbone prennent beaucoup d'ampleur

Carte des initiatives régionales, nationales et infranationales de tarification du carbone



Source : Banque mondiale, avril 2021. SEQE signifie système d'échange de quotas d'émission.

Enfin, le changement de réglementation en faveur de la durabilité environnementale a déjà des répercussions profondes sur les secteurs à forte intensité de carbone. Comme le montrent les données de la Banque mondiale, des initiatives régionales, nationales et infranationales de [tarification du carbone](#) ont déjà été

mises en œuvre ou devraient l'être dans la majeure partie du monde, y compris en Amérique, en Europe et dans des régions d'importance systémique en Asie. Au printemps 2021, on estimait que ces initiatives couvraient 21,5 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES)². La réglementation prend de l'ampleur partout dans le monde, mais il y a également des avancées encourageantes sur les marchés du carbone volontaires et par rapport aux échanges de droits d'émissions à l'échelle internationale aux termes de l'article 6 de l'Accord de Paris. Nous nous attendons à ce que ces mesures contribuent à fixer un prix du carbone et à accélérer la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.

En plus des changements apportés à la réglementation sur la tarification du carbone, d'autres changements favorisent une divulgation des renseignements et une transparence accrue concernant la durabilité ainsi que l'établissement de normes plus élevées à l'égard des investissements durables. Nous accueillons favorablement ces changements et y contribuons dans le cadre de nos activités de gérance par l'intermédiaire de groupes du secteur et de consultations réglementaires.

Dans tous les secteurs, la réussite des sociétés qui ne sauront pas s'adapter sera de plus en plus difficile dans cette nouvelle ère où les pressions susmentionnées éliminent progressivement toute justification économique aux activités les plus nuisibles.

Les pratiques de gérance sont des conditions préalables à des résultats durables

Dans cette conjoncture de transformation économique, les pratiques de gérance axées sur le développement durable seront le pivot que les gestionnaires d'actifs pourront – ou non – mettre à profit pour changer la façon dont sont gérés les risques systémiques. Dans le reste du présent document, nous mettons l'accent sur trois aspects de la gestion durable de l'actif :

- 1** La gestion de l'actif et l'évolution du rôle des capitaux mondiaux
- 2** Le pouvoir des mesures concertées à l'échelle internationale
- 3** Une gérance tributaire des différences régionales : le cas de l'Asie

2 Banque mondiale, avril 2021. **3** Cette période a été marquée par divers chocs économiques majeurs : la crise financière mondiale, la crise de la dette souveraine en Europe, la dégradation progressive des normes sociales et démocratiques durant la décennie suivante (Brexit, populisme autoritaire en Europe et aux États-Unis, régimes autocratiques dans de nombreux autres pays), sans parler de la litanie de catastrophes climatiques allant des tsunamis destructeurs aux inondations fluviales sans précédent, en passant par les sécheresses et les feux de forêt récurrents qui créent un univers quasi dystopique pour les populations touchées.

Enfin, nous discutons du lien entre les pratiques de gérance et la recherche de valeur durable. Les gestionnaires d'actifs gèrent les capitaux des clients, ce qui sous-entend une relation fondée sur la transparence et le recours à des mandats de placement précis. Pourtant, ces gestionnaires manqueraient à leur obligation fiduciaire s'ils omettaient de communiquer la valeur – pour chaque client – que représente l'application des deux axes que sont la durabilité et la gérance. À notre avis, l'une des tâches les plus importantes de la gérance durant les dix prochaines années sera de faciliter le passage d'une approche axée sur la reconnaissance des faits importants vers la prise de mesures considérables en matière de développement durable. Cependant, pour avoir une incidence appréciable, il faut constamment communiquer la valeur et l'urgence d'une solide gérance dans la recherche d'une valeur d'investissement durable.

La gestion de l'actif et l'évolution du rôle des capitaux mondiaux

Les rapports de Stern et de Dasgupta – qui se distinguent par leur contenu, leur vision économique et 15 années riches en événements³ – proposent une caractéristique commune intéressante dans leur rhétorique. Le rapport Stern présente un dialogue qui contrecarre une perspective économique qui insiste sur les lacunes de la climatologie, tandis que l'analyse de Dasgupta remet en question l'incapacité persistante des économistes à tenir compte de la nature, ou du capital naturel, en tant qu'élément essentiel de notre vie économique. Ainsi, les deux études montrent que les avantages financiers d'agir pour atténuer les risques environnementaux systémiques surpassent largement l'inaction, et que l'attente ne fait que rendre plus coûteuse la gestion des risques. De plus, elles montrent les limites des facteurs économiques traditionnels, qui tendent à se concentrer sur les données fondamentales à court terme et les résultats des entreprises, sur les cibles trimestrielles « favorables aux actionnaires » ainsi que sur l'optimisation des profits et la croissance perpétuelle, ou encore sur leur absence d'intérêt

pour des enjeux externes qui n'ont pas encore de coûts financiers. Que ce soit en raison d'un aveuglement volontaire ou de préjugés inconscients, les perspectives économiques traditionnelles – ou peut-être préenvironnementales – ne permettent pas d'évaluer avec exactitude les véritables dimensions du risque économique et du risque de placement.

Ce dialogue ouvre la voie au discours actuel, qui passe de la divulgation des renseignements à l'application de mesures concrètes. Maintenant, après un travail exhaustif auprès des sociétés pour les sensibiliser aux risques climatiques, les activités d'engagement portent moins sur l'articulation des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) importants – bien que cela demeure essentiel – et plus sur les mesures d'envergure à l'égard des facteurs ESG. C'est-à-dire que les gestionnaires d'actifs qui s'intéressent sérieusement au développement durable ainsi qu'un nombre croissant d'organismes de réglementation à l'échelle mondiale évaluent et influencent directement la conception et l'exécution des plans de sociétés et d'États visant à atténuer les risques ESG et à saisir les occasions potentielles.

Capital durable : ouvrir la voie à des mesures concertées en matière de développement durable

Une autre façon de considérer ce changement est de l'aborder sous l'angle d'une transition vers un rendement en matière de développement durable. En termes réels, cela pourrait signifier de se concentrer sur les mesures qu'une société doit prendre pour atteindre son objectif de carboneutralité ou sur les mesures nécessaires pour favoriser la durabilité écologique d'une chaîne d'approvisionnement, ou encore de nommer les personnes indispensables pour mettre sur pied un conseil d'administration diversifié.

À l'heure actuelle, le rendement en matière de développement durable est une phase plutôt nouvelle dans les aspects clés des pratiques de gestion financière et, à certains égards, contribue à la transformation des marchés des capitaux. Aujourd'hui, la gérance axée sur les résultats durables transcende les frontières régionales ainsi que les régimes économiques et géopolitiques; par ailleurs, elle aide les investisseurs à contourner certaines limites traditionnelles de propriété en tant que voie déterminante de l'influence des parties prenantes.

⁴ BloombergNEF, septembre 2021.

Le pouvoir des mesures concertées à l'échelle internationale

Le contexte actuel de mesures concertées en matière de gestion des actifs est bien décrit dans l'une des [principales conclusions](#) du rapport Stern : « Les changements climatiques exigent une intervention internationale, fondée sur une compréhension commune des objectifs à long terme et une entente sur les cadres d'action. » Le gouvernement du Royaume-Uni a commandé le rapport dans le but d'évaluer les coûts économiques associés aux changements climatiques et à la transition vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone. Bien que le rapport ait été autant la cible d'éloges que de critiques lors de sa publication initiale en 2006, sa conclusion à l'égard d'une intervention internationale et d'une entente sur les cadres d'action semble quelque peu prophétique. Après tout, une intervention internationale concertée est une caractéristique essentielle des pratiques de gérance des gestionnaires d'actifs déterminés et constitue en effet une importante dimension des cadres contemporains établis par les codes de gérance internationaux.

L'un des exemples les plus notables de mesures concertées qui ont vu le jour par suite du rapport Stern est l'initiative [Climate Action 100+](#), qui élabore actuellement son deuxième plan quinquennal. En janvier 2022, l'initiative comptait plus de 615 investisseurs qui, collectivement, étaient responsables d'un actif géré de plus de 65 billions de dollars américains. Ce groupe d'investisseurs mène des activités d'engagement auprès des plus grandes sociétés émettrices de GES au monde pour les amener à améliorer leurs processus de divulgation des renseignements sur le climat, de gestion des risques, de rendement et de gouvernance.

[Le rapport d'étape publié par le groupe d'investisseurs en 2021](#) indique que « 111 [des 167] sociétés ciblées ont fixé un objectif de carboneutralité pour 2050 ou avant, comparativement à seulement cinq en 2018, après le lancement de l'initiative. Pour illustrer l'ampleur de l'impact, on estime que ces cibles de carboneutralité – pour lesquelles les investisseurs de l'initiative Climate Action 100+ ont joué un rôle déterminant – réduiront les émissions de GES de 9,8 milliards de tonnes métriques par année d'ici 2050, à peu près l'équivalent des émissions annuelles de la Chine », soit plus de 25 % du total des émissions actuelles de GES dans le monde⁴.

L'initiative Climate Action 100+ exerce ses activités par l'intermédiaire de groupes d'investisseurs qui travaillent auprès de sociétés individuelles ciblées. En 2021, Gestion de placements Manuvie a dirigé le groupe de travail consacré à une société mondiale de produits chimiques; nous avons également participé à des groupes de travail auprès de sociétés de services publics et d'énergie en Asie. Comme nous avons pu le constater par ces activités d'engagement, les mesures concertées améliorent l'efficacité des investisseurs et les aident à peaufiner leur approche par rapport à leurs exigences à l'égard des sociétés émettrices, comme les indicateurs de comptabilisation du carbone. Ainsi, il sera possible de soutenir d'autres activités d'engagement qui ne s'inscrivent pas dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+.

Les actionnaires minoritaires provoquent des changements majeurs axés sur le climat

Il est important que l'approche de gestion des investisseurs comporte un processus de transmission à un échelon supérieur sur lequel ils pourront s'appuyer si les activités d'engagement s'avèrent inefficaces. Mais pour les actionnaires minoritaires, pour qui la possibilité d'apporter des changements par la transmission à un échelon supérieur relève trop souvent de l'utopie, l'exemple d'un actionnaire minoritaire qui revendique ses droits avec succès dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques pourrait bien devenir le caillou responsable de l'éboulement.

Pendant des décennies, le géant de l'industrie pétrolière Exxon n'a pas réagi aux activités d'engagement des investisseurs concernant les changements climatiques. Cette absence de réaction a été portée au premier plan en 2021, lorsqu'un actionnaire minoritaire – Engine No. 1, un fonds de couverture peu connu établi en Californie – a mené une [campagne fructueuse](#) pour remplacer plusieurs membres du conseil d'administration d'Exxon. N'ayant qu'une infime participation dans la société, Engine No. 1 a convaincu les actionnaires beaucoup plus importants de voter en faveur de sa liste de candidats dissidents à des postes d'administrateurs, ces candidats étant plus qualifiés à l'égard des enjeux climatiques. Soudainement, la stratégie d'entreprise d'Exxon à court et à moyen terme prévoyait un plan de

* Les émissions de portée 1 sont les émissions directes de sources détenues ou contrôlées. Les émissions de portée 2 sont les émissions indirectes résultant de la production de l'énergie achetée.

transformation éventuelle visant à accorder la priorité à la réduction des émissions de GES pour ensuite orienter la société vers une politique de protection des revenus et des dividendes futurs contre les risques climatiques.

Exxon a depuis élaboré un plan de réduction des émissions de portée 1 et 2 pour 2050. Ce plan couvre les émissions provenant de sa production de pétrole, de gaz et de produits chimiques ainsi que de l'énergie consommée par ces activités. Bien que la société n'ait pris aucun engagement à l'égard des émissions des consommateurs utilisant ces produits, nous croyons qu'il s'agit d'un point de départ intéressant susceptible de verser des dividendes à long terme aux actionnaires.

Une gestion tributaire des différences régionales : le cas de l'Asie

Des objectifs communs en matière de climat, de biodiversité et d'équité sociale sont le fondement des mesures concertées des investisseurs. Toutefois, pour que l'atténuation des risques systémiques soit pleinement efficace, il faut recourir à une approche à volets multiples pour l'ensemble des catégories d'actif et être au fait des différences politiques et culturelles régionales. La réussite ou l'échec de toute mesure sera toujours fonction des caractéristiques régionales qui gouvernent la réalité macroéconomique et politique.

L'Asie offre aujourd'hui un bon exemple. Gestion de placements Manuvie reconnaît le caractère unique des marchés asiatiques. Les grandes sociétés d'État influent sur l'établissement des politiques nationales, mais inversement, la planification stratégique des entreprises est aussi fortement influencée par l'apport du gouvernement. Par ailleurs, le nombre d'entreprises familiales est très élevé sur les marchés asiatiques, ce qui pourrait nécessiter des activités d'engagement différentes de celles utilisées dans un contexte occidental.

Ainsi, même si une saine gestion active est essentielle dans le cadre de stratégies d'actions asiatiques, elle ne constitue que l'un des éléments d'une approche globale. Par exemple, le droit de vote n'est pas nécessaire pour mener des activités d'engagement concluantes auprès d'émetteurs d'obligations de sociétés. Ce qui est encore plus vrai dans le cas de sociétés fermées ou à participation majoritaire et qui sont donc moins susceptibles d'être influencées par des actionnaires minoritaires dans des contextes asiatiques. Peu importe la situation, nous pouvons avoir des discussions bilatérales directement avec les sociétés, ou en collaboration avec d'autres investisseurs, ou les deux. Parallèlement, notre expérience nous a montré comment travailler pour obtenir des résultats positifs auprès de nombreuses sociétés en collaborant directement avec les décideurs ou les bourses et en participant à des consultations sur la réglementation.

Travailler avec des sociétés d'importance systémique

L'une des façons de nous attaquer aux risques systémiques est de collaborer avec des sociétés d'importance systémique. Nous croyons qu'il est important d'interagir avec ces sociétés émettrices pour aborder ces questions compte tenu de leur incidence potentielle. Aussi, l'une de nos priorités connexes est d'encourager d'autres gestionnaires d'actifs à faire de même. Par exemple, en ce qui concerne les risques systémiques liés aux changements climatiques, nous reconnaissons que plus de [la moitié des émissions mondiales de GES](#) proviennent d'Asie. C'est pourquoi nous nous efforçons de collaborer avec les sociétés d'importance systémique des secteurs de l'industrie lourde et de l'énergie de la région. Nous le faisons même si nos positions dans celles-ci sont petites, voire inexistantes. Si le fait de collaborer avec ces sociétés peut contribuer à réduire les risques systémiques liés au climat, tous nos portefeuilles pourraient en bénéficier, pas seulement en Asie, mais à l'échelle mondiale.

Afin de joindre la parole aux actes, nous avons pris part aux groupes de l'initiative Climate Action 100+ qui travaillent avec trois grandes sociétés pétrolières de la région, et nous avons collaboré avec les équipes du [Asia Investor Group on Climate Change](#) (AIGCC) qui interagissent avec les plus grandes sociétés de services publics d'Asie. Ce sont souvent des sociétés d'État qui ont une incidence sur l'ensemble des systèmes énergétiques au sein de leurs marchés; toutefois,

comme l'ensemble de l'économie doit se tourner vers des activités à faible émission de carbone – et pas seulement les sociétés d'énergie –, nous travaillons aussi directement et en collaboration avec les plus grandes sociétés de ciment, de produits chimiques, de transport et de technologies de la région.

Parallèlement, nous travaillons avec les groupes de travail de l'[Institutional Investors Group on Climate Change](#) et collaborons avec les quatre plus grandes banques de la région – la plus importante au monde selon la valeur de l'actif – dont les politiques de financement ont une grande influence sur la lutte contre les changements climatiques. Ces mesures concertées s'inscrivent dans le cadre de notre approche intentionnelle visant à transmettre un message unifié, qui, selon nous, est plus susceptible de créer une boucle de rétroaction positive qui s'attaque aux risques systémiques liés au climat.

Gérance et valeur d'investissement durable

En tant que gestionnaire d'actifs mondiaux, nos rôles sont multiples : nous sommes à la fois investisseurs dans des actifs de tiers, et propriétaires et exploitants de certains actifs des marchés privés. Comme investisseur, nous respectons les directives des clients. Toutefois, comme nous cherchons à agir en bons gestionnaires, nous nous efforçons de communiquer les avantages pour le portefeuille de chaque épargnant – en ce qui a trait à l'éventuelle résilience aux risques systémiques et au potentiel de création de valeur à long terme – et de réaliser chaque mandat grâce à l'application de principes d'investissement durables et de solides pratiques de gestion. Cela comprend d'utiliser la gamme complète d'outils de gestion : activités d'engagement, transmission à un échelon supérieur, vote par procuration, mesures concertées, afin de favoriser le changement en matière de développement durable.

Nous sommes aussi pleinement conscients des compromis visant les stratégies de désinvestissement préférées de certains investisseurs, une question régulièrement abordée dans les conversations avec les clients et les autres participants aux mesures concertées. Nous croyons que le désinvestissement est tout indiqué vers la fin d'une activité d'engagement ou d'un processus de transmission à un échelon

supérieur; de façon générale, nous préférons toutefois les approches qui visent à changer les pratiques commerciales et de gouvernance conformément à nos principes de développement durable. Le désinvestissement comporte également des risques systémiques qui méritent d'être pris en considération. Par exemple, le risque lié aux actifs délaissés suscite de plus en plus d'inquiétudes alors que des entités des marchés publics impatientes d'atteindre leur objectif de carboneutralité poussent vers les marchés privés des actifs du charbon, du pétrole et du gaz ou, lorsque ces actifs sont déjà détenus par des sociétés privées, ils semblent associés à une perte économique embryonnaire. Nous pensons que les investisseurs doivent être conscients de ces changements et continuer de mettre l'accent sur la décarbonisation dans le monde réel.

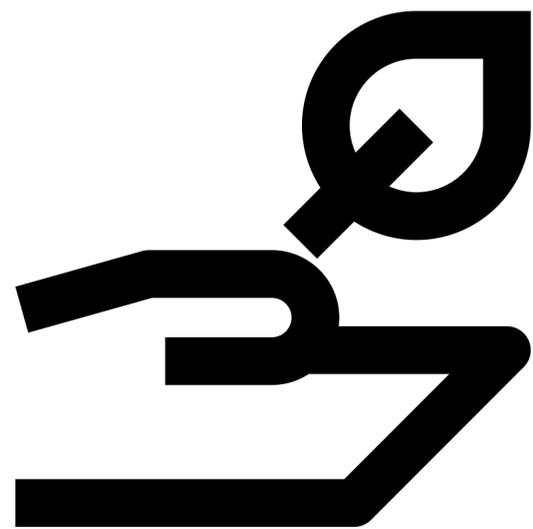
Il existe d'innombrables défis qui compliquent les efforts vers le développement durable, que ce soit pour les sociétés, les États, les propriétaires d'actifs ou les gestionnaires d'actifs. Nous croyons fermement que les conséquences futures seront beaucoup moins importantes pour le portefeuille ou le modèle d'affaires des acteurs qui contribuent maintenant à l'obtention de résultats durables pour les parties prenantes, et que ces conséquences seront ainsi moins coûteuses et plus faciles à résoudre. Encouragées par les résultats positifs qui ressortent des solides pratiques de gérance, les sociétés responsables cherchent aujourd'hui à s'inscrire dans une économie circulaire dans laquelle la plus grande partie possible de leurs produits est fabriquée à partir de matériaux recyclés. Elles tiennent compte du cycle de vie complet de leurs produits et de l'incidence de leur production et de leur utilisation ultime sur la planète, qu'il s'agisse d'émissions de GES ou de dommages à l'environnement naturel. Elles investissent dans leurs employés ainsi que dans la recherche et le développement, et s'assurent d'avoir une main-d'œuvre diversifiée à tous les échelons, reflétant ainsi la société dans laquelle elles exercent leurs activités.

L'ensemble de ces mesures concrètes repose sur une culture axée sur la responsabilité, un sens commun d'engagement à l'égard des défis mondiaux et une détermination à agir de façon durable dans un monde marqué par des crises environnementales existentielles.

« Nous croyons fermement que les conséquences futures seront beaucoup moins importantes pour le portefeuille ou le modèle d'affaires des acteurs qui contribuent maintenant à l'obtention de résultats durables pour les parties prenantes... »



Principes et pratiques du Stewardship Code



Mission, stratégie et culture



Mission, stratégie
et culture

Notre mission, en tant que gestionnaire d'actifs, consiste à procurer à nos clients d'excellents rendements corrigés du risque au fil du temps tout en ayant une incidence positive sur l'environnement et la société. Nous croyons qu'un engagement à l'égard de l'investissement durable est une condition nécessaire au succès des investisseurs sur tous les horizons de placement importants.

Nos pratiques de gérance, qui mettent l'accent sur nos interactions directes, nos activités d'engagement auprès des sociétés, nos activités de vote par procuration et nos efforts de collaboration visent à :

- 1** Renforcer la façon dont les défis en matière de développement durable sont abordés
- 2** Promouvoir le bon fonctionnement des marchés

Puisque ces pratiques sont ancrées dans notre culture d'entreprise, elles peuvent être mises en œuvre de manière très concrète. Gestion de placements Manuvie valorise et soutient activement l'intégration rigoureuse des principes en matière de développement durable, y compris les stratégies d'engagement actionnarial et les approches en matière d'investissement. Ce principe s'applique à toutes les catégories d'actif et régions ainsi qu'à l'ensemble de nos entreprises, que nous agissions à titre d'exploitant d'actifs, de porteur de titres de participation ou de porteur de titres de créance.⁵

⁵ Chaque équipe de placement exerce ses activités dans différents marchés et adopte une approche distincte en matière de placement. Par conséquent, chaque équipe intègre les facteurs ESG à son processus de placement selon une approche qui lui est propre.



Notre culture, nos valeurs et nos convictions

En tant que gestionnaires actifs, les recherches et les analyses approfondies orientent nos activités de placement et façonnent nos décisions quotidiennes.

Notre culture reposant sur des analyses rigoureuses et objectives, le partage des connaissances et la collaboration à l'échelle mondiale, nous comprenons la façon par laquelle les principes de développement durable devraient guider nos pratiques de placement dans toutes nos sphères d'activité.

Selon nous, le développement durable génère de la valeur financière, tandis que les solides pratiques de gérance nous aident à établir des relations fructueuses avec nos parties prenantes, qu'il s'agisse de clients, d'employés, de locataires, d'emprunteurs ou de partenaires de placement.

Cette conviction se manifeste dans les différents aspects des activités que nous menons à l'échelle mondiale, en notre qualité d'exploitant d'actifs, de porteur d'actions et de porteur de titres de créance. Ces différents aspects de notre identité renforcent nos efforts de gérance, car ils nous permettent de tirer parti de perspectives fondamentalement différentes dans le cadre de nos activités quotidiennes.

Nos convictions soutiennent notre culture en matière de gérance



Le développement durable n'est pas gagné d'avance

Pour que nous obtenions des résultats durables, il faut que les gestionnaires d'actifs et les investisseurs se fassent les fers de lance des principes de développement durable et s'engagent à les respecter.



Le développement durable accroît la valeur financière

L'aptitude à créer de la valeur financière dépend de la santé de notre environnement naturel et de la force de l'infrastructure sociale dans nos collectivités. Par conséquent, nous jugeons que l'analyse de la durabilité est essentielle pour comprendre la valeur réelle d'un placement.



Nous communiquons nos objectifs de développement durable à nos clients

Nous faisons tout notre possible pour présenter notre processus de gestion des actifs avec une grande transparence, y compris notre approche de l'investissement durable, afin d'aider nos clients à répondre aux attentes de leurs propres bénéficiaires et parties prenantes.



Les gestionnaires actifs sont bien placés pour assurer efficacement les fonctions de gérance

Les gestionnaires actifs, qui emploient des spécialistes en placements chevronnés, sont en mesure d'intégrer efficacement les facteurs financiers et liés au développement durable de manière à favoriser le changement.



Nous nous imposons des normes élevées en matière de gérance

Dans les segments où nous possédons et exploitons des actifs – souvent aux côtés de nos clients –, nous croyons qu'il nous incombe de mettre en œuvre des processus et des normes de développement durable supérieurs pour notre cabinet, nos employés et nos clients. Nous prenons aussi au sérieux notre influence potentielle sur la voie de développement durable empruntée par les entreprises dans lesquelles nous investissons.



Notre engagement envers nos partenaires ne se limite pas aux résultats financiers

En tant que fiduciaire, notre engagement envers les clients est primordial. En tant qu'institution financière mondiale d'envergure, nous jouons également un rôle essentiel en apportant une contribution positive à la société qui, au fil du temps, améliore le rendement financier et s'étend au-delà de celui-ci.





Nous nous efforçons de bâtir une culture diversifiée, équitable et inclusive

Dans l'ensemble de nos bureaux mondiaux – et conformément aux convictions et aux pratiques de la Société Financière Manuvie, notre société mère (Manuvie) –, nous mettons l'accent sur un ensemble de six valeurs communes de base qui favorise une forte mobilisation des employés et définit qui nous sommes et comment nous travaillons ensemble :

- 1 Prendre la situation en main** – Nous nous sentons capables de prendre des décisions et d'agir pour réaliser notre mission.
- 2 Rêver grand** – Tout est possible. Nous pouvons toujours trouver une meilleure façon de faire les choses.
- 3 Faire preuve d'humanité** – Nous créons un milieu de travail stimulant, positif et favorisant la diversité.
- 4 Faire les choses ensemble** – Nous avons une équipe formidable. Nous travaillons mieux en collaborant.
- 5 Se brancher sur le client** – Nous prévoyons ses besoins et faisons tout notre possible pour les satisfaire.
- 6 Faire ce qui est bien** – Nous agissons avec intégrité et faisons ce que nous disons.

Nous attachons beaucoup de valeur au principe de « faire mieux les choses – ensemble ». Nous cherchons à établir un sentiment de responsabilité partagée et individuelle, à maintenir le cap sur les besoins des parties prenantes et à bien faire les choses. Nous accordons également de la valeur à l'innovation et au fait de rêver grand. Nous faisons aussi preuve d'humanité; autrement dit, nous agissons de façon empathique et authentique avec nos collègues.

Nos objectifs et nos efforts visant à favoriser une diversité, une équité et une inclusion (DEI) accrues au sein de notre entreprise sont profondément ancrés dans ces valeurs. Ils nous permettent de témoigner de notre engagement à l'égard de la santé et de la croissance professionnelle de nos employés, ainsi que de la force des collectivités dans lesquelles nous vivons et travaillons. Nous croyons que nous sommes plus forts lorsque nous acceptons nos différences, et que la diversité de genre, de races, de religions, d'identité et de capacités joue un rôle clé dans l'innovation et la croissance au sein de notre Société.

Les groupes-ressources d'employés (GRE) – qui sont fondés au sein de la grande organisation Manuvie et comprennent des employés de Gestion de placements Manuvie – jouent un rôle de premier plan dans la promotion de la diversité et la création d'un milieu de travail inclusif. Dirigés par des employés unis par une identité, une caractéristique ou un intérêt communs, ces réseaux à participation volontaire sont des ressources très utilisées tant pour les employés que pour la Société. Ils nous permettent de travailler ensemble pour éliminer les obstacles à l'avancement et offrir des occasions de perfectionnement personnel et professionnel.



Mission, stratégie
et culture

Nos GRE

GRE	Description
Ability	Le groupe vise à établir une culture d'inclusion pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles (visibles ou non) – pour les employés, les familles et les clients.
AMP	L'Association of Multicultural Professionals (AMP) encourage le perfectionnement des membres, promeut la sensibilisation culturelle et prône l'unité au moyen d'un dialogue ouvert et d'événements.
Être soi-même : bien-être mental	Le groupe vise à bâtir une communauté et à soutenir la santé mentale et le bien-être par l'accroissement de la sensibilisation, des connaissances et de l'empathie au moyen de l'éducation.
Famille	Le groupe vise à bâtir une communauté où les membres peuvent partager leurs expériences familiales et obtenir du soutien pour gérer leurs défis.
GenerationNEXT	Le groupe vise à mobiliser les jeunes professionnels pour qu'ils forment la prochaine génération de leaders grâce à l'éducation, au réseautage et au bénévolat.
AMF	L'Alliance mondiale des femmes (AMF) soutient et encourage le recrutement, le perfectionnement et l'avancement des femmes dans l'ensemble de notre organisation en mettant à leur disposition un réseau et des occasions qui leur permettent d'être encadrées, d'échanger sur leurs expériences et d'avoir des carrières épanouissantes.
Groupe Peuples autochtones et leurs alliés	Le groupe Peuples autochtones et leurs alliés vise à permettre aux employés autochtones de se perfectionner sur le plan professionnel et d'avoir des discussions franches et ouvertes, tout en sensibilisant l'ensemble des employés aux réalités des peuples autochtones.
LatinX	Le groupe vise à promouvoir la culture latino-américaine et sensibiliser à sa diversité en démystifiant les croyances qui s'y rapportent, tout en luttant contre la désinformation et les préjugés inconscients.
Communauté MiLE	La communauté MiLE bâtit un solide réseau de soutien pour tous les membres actifs et vétérans des Forces armées ainsi que les membres de leur famille et leurs alliés.
PACES	Le groupe Pan-Asian Community for Employee Success (PACES) améliore la présence, l'influence et les qualités de leadership des employés panasiatiques.
PROUD	Le groupe vise à promouvoir un milieu de travail ouvert aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et transgenres (LGBT) afin de favoriser leur pleine contribution sans restriction.
VIBE	Le groupe VIBE vise à aider les employés noirs à se perfectionner sur le plan professionnel, à soutenir les aspirations des employés éventuels et à accroître la visibilité des diverses cultures de la communauté noire.



Mission, stratégie
et culture



Faire progresser la DEI est au cœur de notre programme

Nous suivons différents indicateurs de la diversité dans différents marchés, selon les exigences et les cadres législatifs régionaux. Pour renforcer l'obligation qu'ont les dirigeants et l'entreprise de rendre des comptes en matière de diversité, nous avons instauré des tableaux de bord personnalisés sur la DEI à l'échelle de la direction; ces données sont passées en revue chaque trimestre par notre chef de la direction et notre équipe de la haute direction, et nous avons intégré ces concepts à tous les objectifs de leadership des gestionnaires. Tous les secteurs et unités fonctionnelles élaborent également leurs propres plans d'action pour améliorer la diversité, l'équité et l'inclusion selon leurs défis particuliers. Par exemple, dans notre segment des marchés privés, nous avons mis sur pied le Comité sur la diversité, l'équité et l'inclusion. Celui-ci est largement représenté par des catégories d'actif des marchés privés et des régions où nous exerçons nos activités. Son objectif est de s'appuyer sur les pratiques exemplaires et les occasions de la DEI afin de faire de ce segment un secteur attrayant qui attirera et fidélisera les talents prometteurs.

Tout le monde s'épanouit

En juin 2020, notre société mère, Manuvie, a annoncé des engagements en matière de DEI axés sur le talent, la culture et la communauté. Au premier trimestre de 2021, Manuvie a lancé le microsite DEI accessible à tous les employés. Celui-ci propose des nouvelles, des ressources d'apprentissage, des événements et des enregistrements sur la DEI.

Nous croyons que l'initiative interne de Manuvie à l'égard de la DEI favorise la promotion du bon fonctionnement des marchés en prônant la diversité des points de vue et en s'attaquant au racisme et aux inégalités systémiques. Dans le cadre de cette initiative, nous déployons des efforts de recrutement ciblé dans des écoles postsecondaires de milieux diversifiés en Amérique du Nord, nous offrons à nos employés des formations sur les alliances, les préjugés inconscients et le leadership inclusif; et nous avons lancé une initiative sur le langage inclusif à l'échelle mondiale, pour tous les employés.

Gestion de placements Manuvie souscrit aux objectifs de diversité et d'inclusion adoptés par notre société mère, Manuvie.

Une culture et une marque inclusives qui font appel à des talents diversifiés qui génèrent un rendement élevé jusqu'à ce que chacun d'entre nous ait trouvé sa place



Talent

Une diversité à tous les échelons de l'organisation qui reflète les collectivités que nous servons



Culture

Les employés s'épanouissent parce qu'ils sont à leur place et qu'ils peuvent être eux-mêmes au travail



Collectivité

De solides partenariats et un soutien en matière de diversité, d'équité et d'inclusion au sein des collectivités externes où nous vivons et travaillons et que nous servons

Étude de cas

Conférence trimestrielle sur la recherche mondiale

Au moins une fois par trimestre, nous tenons une réunion dans le cadre de notre conférence sur la recherche mondiale; celle-ci nous permet d'approfondir des sujets pertinents utiles à nos équipes de placement et à notre processus décisionnel relatif aux placements. L'ensemble de notre organisation participe à ces réunions, qui offrent une tribune pour le dialogue avec des experts internes et externes. En 2021, nous avons accueilli des spécialistes et des professionnels en politiques qui ont animé des séances portant sur les sujets suivants :

- Conditions du marché et orientation de la politique aux États-Unis après les élections de 2020
- Cibler les avantages sociaux que peuvent fournir les États et les entreprises
- Les secteurs ayant le plus de difficulté à réduire leurs émissions
- Les pratiques exemplaires en matière de relations avec les collectivités des sociétés émettrices au chapitre du capital humain et des pratiques de travail
- Les tendances mondiales à l'égard des produits de base et de l'énergie



**Mission, stratégie
et culture**

Étude de cas

Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale

Le Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale est un bon exemple d'initiatives de recherche, de développement et de formation que nous utilisons. Ce projet prévoit des rencontres bimensuelles en compagnie de spécialistes en actions, en titres à revenu fixe et en placements axés sur les facteurs ESG. Chaque réunion porte sur un thème lié à un secteur, et des spécialistes internes ainsi que des conférenciers externes sont invités à présenter des recherches pertinentes pour un secteur donné. Voici certains des sujets sur les placements soulevés en 2021 :

- Propositions des actionnaires liées au climat dans le secteur pétrolier et gazier
- Les droits de la personne dans les secteurs de la consommation
- Les risques et les occasions propres aux cryptomonnaies
- Les outils, les sujets et les questions liés aux facteurs ESG à prendre en considération lors de la communication avec les sociétés émettrices du secteur de la technologie

Ces réunions fournissent un environnement d'apprentissage dynamique dans lequel les décideurs sont exposés à de nouvelles idées de placement – et peuvent les remettre en question – et rehaussent leurs pratiques d'engagement actionnarial.



Mission, stratégie
et culture



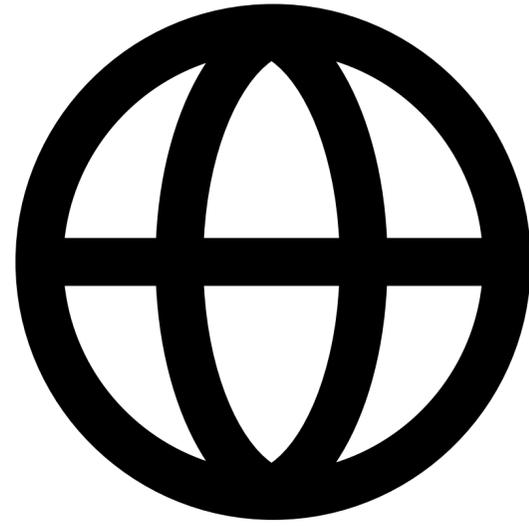
Comment notre culture oriente-t-elle nos stratégies d'engagement actionnarial

Misant sur nos qualités éprouvées de fiduciaire de confiance, d'investisseur à long terme et d'entreprise socialement responsable, nous cherchons à intégrer les points de vue de parties prenantes externes et internes, à exploiter les leçons tirées de notre engagement permanent auprès d'associations de tierce partie axées sur le développement durable et à faire évoluer nos pratiques de gérance. Notre culture de collaboration et d'innovation nous permet de tirer pleinement parti de l'éventail de connaissances au sein de notre plateforme pour favoriser le changement et améliorer notre approche en matière de gérance. Nous mettons ainsi à profit notre savoir local et notre compréhension des enjeux à l'échelle mondiale pour interagir avec les entreprises du monde entier.

Notre culture de collaboration renforce notre obligation fiduciaire envers nos clients en tant que gestionnaire d'actifs, car nous recherchons des résultats qui améliorent la résilience du portefeuille. Par exemple, lorsque nous menons des activités d'engagement auprès de sociétés concernant des enjeux liés au développement durable, cela peut se traduire par des changements positifs au chapitre de la divulgation des renseignements et de la mise en œuvre de mesures et de stratégies durables par la direction de ces sociétés et entraîner un meilleur rendement financier et en matière de développement durable. Par nos activités d'engagement collaboratif – dans le cadre desquelles nous travaillons avec des partenaires de l'industrie et des organisations axées sur le développement durable –, nous cherchons à intensifier notre impact collectif et à atténuer la complexité que représente la multiplicité des points de vue en adoptant un discours uniforme avec les principales équipes de direction des sociétés pour les aider à se fixer des objectifs qui aboutiront à des résultats véritablement positifs. La collaboration avec les parties prenantes nous permet également de jouer un rôle actif dans l'amélioration des résultats en matière de développement durable, non seulement pour les sociétés et les actifs qui composent les portefeuilles des clients, mais aussi dans l'ensemble de notre secteur.

Perspectives

Nous croyons que notre culture est solide dans l'ensemble de l'organisation et que notre programme de gérance cadre avec les pratiques exemplaires du secteur. Notre société mère continuera de soutenir les GRE et de réaliser des progrès sur le plan du rendement pour l'ensemble des indicateurs de DEI. Nous nous réjouissons également à l'idée de collaborer avec les équipes de placement dans le cadre du Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale et d'autres formations, ce qui améliorera la compréhension et l'exécution des activités de gestion.



Gouvernance, ressources et mesures incitatives



Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives

Notre structure de gouvernance comprend des comités et des groupes de travail sur l'investissement durable qui assurent une surveillance, évaluent constamment les risques et aident à orienter nos initiatives de développement durable sur les marchés financiers mondiaux.

Notre approche en matière de gouvernance

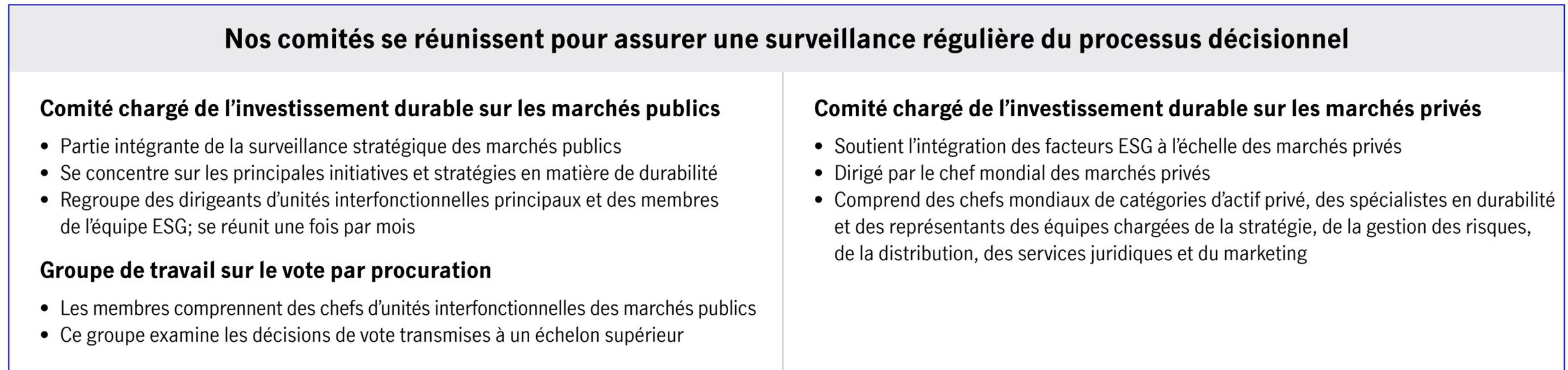
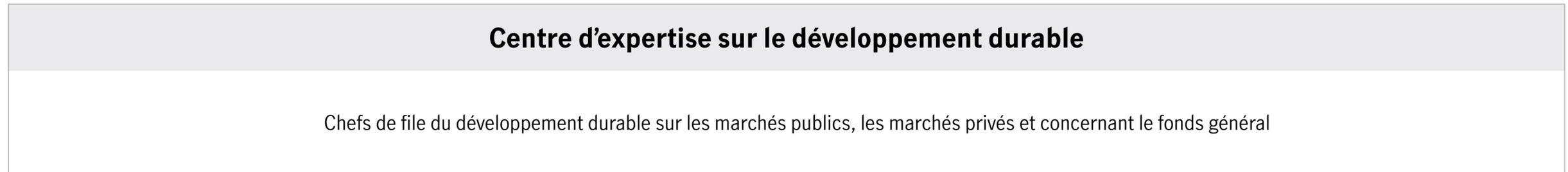
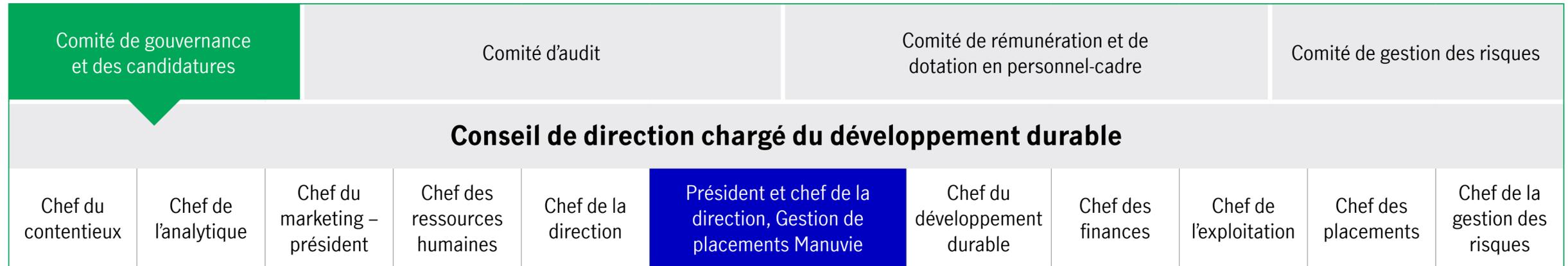
Gestion de placements Manuvie a mis en place une solide structure de gouvernance pour superviser les activités d'investissement durable de nos équipes de placement et nos activités de gérance.

Nous considérons que la participation de chefs de file de toutes les catégories d'actif, ainsi que de représentants des unités fonctionnelles – Exploitation, Services juridiques et Conformité, Gestion des risques et Technologie –, est essentielle pour soutenir nos activités d'investissement durable à l'échelle de l'organisation et assurer l'adhésion et l'engagement nécessaires à la réussite.

De plus, la structure de gouvernance en matière de développement durable de Gestion de placements Manuvie est liée à la structure, plus complète, de Manuvie. Le président et chef de la direction de Gestion de placements Manuvie fait partie, avec d'autres membres de la haute direction de Manuvie, du Comité de direction sur le développement durable, et les hauts dirigeants de nos équipes Investissement durable de Gestion de placements Manuvie travaillent en étroite collaboration avec le chef du développement durable de Manuvie. Ainsi, la structure de gouvernance de Gestion de placements Manuvie est étroitement liée à l'ensemble de la communauté du développement durable et de la direction de Manuvie.

Notre gouvernance en matière de développement durable

■ Manuvie ■ Gestion de placements Manuvie



Gouvernance, ressources et mesures incitatives



**Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives**

Cette structure de gouvernance est soutenue par des équipes de professionnels de l'investissement durable qui appuient la mise en œuvre du programme d'investissement durable de Gestion de placements Manuvie. Cet appui prend la forme d'une série d'activités et de projets, lesquels consistent notamment à préparer des plans d'affaires annuels, à déterminer et à élaborer des pratiques exemplaires en matière d'investissement durable, à aider les équipes de placement à concevoir des outils et des méthodologies pour adopter ces pratiques tout au long du cycle de vie des placements et à diriger la participation à des initiatives externes ou à des engagements collaboratifs dans l'industrie.

Nos équipes Investissement durable appliquent l'ensemble des stratégies de placement dans toutes les régions afin d'assurer une uniformité rigoureuse sur l'intégration des facteurs ESG, à la diffusion de nouvelles ressources (outils d'analyse et données) et à l'accès au soutien des équipes de placement pour ce qui est des activités de recherche et de gérance.

Étude de cas

La transmission à un échelon supérieur par le groupe de travail sur le vote par procuration

Le groupe de travail sur le vote par procuration a examiné les dossiers de vote par procuration de plus de 90 sociétés émettrices pendant la période de vote par procuration de l'année 2021. Le groupe s'est réuni au moins une fois par semaine durant la période la plus occupée, soit en avril et en mai, et a aussi discuté de certains enjeux par courriel afin de réagir aux problèmes dès qu'ils survenaient. Dans plusieurs cas, ces examens ont donné lieu à une transmission à un échelon supérieur. Par exemple, le groupe de travail a examiné les sociétés émettrices ayant une structure à deux catégories d'actions, car ces structures peuvent créer un écart entre la propriété économique et les droits de vote. Ces examens ont permis de discuter avec certaines des sociétés émettrices pour les encourager à éliminer progressivement ce type de structure.

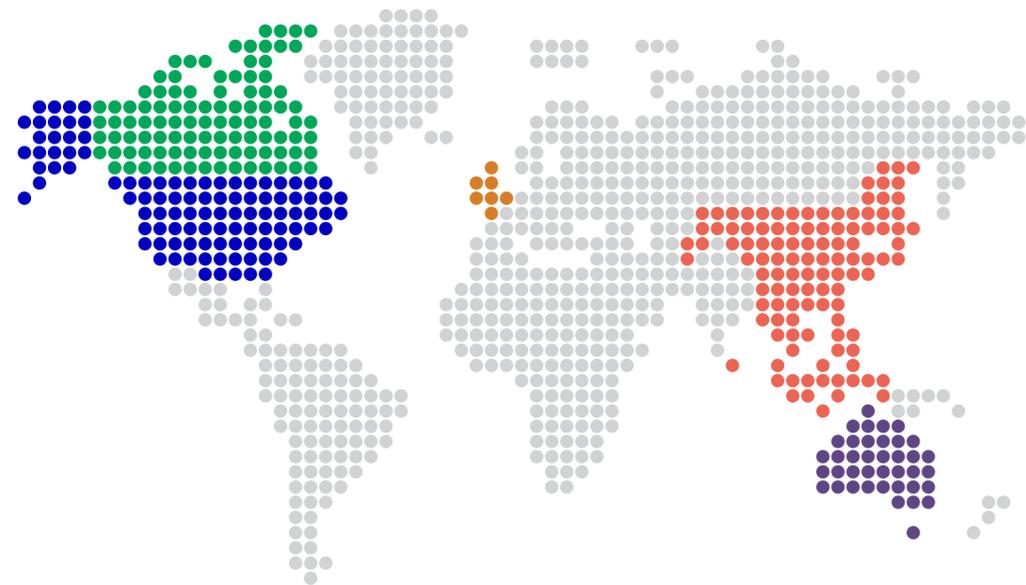


**Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives**

Nos professionnels de l'investissement durable donnent régulièrement des séances de formation au personnel des placements sur des enjeux ESG précis, comme l'analyse de la rémunération des dirigeants, les changements climatiques et l'intégration des facteurs ESG. Ces séances sont animées par nos équipes ou des experts externes, y compris d'éminents universitaires. Nous organisons ou donnons également des séances de formation à l'intention de certaines équipes de placement, au besoin. Les analystes des placements doivent participer à ces séances de formation dans le cadre de leur perfectionnement professionnel continu. Les chefs de chaque catégorie d'actif adhèrent entièrement à notre approche en matière d'investissement durable et fournissent une orientation et un leadership clairs.

Nos équipes de placement ont accès aux données internes et externes sur les facteurs ESG pour évaluer l'incidence potentielle de ceux-ci sur la valorisation et le profil risque-rendement des sociétés dans lesquelles nous investissons. Étant donné que nous fonctionnons sous forme de communauté d'équipes de placement spécialisées, chaque équipe intègre les facteurs ESG à son processus de la manière qui cadre le mieux avec son approche de prise de décisions. Nos professionnels de l'investissement durable sont les principales ressources de soutien de nos équipes des placements; ils aident à concevoir des processus d'investissement durable et offrent une variété de paramètres utiles liés aux facteurs ESG qui permettent d'orienter les décisions. Enfin, ils collaborent étroitement avec ces équipes en ce qui concerne les activités de gérance.

Notre équipe mondiale de spécialistes du développement durable



■ États-Unis **11**

■ Canada **6**

■ Royaume-Uni **1**

■ Australie **1**

■ Singapour **1**

■ Hong Kong **2**

■ Beijing **1**

■ Sri Lanka **2**



Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives

Comme nos spécialistes en placements travaillent à intégrer les facteurs de développement durable dans leurs décisions de placement depuis quelques années déjà, ils ont acquis une solide compréhension des questions à cet égard et de leur incidence sur l'ensemble des portefeuilles. Pour aider à renforcer sans cesse cette compréhension institutionnelle, nos professionnels du développement durable agissent à titre d'experts en la matière axés sur les thèmes ESG essentiels par leur présence partout dans le monde. Ces personnes se font un devoir de se tenir au courant des nouveautés de pointe dans leurs domaines respectifs; elles participent entre autres à des activités d'engagement où leur expertise est particulièrement pertinente et collaborent avec le secteur sur les enjeux précis où elles peuvent mettre leur expertise à profit. Plus précisément, nous avons des chefs d'équipe ESG dans les secteurs suivants :

- Agriculture
- Biodiversité
- Changements climatiques
- Innovation climatique
- Confidentialité des données
- Gouvernance, réglementation et éthique
- Santé et mieux-être
- Esclavage moderne
- Immobilier
- Terrains forestiers
- Transport
- Gestion de l'eau
- Infrastructure
- Placements privés et dette privée

Nos spécialistes du développement durable ont été actifs partout dans le monde en 2021, collaborant avec notre personnel des placements dans le cadre d'activités d'engagement auprès d'émetteurs publics, d'associations sectorielles, d'ONG et d'organismes de réglementation. Ce même groupe de personnes a aidé toutes les équipes de placement des marchés publics à passer en revue les dossiers de décisions de vote par procuration, à effectuer des recherches et des analyses pour conseiller nos spécialistes en gestion de portefeuille et à transmettre les enjeux essentiels au groupe de travail sur le vote par procuration. L'expertise en matière de gérance des membres de notre équipe responsable du développement durable demeure centralisée dans l'ensemble de notre Secteur des placements.



**Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives**

Étude de cas

S'attaquer aux risques liés au développement durable par l'élaboration de politiques

Au début de l'année 2021, l'équipe ESG, Marchés publics a reconnu la nécessité de s'attaquer plus adéquatement aux risques systémiques par l'intermédiaire de nos activités de vote par procuration. Plus précisément, en rendant les conseils d'administration responsables des échecs en matière de développement durable et en soutenant les propositions des actionnaires qui s'attaquent aux risques importants et saisissent les occasions en matière de développement durable. L'équipe a cerné d'éventuels changements à apporter à la politique de vote par procuration et a présenté les résultats potentiels avant de transmettre cette analyse aux spécialistes en placements en actions et au groupe de travail sur le vote par procuration aux fins d'examen. À la suite de cet échange, l'équipe ESG a transmis les changements de politique au Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés publics aux fins d'examen. Les changements ont été approuvés et mis en œuvre avant que la période de vote par procuration batte son plein, ce qui a considérablement accru le soutien aux propositions des actionnaires.



**Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives**

Nos professionnels de l'investissement durable soutiennent nos équipes de gestion des actifs partout sur la planète

25

professionnels de l'investissement durable

Plus de 400

conseillent plus de 400 spécialistes en placements sur les activités de développement durable et de gérance



grâce à leur expertise dans l'ensemble des régions et des catégories d'actif



Recherches sur les facteurs ESG et analyses



Mise en œuvre de pratiques en matière de développement durable



Séances de formation et d'information



Surveillance des facteurs ESG (surveillance des placements)



Recherches sur le vote par procuration



Pratiques de gérance dans l'exploitation des actifs réels

Équipe des placements

Intégration des facteurs ESG et de la gérance dans leurs activités de placement

- Actions cotées en bourse
- Titres à revenu fixe
- Solutions multiactifs
- Immobilier
- Infrastructure
- Placements privés et dette privée
- Terrains forestiers
- Agriculture

Équipes de l'exploitation des actifs réels

Intégration de l'investissement durable dans les actifs que nous possédons et exploitons dans les secteurs de l'immobilier, des terrains forestiers et de l'agriculture



Gouvernance, ressources et mesures incitatives

Développement durable et structures de rémunération

Dans toutes les catégories d'actif, la contribution des spécialistes en placements à l'égard de l'investissement durable et de la gérance est prise en compte dans la détermination annuelle des primes discrétionnaires qui seront versées. De plus, les hauts dirigeants ont des objectifs liés au développement durable. Par exemple, nos responsables de la catégorie des actifs durables ont des objectifs clairs visant l'amélioration continue de nos pratiques d'intégration des facteurs ESG.

Les analystes de nos équipes des investissements durables pour les catégories d'actif public sont évalués annuellement en fonction d'une gamme de critères de rendement liés au succès de notre programme d'investissement durable. Ces critères comprennent des évaluations qualitatives du niveau d'intégration des facteurs ESG et de sensibilisation à ces derniers au sein des équipes de placement ainsi que de la quantité et de la qualité des engagements ESG auprès des sociétés qui font partie de notre programme de gérance de même que de leur incidence sur les investissements. De même, l'équipe Investissement durable axée sur les catégories d'actif privé est évaluée en fonction d'une gamme de critères visant à mesurer la performance annuelle de l'équipe dans le cadre de son programme de placements durables. De plus, tous les employés qui gèrent des actifs forestiers et agricoles sont évalués annuellement, en partie en fonction de paramètres liés à la gérance des personnes et de l'environnement, comme la conformité aux normes de certification de tierces parties.



**Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives**

Perspectives

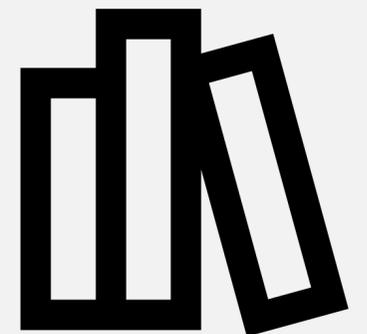
Nous sommes conscients que nous devons constamment revoir notre processus de gouvernance, au fil de l'évolution et du renforcement de nos pratiques d'investissement durable. Par exemple, pour l'ensemble de nos catégories d'actif public, nous avons utilisé un cadre exclusif de progression de l'intégration pour surveiller les progrès des équipes de placement dans leurs efforts d'intégration des facteurs ESG. Cette mesure a été très efficace pour favoriser de réels progrès au sein des équipes de placement des marchés publics. En 2022, nos équipes Investissement durable et nos équipes des placements continueront de collaborer pour atteindre un niveau d'intégration des facteurs ESG jamais vu dans l'ensemble de nos activités. De plus, nous travaillerons à l'achèvement d'un nouveau cadre visant à favoriser l'amélioration des profils ESG de l'ensemble de nos portefeuilles.

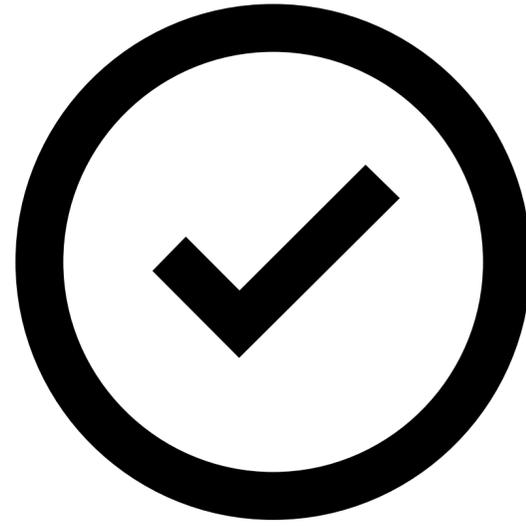


**Gouvernance,
ressources et
mesures incitatives**

Pour en savoir plus sur nos politiques et notre gouvernance

- [Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque de durabilité](#)
- [Déclaration sur les changements climatiques](#)
- [Politique concernant les armes à sous-munitions](#)
- [Politique d'intervention ESG](#)
- [Politique et procédures mondiales de vote par procuration de Gestion de placements Manuvie](#)
- [Cadre du développement durable d'Immobilier Manuvie](#)
- [Terrains forestiers exploitables et agriculture – Cadre d'investissement durable](#)
- [Infrastructure – Cadre d'investissement durable](#)
- [Cadre de référence pour l'investissement durable axé sur le placement privé et le crédit privé](#)
- [Déclaration de rémunération des dirigeants](#)
- [Énoncé sur les procédures contractuelles responsables](#)





Conflits d'intérêts

Gestion de placements Manuvie est déterminée à exercer ses activités avec intégrité et à traiter les clients de façon équitable. Notre obligation s'étend à la gestion impartiale des conflits avec (et entre) nos clients. La gestion des conflits peut s'intégrer à un certain nombre d'activités de gérance, y compris les activités d'engagement et le vote par procuration.

Notre approche en matière de gestion des conflits d'intérêts

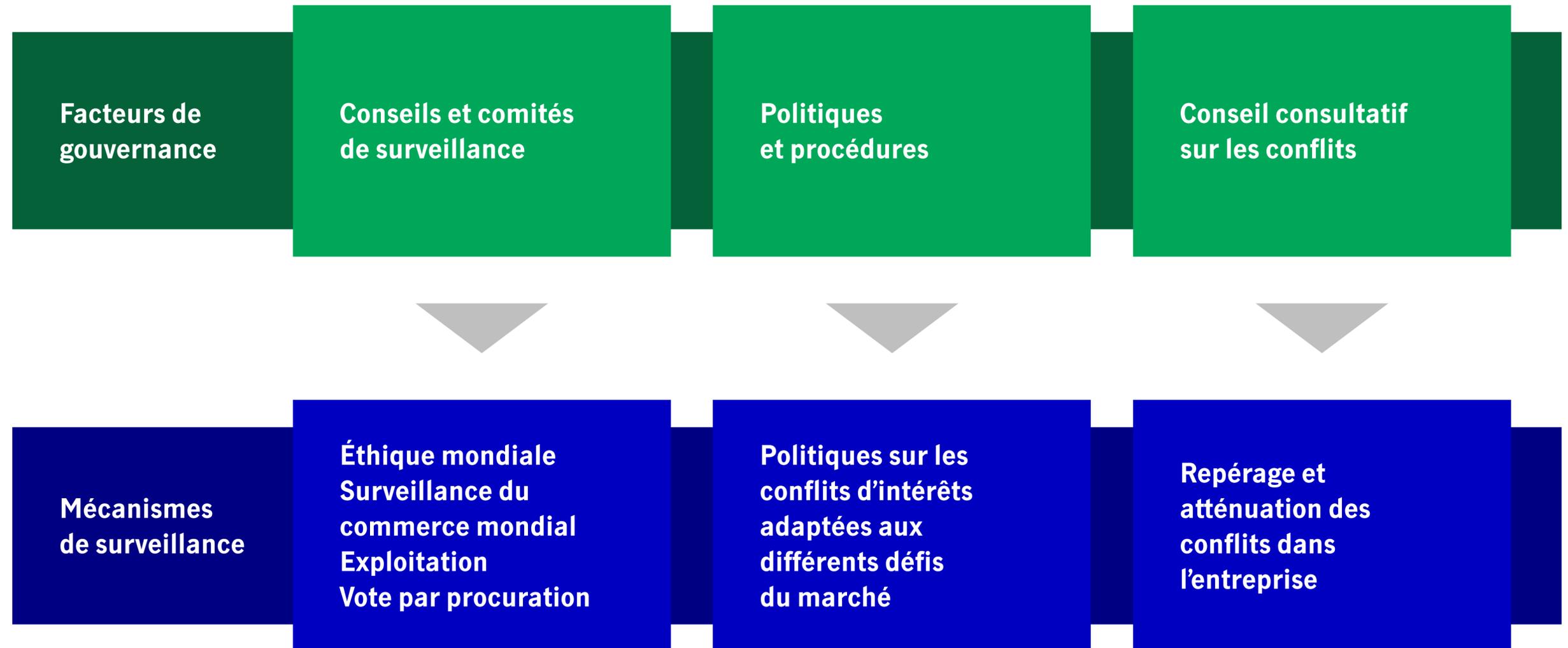
Nous nous efforçons toujours d'agir dans l'intérêt de nos clients dans toutes nos activités commerciales. Nous cherchons à repérer et à atténuer les conflits d'intérêts, potentiels ou non, dans l'ensemble de nos activités, y compris l'engagement actionnarial. À cette fin, la société a établi un cadre de politiques, de formation et de gouvernance permettant de résoudre les conflits d'intérêts réels et potentiels et de toujours faire passer l'intérêt du client en premier.



Conflits d'intérêts

Nous adoptons une approche multifacette en matière de gestion des conflits.

Nous nous fondons sur différentes politiques et avons recours à plusieurs processus et organismes d'examen pour repérer et atténuer les conflits d'intérêts.



Conflits d'intérêts



Conflits d'intérêts

Réseau de politiques mondiales

Gestion de placements Manuvie est composée de diverses entités juridiques affiliées œuvrant partout dans le monde. Nous avons établi un réseau de politiques sur les conflits d'intérêts qui appuient nos efforts visant à repérer et à atténuer les conflits réels ou potentiels. Ces politiques sont adaptées à chaque entité en fonction des différents contextes juridique et réglementaire au sein desquels elle exerce ses activités. Par exemple, Manulife Investment Management (Europe) Ltd., notre entité juridique du Royaume-Uni, a une [politique distincte sur les conflits d'intérêts](#) qui est conçue pour protéger les intérêts de nos clients tout en répondant aux attentes des [Financial Conduct Authority Principles for Business](#) et aux exigences de la directive II sur les marchés d'instruments financiers (aussi appelée « MIFID II ») de l'Union européenne.

Les activités individuelles des employés en ce qui a trait aux conflits d'intérêts sont également abordées dans notre code de déontologie relatif aux placements. Le code demande à tous les employés d'évaluer les situations dans lesquelles leurs activités ou interactions avec les clients, les fournisseurs ou d'autres employés pourraient donner lieu à un conflit réel, potentiel ou apparent, et de signaler ces conflits au service de la conformité aux fins d'examen et de prise de mesures. Les conflits sont couverts par des politiques, par exemple, les sections du code portant sur les cadeaux et les divertissements, les opérations personnelles et les activités professionnelles extérieures. Le code insiste également sur le fait que des conflits réels ou potentiels peuvent souvent survenir dans le cadre de *n'importe quelle* activité commerciale normale; il incombe à nos associés de toujours agir de manière honnête, éthique et intègre pour protéger les intérêts de nos clients.

En ce qui a trait à la gérance en particulier, notre [Politique et procédures mondiales de vote par procuration](#) et notre [Politique d'intervention ESG](#) encadrent les conflits liés au vote par procuration et aux activités d'engagement actionnarial. Les associés responsables des activités d'engagement actionnarial et du vote par procuration sont tenus de divulguer tout conflit réel ou potentiel à leur gestionnaire et à notre équipe Services juridiques et Conformité, au besoin, afin de déterminer les mesures appropriées pour atténuer un conflit donné.

Nous exigeons que nos équipes suivent un programme de formation continue

Nos employés sont tenus de participer à des séances de formation pendant l'année, selon les directives de l'équipe de l'administration du code de déontologie mondial. Elles portent notamment sur la gestion des conflits à l'égard des cadeaux et des divertissements, sur la participation à des activités commerciales qui pourraient être avantageuses pour un associé ou un proche parent, et sur les activités extérieures. Les employés apprennent comment déceler un conflit réel ou potentiel et la marche à suivre le cas échéant. Des séances de formation ont ensuite lieu pour confirmer que les employés comprennent bien la formation et qu'ils s'engagent à respecter le code.

Notre infrastructure de gouvernance et nos comités de surveillance connexes évoluent sans cesse

Plusieurs organismes permanents de Gestion de placements Manuvie sont chargés de superviser l'ensemble des politiques, de la formation et des efforts d'atténuation entourant les conflits d'intérêts. Par exemple, nos comités de surveillance permanents réunissent des membres de la haute direction et les chefs de la conformité et de la gestion des risques des diverses entités visées.

Afin d'atténuer les conflits d'intérêts au niveau de l'entreprise, l'organisation a mis sur pied un Conseil consultatif sur les conflits qui compte des membres provenant des unités administratives régionales et fonctionnelles ainsi que des fonctions de contrôle de deuxième ligne. Les comités de gestion des risques locaux cherchent à cerner et à évaluer les conflits découlant des décisions d'affaires, y compris celles envisagées, aux fins de transmission à un échelon supérieur et au conseil, au besoin. La haute direction de Gestion de placements Manuvie informe également le conseil de tout conflit commercial potentiel visant une personne d'un échelon supérieur. Le conseil consultatif sur les conflits n'est pas un organe décisionnel; il évalue plutôt la situation et recommande des mesures d'atténuation appropriées à l'entité locale ou à la haute direction.



Conflits d'intérêts

En 2021, les organisations responsables de la gestion des risques et de la conformité à l'échelle mondiale au sein de Gestion de placements Manuvie ont collaboré pour produire un registre commun des conflits d'intérêts et une série d'autoévaluations des mesures de contrôle du risque pour mieux harmoniser et peaufiner la façon dont les conflits d'intérêts sont détectés et gérés à l'échelle mondiale.

Quant au vote par procuration, le groupe de travail de Gestion de placements Manuvie consacré au vote par procuration assure la gestion des conflits d'intérêts dans ce processus. Le groupe de travail est composé d'experts fonctionnels provenant de l'ensemble de l'organisation, y compris des équipes Services juridiques et Conformité, Gestion des risques, Placements et Investissement durable. Il examine tout conflit d'intérêts potentiel afin d'en évaluer l'importance et, en cas de conflit réel, il détermine laquelle des options mises à sa disposition convient le mieux, notamment l'examen direct des décisions de vote par procuration pertinentes pour s'assurer qu'elles sont justifiées pour protéger la valeur pour les actionnaires à long terme, la mise en œuvre des recommandations d'un tiers fournisseur de services de recherche sur le vote par procuration ou l'abstention au vote. Par exemple, lorsque nous exerçons notre droit de vote attaché aux actions de notre société mère, Manuvie, nous votons dans le même sens que l'ensemble des actionnaires, dans la mesure où cela est possible sur le plan de l'exploitation.

En 2021, un travail a été entrepris pour améliorer les données liées aux conflits dans le processus de vote par procuration. Lorsque ce sera terminé, le groupe de travail sur le vote par procuration devrait être en mesure de mieux déterminer où se situent les principaux liens d'affaires afin de prévenir ou de gérer tout conflit potentiel ou apparent éventuel lié à des relations avec les émetteurs.

Étude de cas

Examen des conflits en lien avec la direction d'une activité d'engagement collaboratif

Dans le cadre de l'initiative [Climate Action 100+](#), Gestion de placements Manuvie s'est vue offrir l'occasion de diriger une activité d'engagement collaboratif avec une multinationale spécialisée dans la fabrication de produits chimiques, agricoles et de plastique. Avant d'accepter de diriger cette activité, nous avons procédé à un examen interne des conflits d'intérêts réels ou potentiels avec l'émetteur. L'ensemble des unités administratives s'est mobilisé pour déterminer si Manuvie ou Gestion de placements Manuvie entretenait une relation client importante avec la société en question afin de déceler de tels conflits. Nous avons également fait part d'une proposition visant à diriger l'activité d'engagement avec le chef du contentieux, le chef du développement durable et le comité interne de direction sur le développement durable de notre société mère afin d'évaluer la possibilité que d'autres conflits ou situations surviennent si nous acceptions de mener cette l'activité d'engagement collaboratif. Après un examen approfondi, aucun conflit sérieux n'a été décelé, et nous dirigeons maintenant cette activité d'engagement associée à l'initiative Climate Action 100+.



Conflits d'intérêts



Conflits d'intérêts

Résolution des conflits potentiels sur les marchés privés

L'objectif principal du Comité de surveillance des conflits d'intérêts et de la répartition des placements des Marchés privés est de s'acquitter des fonctions liées à la surveillance du processus de répartition des placements qui relèvent des gestionnaires de placements et de résoudre les conflits d'intérêts. Cela comprend les conflits d'intérêts (i) entre un gestionnaire de placements et les personnes sous sa supervision ou ses sociétés affiliées, ou ses clients des services-conseils, et (ii) entre les clients des services-conseils d'un gestionnaire de placements. Le comité examine les conflits d'intérêts et les conflits d'intérêts potentiels, et fournit des conseils et des recommandations en vue de les atténuer. Parmi les conflits potentiels, les conflits d'intérêts sérieux comprennent :

- Placements dans la même société à différents niveaux de la structure du capital
- Placements dans une société en difficulté financière
- Prêts ou capitaux supplémentaires aux sociétés de portefeuille
- Achats ou ventes à des moments différents ou dans des proportions différentes
- Événements de refinancement ou de liquidation des placements
- Financement d'achats immobiliers

En 2021, nos équipes de gestion des risques et de la conformité des marchés privés ont collaboré pour réaliser un examen de la gestion des conflits dans l'ensemble de nos activités de placement dans les marchés privés. Les équipes ont utilisé les conclusions de cet examen pour mettre en œuvre plusieurs améliorations, y compris l'élaboration d'une vaste politique sur les conflits d'intérêts adaptée aux catégories d'actif privé. Cette politique comprend un registre des conflits rencontrés par l'entreprise, un programme de formation officiel pour informer les employés et les sociétés affiliées – y compris les gestionnaires immobiliers – et l'établissement d'un processus mondial visant à comparer les frais des sociétés affiliées entre les régions et les stratégies.

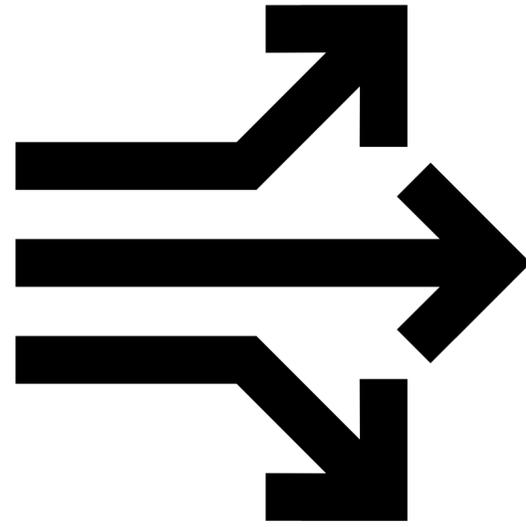
La gestion de nos propriétés forestières et agricoles repose sur des filiales (sociétés affiliées) qui fournissent les services. Comme il s'agit de transactions entre parties liées, nous avons en place des protocoles de gestion des conflits pour nous assurer de ne pas favoriser nos sociétés affiliées au détriment de nos clients. Nos contrats avec nos filiales prévoient la facturation des services à des taux égaux ou inférieurs à ceux du marché. Ces coûts varient d'une région à l'autre, mais notre objectif est d'avoir une seule norme de référence mondiale pour l'évaluation des frais et la facturation de ceux-ci à nos clients.

Lorsque les conflits ne peuvent pas être résolus

Des circonstances exceptionnelles peuvent donner lieu à un conflit ingérable. Dans un tel cas, Gestion de placements Manuvie n'accepterait aucun mandat du client sans lui avoir clairement divulgué le conflit (ou conflit potentiel) au préalable. Cette divulgation est importante dans les cas où d'autres moyens de gérer les conflits se sont révélés insuffisants et fournit suffisamment de renseignements détaillés pour permettre au client de prendre des décisions éclairées.

Perspectives

Nous convenons que notre société est un réseau mondial et complexe d'entités juridiques qui met en œuvre un large éventail de politiques et de processus à l'échelle mondiale et locale. En 2022, nous poursuivrons nos efforts en matière de détection et de gestion des conflits dans le processus de vote par procuration. Ces améliorations fourniront plus de données et de renseignements qui aideront à atténuer les conflits réels et potentiels à mesure qu'ils se présentent.



Promotion du bon fonctionnement des marchés



Promotion du bon
fonctionnement
des marchés

Nous croyons que les investisseurs peuvent jouer un rôle central dans la gestion des risques systémiques sur les marchés des capitaux. En tant qu'investisseurs axés sur le développement durable, nous avons établi une structure de gestion des risques à plusieurs niveaux pour atténuer l'exposition aux risques systémiques dans nos portefeuilles, en plus des mesures collaboratives que nous prenons pour atténuer ces risques.

Place de l'évaluation du risque systémique dans notre cadre global de gestion des risques

Étant donné que nos opérations s'étendent sur de nombreuses catégories d'actif et de nombreux marchés, nous avons mis en place des processus qui s'imbriquent pour cerner différents types de risques et y réagir. Pour leur part, nos équipes de placement sont autorisées à tenir compte des risques liés au marché et des risques systémiques dans leur processus de placement, qui est ensuite surveillé à l'échelle organisationnelle.

Gestion de placements Manuvie a recourt à un modèle de gestion des risques à trois lignes de défense : le personnel des placements forme la première ligne, celui de la conformité et de la gestion des risques, la deuxième et celui de l'audit, la troisième. Ces trois lignes possèdent des structures de gestion et de reddition de comptes entièrement distinctes qui assurent leur indépendance.

Bien que les risques – et plus particulièrement les risques systémiques tels que les changements climatiques – ne puissent jamais être entièrement écartés des portefeuilles de placements et des activités commerciales, nous croyons que notre processus de gestion des risques imbriqué nous permet de gérer efficacement ces risques dans les portefeuilles de nos clients et à l'égard des actifs que nous possédons et exploitons.

Nous avons recours à des données quantitatives et qualitatives en matière de gestion des risques

Gestionnaires de portefeuille

Notre première ligne de défense contre le risque

Équipes chargées de la gestion des risques de placement et des facteurs ESG et des modèles correspondants

Fonctions de gestion des risques à paliers multiples

Activités d'engagement collaboratif

Repérage et atténuation des risques systémiques

Différentes formes de risque sont traitées et gérées simultanément

- ✓ Liquidité
- ✓ Dangers physiques liés au climat
- ✓ Transition à faibles émissions de carbone
- ✓ Exploitation
- ✓ Marché

Dans l'ensemble de nos capacités de placement, les gestionnaires de portefeuille sont ultimement responsables de la gestion des risques inhérents à leurs portefeuilles. Nos équipes Marchés publics sont soutenues par un groupe chargé de la gestion du risque de placement, ainsi qu'une équipe et des modèles ESG, qui surveillent les risques liés au marché et font rapport à un comité multidisciplinaire de gestion des risques et au chef de la gestion des risques. En ce qui concerne divers risques systémiques couramment définis en fonction de facteurs ESG, nous participons à des activités d'engagement collaboratif qui nous permettent d'augmenter la portée de nos actions sur les marchés financiers mondiaux.

À titre indicatif seulement.



Promotion du bon fonctionnement des marchés



Notre réaction soutenue à la COVID-19

Tout au long de l'année 2021, nous avons maintenu notre approche de gestion de la pandémie au sein de l'organisation ainsi que de son incidence sur nos portefeuilles.

Notre réaction à la pandémie nécessite une coordination constante sur de nombreux fronts. Étant donné la propagation du coronavirus à l'échelle mondiale, nous avons établi des directives pour assurer la santé et la sécurité de nos employés et soutenir nos clients sans interruption. Nous continuons de tenir tout le personnel de l'entreprise à jour sur le coronavirus et l'état de nos activités, y compris au moyen de politiques et de directives provisoires portant notamment sur les restrictions accrues en matière de voyage d'affaires, la protection de la santé personnelle et les protocoles à l'égard des employés qui tombent malades. Les plans de continuité des activités étant solidement en place, nous demeurons vigilants dans notre réaction aux risques et aux occasions de placement liés à la pandémie.



Promotion du bon
fonctionnement
des marchés

Étude de cas

Ajustement à l'endémie de COVID-19

En 2020, nos macroéconomistes assimilaient la pandémie de COVID-19 à une catastrophe naturelle, soit une perturbation ponctuelle entraînant une chute quasi totale de l'activité, suivie d'une reprise stimulant la croissance et la productivité. Cependant, dès la deuxième moitié de l'année 2021, nous avons commencé à envisager les répercussions d'une endémie de COVID-19, y compris l'éventuel ralentissement de la croissance qu'elle est susceptible de créer au fil du temps.

Sur certains marchés, nous avons constaté que chaque vague de COVID-19 avait des répercussions moindres que la précédente sur les comportements des ménages et des entreprises ainsi que sur les restrictions en matière de santé publique. Cependant, les réactions comportementales et gouvernementales sont plus difficiles à prévoir sur d'autres marchés, ce qui engendre de plus vastes risques selon nos perspectives. Les gouvernements adoptent des approches différentes et, comme c'est le cas pour de nombreuses décisions politiques, celles-ci sont difficiles à modéliser et peuvent générer des chocs d'offre consécutifs.

Nous devons garder en tête qu'il y aura, à long terme, des gagnants et des perdants d'une endémie de COVID-19, tant parmi les secteurs que parmi les régions. À la différence de l'économie pré-pandémique, les attentes en matière de rendement doivent maintenant tenir compte d'autres facteurs, notamment les niveaux de vaccination, les capacités hospitalières et les mesures d'adaptation.



Promotion du bon
fonctionnement
des marchés



Incidence d'une endémie de COVID-19 sur l'économie

Comportements (demande) Choix économiques personnels

Saisonniers

- Mobilité réduite autodéterminée en période de COVID-19 saisonnière
- Réduction des déplacements, conférences et réunions en période de COVID-19 saisonnière déterminée par les entreprises

Permanents

- Préférences en matière de télétravail
- Pénuries de main-d'œuvre/désintérêt pour les emplois dans les services personnalisés
- Changement permanent du panier de biens de consommation préférés

Restrictions gouvernementales (offre) Politiques imposées

Capacité restreinte au sein des services

Nombre maximal de clients dans les restaurants et les cinémas, par exemple

Paralysies des chaînes d'approvisionnement

- Fermetures d'usines de fabrication/politiques « zéro COVID-19 »
- Chocs d'offre consécutifs possibles

Mobilité mondiale

- Restrictions frontalières limitant la circulation des biens, des services et des travailleurs
- Risques géopolitiques accrus

Considérations potentielles relatives aux placements

Gagnants et perdants régionaux

Contre-performance des ME par rapport aux MD

Secteurs gagnants et perdants

Sociétés les mieux positionnées parmi celles ayant un pouvoir de fixation des prix, pouvant s'adapter rapidement et ayant un besoin de main-d'œuvre réduit

Taux d'intérêt réduits, plus grande présence de l'État



Promotion du bon fonctionnement des marchés



Promotion du bon fonctionnement des marchés

Nos équipes de placement poursuivent leurs évaluations des répercussions directes et indirectes de la pandémie. Voici quelques exemples pertinents :

- Les réunions sur la gestion du risque d'illiquidité sont toujours plus fréquentes qu'avant la pandémie.
- Nous continuons de collaborer avec les actionnaires et la direction des sociétés de notre portefeuille de titres de créance privés dans le but d'apporter les modifications nécessaires aux clauses restrictives découlant de la pandémie et de soutenir leur croissance là où ces occasions se présentent.
- Pour aider les locataires des immeubles que nous exploitons dans 11 régions et 28 villes, nous avons rédigé un guide du retour au bureau à l'intention des locataires (« Retour au bureau – Guide des locataires ») en collaboration avec une équipe de la Harvard School of Public Health. Cette ressource fournit une liste à jour des mesures recommandées, réparties en six grandes catégories. Elles sont conçues pour assurer le retour sécuritaire et continu des locataires, des visiteurs et des entrepreneurs dans nos locaux. Ce guide comprend des lignes directrices sur le comportement des employés, les normes en matière de communication et les mises à niveau des systèmes opérationnels.
- Du côté de nos activités d'exploitation forestière et agricole, nous avons acheté de l'équipement de protection pour assurer la sécurité de nos employés sur les lieux de travail, nous leur avons accordé cinq jours de congé personnel supplémentaires et nous avons élargi l'accès aux ressources en santé mentale et bien-être. Nous avons également mis en place un programme d'assistance pour les employés et entrepreneurs membres de nos équipes qui contractent la COVID-19 ou qui y ont été exposés.

Notre manuel « Retour au bureau – Guide des locataires » aborde les sujets suivants :



Aires communes de l'immeuble



Exploitation immobilière et systèmes d'immeuble



Espaces pour locataires



Améliorations apportées par les locataires et entretien sur place



Location et protocole de visite



Communications avec les locataires et affichage dans les immeubles

Tout au long de la pandémie, notre priorité absolue est restée la santé et le bien-être de nos employés, de nos clients, de nos partenaires et de nos collectivités. Nous nous sommes engagés à soutenir les collectivités dans lesquelles nous exerçons nos activités et nous avons fait des dons considérables de fournitures et de ressources dans certaines des régions les plus durement touchées.

À titre indicatif seulement.

Réaction au risque systémique des changements climatiques

Nous croyons que le fait de ne pas atténuer les risques climatiques représentera, au cours des prochaines décennies, une menace systémique pour la stabilité sociale, environnementale et financière, et donc pour nos activités et les objectifs financiers de nos clients. Afin de comprendre l'incidence des changements climatiques sur les décisions de placement, nous croyons que les gestionnaires d'actifs devraient évaluer les risques physiques et de transition ainsi que les occasions que présentent les changements climatiques pour les sociétés dans lesquelles ils investissent. Nous sommes conscients que les changements climatiques pourraient avoir des répercussions économiques variables selon les entreprises, et selon le niveau d'exposition de chaque secteur, de chaque industrie et de chaque région.

Nous croyons que la compréhension des changements climatiques sur les marchés financiers demeure inégale – ce qui peut mener à une mauvaise évaluation des actifs – et que de nombreuses sociétés pourraient ne pas être bien préparées pour réagir aux risques et aux occasions associés à cette transition. Il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs.

Notre soutien au GIFCC

De 2017 à 2019, Gestion de placements Manuvie a participé au projet pilote [Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement](#) (PNUE – IF), qui a réuni 20 des plus importants investisseurs du monde afin de mettre en œuvre les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Les participants à ce

projet ont élaboré des scénarios, des modèles et des indicateurs pour permettre une évaluation prévisionnelle des risques et des occasions liés au climat ainsi que la divulgation des renseignements à ce sujet.

Dans le cadre du PNUE – IF, et de concert avec des experts, les investisseurs ont testé leurs portefeuilles en fonction d'une gamme de scénarios climatiques et ont élaboré conjointement une manière d'évaluer la valeur exposée aux risques climatiques des portefeuilles d'actions, d'obligations et de biens immobiliers. Les résultats et les conclusions de ce groupe visent à promouvoir et à faciliter l'adoption des recommandations du GIFCC par l'ensemble de l'industrie.

Tout au long de l'année 2021, nous avons poursuivi cette collaboration dans le cadre de la phase II du projet PNUE – IF, qui vise à mettre au point de nouvelles méthodologies d'évaluation des risques climatiques et à effectuer des études sur les risques climatiques par secteur et les occasions connexes.

Climate Action 100+ : une importante plateforme pour le changement collaboratif

En 2017, Gestion de placements Manuvie a participé à l'établissement de l'initiative [Climate Action 100+](#), un projet d'intervention d'une durée de cinq ans qui, en février 2022, regroupait plus de 615 investisseurs du monde entier représentant 65 000 milliards de dollars américains en capital-investissement. L'initiative Climate Action 100+ vise les plus importantes sociétés émettrices de gaz à effet de serre (GES) au monde. À la fin de 2019, l'initiative Climate Action 100+ avait connu d'importantes réussites auprès de grandes sociétés minières, pétrolières et gazières. En 2021, nous avons continué de voir des efforts notables pour contrer les changements climatiques de la part des sociétés détenues ciblées par l'initiative Climate Action 100+. Nous avons mené des activités d'engagement



Promotion du bon fonctionnement des marchés

auprès d'associations sectorielles participant à l'initiative Climate Action 100+ afin de mettre en avant les attentes des investisseurs à l'égard des mesures importantes de lutte contre les changements climatiques. En 2021, nous avons également dirigé une activité d'engagement collaboratif auprès de l'une des plus grandes sociétés de produits chimiques au monde. Dans ce rôle, nous visons entre autres à inciter l'émetteur à adopter des cibles de réduction des émissions plus ambitieuses et à produire un rapport de lobbyisme climatique.

Harmonisation de nos placements avec nos efforts globaux d'atténuation des risques climatiques

Il se peut que nous prenions diverses mesures pour gérer les risques et les occasions liés au climat pour l'ensemble de nos activités et de nos placements afin d'intégrer adéquatement le risque climatique dans l'évaluation des actifs. En résumé, ces mesures concernent la répartition et la sélection des actifs, l'analyse et la recherche en matière d'investissement, le vote par procuration, la réduction des émissions directes de GES, la mise en œuvre d'excellentes pratiques de gestion du développement durable pour les actifs exploités, et la participation au sein de l'industrie à des initiatives collectives sur le climat. En général, nous préférons mener des activités d'engagement directement auprès des sociétés pour favoriser la mise en œuvre efficace de stratégies de réduction des risques climatiques et d'adaptation, en nous réservant le droit d'éliminer une société du portefeuille.

En 2021, l'entité responsable de nos activités forestières et agricoles a lancé son premier rapport d'information relative au climat. Portant spécifiquement sur l'exploitation forestière et agricole, le [Rapport sur le climat 2020](#) décrit en détail notre approche en matière de gouvernance, de stratégie, de gestion des risques, et de paramètres et cibles liés au climat. Il souligne également comment nous avons accru nos capacités d'investissement dans les sociétés qui font de l'élimination du carbone une priorité et qui cherchent à l'optimiser, et comment nous encourageons la gérance climatique de façon à soutenir nos efforts. Le rapport explique à nos clients et à nos parties prenantes pourquoi l'adaptation aux effets des changements climatiques et la lutte contre ceux-ci constituent un impératif commercial pour Gestion de placements Manuvie.

Depuis 2019, notre équipe de l'immobilier poursuit un programme visant à mieux comprendre les risques physiques associés aux changements climatiques qui pèsent sur notre portefeuille et notre résilience face à ces risques. Nous avons effectué une évaluation des risques climatiques et de la résilience dans l'ensemble de notre portefeuille mondial. Par suite de ces efforts, nous avons mis en place une nouvelle norme pour nos immeubles afin de gérer les risques climatiques et la résilience face aux changements climatiques.

Nous cherchons également à réduire le risque systémique dans le cadre de nos offres thématiques. En 2021, par exemple, nous avons lancé une stratégie climatique mondiale. Cette stratégie permet aux investisseurs d'harmoniser leurs portefeuilles d'actions avec l'objectif principal qui consiste à réduire rapidement les émissions de GES et de parvenir à la décarbonation du monde actuel, tout en investissant dans des sociétés qui devraient selon nous dégager un rendement supérieur grâce à la lutte contre les changements climatiques.



Promotion du bon fonctionnement des marchés

Accroissement des efforts liés à la nature et à la biodiversité

Soutien fourni au GIFN

La crise climatique doit être abordée en parallèle avec la crise touchant la nature. Le [Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature](#) (GIFN) est une initiative importante qui vise à fournir aux organisations un cadre de gestion des risques liés à la nature et de publication de cette information afin de rédiger des rapports à ce sujet et d'y donner suite.

Reconnaissant que les institutions financières sont touchées par la crise qui frappe la nature, Gestion de placements Manuvie s'est jointe au groupe de travail informel (GTI) du GIFN, dans le cadre d'un projet de six mois visant le lancement du GIFN et l'élaboration de son plan de travail. Pour cette initiative, nous avons uni nos efforts à ceux de plus de 60 membres de plusieurs institutions financières, sociétés, ONG, laboratoires d'idées et groupes gouvernementaux. En tant que membre du GTI, nous avons convenu de promouvoir le dossier d'analyse du GIFN.

Quelques axes de travail étaient proposés par le GIFN, notamment la gouvernance et le marketing. Nous avons contribué à l'axe de travail sur la gouvernance et fait part de nos réflexions sur la structure de gouvernance appropriée. Un groupe d'experts techniques a également produit des documents pour le commentaire du groupe de travail d'investisseurs sur les questions comme la portée, les données, le lien entre le climat et la nature et les normes. Le GTI a commenté ces documents et proposé des mises au point qui ont ultimement mené aux recommandations finales sur la portée du GIFN. Nous demeurons associés au GIFN en tant que membres du forum du GIFN, un groupe multidisciplinaire d'experts techniques disponibles pour aider à l'élaboration du cadre de publication de l'information.

Développement de méthodologies d'évaluation des risques liés à la nature avec le CISL

Gestion de placements Manuvie est membre de l'Investment Leaders Group du [Cambridge Institute for Sustainability Leadership](#) (CISL). Une grande partie de notre travail avec le groupe consiste à développer des connaissances spécialisées et des méthodologies pour évaluer les risques liés à la nature qui pèsent sur l'ensemble des portefeuilles. Par exemple, nous soutenons l'enrichissement continu du [Handbook for Nature-related Financial Risks](#) du CISL. Ce manuel s'appuie sur les travaux ayant mené au [rapport Dasgupta](#) pour cerner divers risques liés à la nature et à la biodiversité, ainsi que les risques financiers qui en découlent pour les émetteurs. Ce travail contribue également à celui du GIFN auprès du CISL, en tant que [partenaire de connaissances de cette organisation](#), qui s'est engagé à fournir au GIFN « de l'expertise sur diverses disciplines scientifiques, les pratiques du marché et l'élaboration de scénarios portant sur le risque lié à la nature ».

Autre risque systémique abordé : l'absence d'information sur le développement durable

Nous appliquons à notre processus décisionnel en matière de placement une approche fondée sur l'importance relative tout en étant conscients que certains facteurs pourraient avoir des répercussions considérables sur l'ensemble des industries et des régions. Ainsi, nous croyons que les changements climatiques et la diversité sont des sujets pratiquement universels susceptibles d'influer sur les placements dans l'ensemble des catégories d'actif, des régions et des secteurs.

À notre avis, les investisseurs peuvent jouer un rôle stratégique dans la détection et l'analyse des risques systémiques et commerciaux découlant d'une pandémie ou de changements climatiques, et nous pouvons nous faire



Promotion du bon fonctionnement des marchés

entendre afin d'améliorer les résultats tant pour nos clients que pour l'économie, l'environnement et la société. Dans notre analyse du développement durable, nous déterminons les principaux obstacles à la gérance efficace et aux améliorations, qui, selon nous, sont nécessaires maintenant à la promotion d'un meilleur fonctionnement des marchés des capitaux.

Nouvelles normes pour la divulgation des renseignements sur le développement durable

Notre participation au Investor Advisory Group (IAG) de la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Alliance illustre bien notre engagement. [L'IAG de la SASB Alliance](#) regroupe d'importants propriétaires d'actifs, des gestionnaires d'actifs et des intermédiaires de placement à l'échelle mondiale qui reconnaissent la nécessité de divulguer aux investisseurs, d'une manière uniforme, comparable et fiable, des renseignements sur les facteurs ESG importants sur le plan financier et utiles pour la prise de décisions.

En participant aux discussions en tant qu'investisseur mondial, nous prônons également l'évolution des politiques et de la réglementation qui favorisent le bon fonctionnement des marchés. Par exemple, en novembre 2021, nous avons signé une lettre ouverte rédigée par l'IAG du SASB à l'intention des fiduciaires de l'International Financial Reporting Standards (IFRS) Foundation. La lettre indiquait que l'IAG applaudissait la décision historique des fiduciaires de l'IFRS Foundation de fournir une base de référence mondiale pour la publication de l'information sur le développement durable afin de répondre aux besoins des investisseurs, en commençant par la création de l'[International Sustainability Standards Board](#) (ISSB). Nous appuyons ce nouvel organisme qui vise à établir une base de référence mondiale pour la publication de l'information sur le développement

durable à l'intention des marchés des capitaux, en uniformisant les pratiques actuelles de publication de l'information sur le développement durable et en facilitant l'identification et la diffusion des renseignements essentiels touchant les investisseurs. À cette fin, le [Climate Disclosure Standards Board](#) (une initiative du Climate Disclosure Project) et la [Value Reporting Foundation](#) (responsable de l'Integrated Reporting Framework et des et les normes du SASB) doivent fusionner d'ici juin 2022.

Perspectives

Nous sommes fiers du travail que nous accomplissons pour cerner et gérer les risques systémiques et ainsi protéger et accroître la valeur des portefeuilles de nos clients. En 2022, nous continuerons de promouvoir le bon fonctionnement des marchés au moyen de diverses initiatives axées sur la lutte contre les changements climatiques, la perte de biodiversité et les inégalités systémiques. Par exemple, nous poursuivrons notre travail dans le cadre du programme de la phase II du projet PNUE – IF et nous intensifierons nos efforts relatifs aux risques liés à la nature et à la biodiversité.



**Promotion du bon
fonctionnement
des marchés**



Examen et assurance



Examen et assurance

Gestion de placements Manuvie fournit des mises à jour régulières sur les améliorations apportées à nos processus de placement et de gérance. Nous croyons qu'en faisant part de nos politiques et de nos pratiques en toute transparence, nos clients et parties prenantes peuvent comprendre clairement et précisément nos activités et nos décisions.

Notre approche en matière d'examen et d'assurance

En 2021, Gestion de placements Manuvie a confié à des groupes de travail internes et à des ressources externes l'examen de ses pratiques de gérance. Les observations constructives recueillies, résultant de divers points de vue et d'une vaste expertise fonctionnelle, nous ont conduits à prendre l'engagement de procéder à des examens périodiques et fréquents de nos pratiques de gérance afin d'en assurer l'amélioration constante au fil des ans.

Tests de conformité internes

Notre programme de conformité s'appuie sur divers tests pour assurer le respect de ses politiques, procédures et exigences correspondantes. En 2021, les tests effectués se déclinaient ainsi : i) l'examen des documents de marketing liés aux facteurs ESG et d'autres publications, ii) la surveillance du respect des lignes directrices et des mandats des portefeuilles, et iii) l'examen du processus de prise de décision quant aux catégories d'actif sélectionnées afin d'assurer qu'il est conforme à l'information publiée. De ces tests ont découlé des recommandations conçues pour améliorer les documents justificatifs et la tenue des dossiers.

Nous avons également confronté nos pratiques et nos dossiers à notre politique de vote par procuration pour nous assurer que cette dernière est respectée. Ces tests de conformité ont donné lieu à ce qui suit :

- Ajout de mesures de contrôle pour assurer un examen élargi des propositions par les analystes
- Modification des procédures de réunion de notre groupe de travail interne sur le vote par procuration pour assurer une prise de décision plus rapide et plus limpide
- Bonification de la formation des analystes sur l'examen des dossiers de vote par procuration et la documentation de ces examens

Examen effectué par un tiers en 2021

Lorsque nos spécialistes internes de la conformité ont établi l'examen périodique des activités d'intégration et de gérance des facteurs ESG comme une pratique exemplaire à la fin de l'année 2020, notre équipe Conformité a commencé à mettre à l'épreuve plusieurs politiques, y compris la politique de vote par procuration susmentionnée. Cette initiative a été élargie et accélérée en 2021 à la suite de la publication par la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis du bulletin [Risk Alert – Review of ESG Investing](#), qui soulignait les zones à risque de l'investissement durable et de la gérance.

Par suite de nos divers engagements relatifs aux facteurs ESG et aux exigences réglementaires, nous avons récemment retenu les services d'un conseiller externe pour effectuer un examen de nos politiques et processus ESG, dont une comparaison de l'information que nous publions par rapport à nos pratiques ESG internes, et nous proposer des améliorations à notre programme de conformité et de surveillance afférent. À la fin de son travail, nous passerons en revue ses recommandations et les mettrons en œuvre au besoin. Compte tenu du stade où nous en sommes dans notre cheminement relatif aux facteurs ESG, nous croyons que le moment était bien choisi pour faire cette évaluation objective de l'ensemble de nos pratiques.



**Examen et
assurance**



Progression future de notre politique

Officiellement, Gestion de placements Manuvie revoit ses politiques d'office tous les trois ans; cependant, nos équipes Conformité, Investissement durable et Placements cherchent constamment à améliorer nos pratiques de gérance. Nous examinons donc nos politiques de gérance de façon plus informelle chaque année afin que nos pratiques en matière d'engagement actionnarial soient réellement exemplaires. Nous nous efforçons de demeurer en phase avec les attentes changeantes des [Principes pour l'investissement responsable \(PRI\) des Nations Unies](#) et des codes de gérance propres à chaque marché dont nous sommes signataires, et nous examinons notre cadre de gérance dans le contexte de ces attentes.

Après ces examens, nos équipes Investissement durable peuvent recommander des modifications aux politiques pertinentes. Ces modifications peuvent être ratifiées par des groupes de travail, comme le groupe de travail sur le vote par procuration, avant d'être approuvées par notre Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés publics ou notre Comité chargé de l'investissement durable sur les marchés privés. En 2021, ces examens ont entraîné plusieurs modifications à notre cadre de politique.

Nous avons adopté ou mis à jour plusieurs politiques clés en 2021

Politique	Modification
Déclaration de rémunération des dirigeants	Adoptée afin de définir notre approche pour évaluer la rémunération des dirigeants des émetteurs publics
Politique et procédures mondiales de vote par procuration pour les actions des marchés publics	Modifiée afin d'appuyer davantage de propositions d'actionnaires qui soulèvent des risques liés aux facteurs ESG
Cadre de référence pour l'investissement durable axé sur le placement privé et le crédit privé	Adoptée afin de soutenir notre approche en matière d'investissement durable dans le cadre des placements privés et du crédit privé
Infrastructure – Cadre d'investissement durable	Adoptée afin de soutenir notre approche en matière d'investissement durable dans le cadre des placements dans les infrastructures
Énoncé sur les procédures contractuelles responsables	Adoptée afin de clarifier notre engagement à l'égard des pratiques contractuelles responsables et d'appuyer nos approches différenciées dans l'ensemble des catégories d'actif
Déclaration à l'égard des investissements durables et du risque lié au développement durable	Mise à jour afin de l'harmoniser avec les exigences du <i>Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers</i>





Mise à contribution de l'expertise fonctionnelle aux fins de rapport

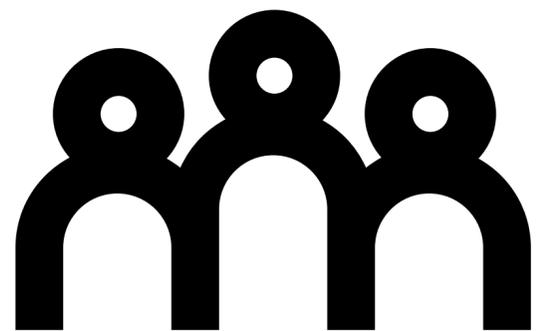
Les principales initiatives de rapports de Gestion de placements Manuvie sont soutenues par des groupes de travail composés d'experts fonctionnels issus de diverses équipes. Au cours de la dernière année, nous avons créé des groupes pour soutenir notre [évaluation des PRI](#), notre [rapport sur l'investissement durable](#) et le présent rapport en matière de gérance. Ces groupes comptent notamment des représentants de nos équipes Services juridiques et Conformité, Gestion des risques, Marketing et Investissement durable, afin d'assurer un examen exhaustif du contenu. Les membres se réunissaient régulièrement pendant le processus de rédaction afin de faire des commentaires, de fournir des renseignements supplémentaires ou de suggérer des experts qui pourraient se prononcer et examiner les documents préliminaires.

Des versions préliminaires sont transmises aux dirigeants de la société par l'intermédiaire des comités chargés de l'investissement durable sur les marchés publics et privés, qui sont composés de dirigeants. Les groupes de travail respectifs intègrent ensuite les commentaires dans une version définitive qui doit recevoir l'approbation finale des comités chargés de l'investissement durable sur les marchés publics et privés.

Le contenu fait l'objet d'autres vérifications menées par notre équipe Conformité interne qui est formée pour évaluer les documents destinés au public. Avec leur aide, l'équipe peut veiller à ce que les documents soient justes, transparents et non trompeurs, grâce à des processus qui assurent que toutes les données et les déclarations sont à la fois fondées et vérifiées par les parties prenantes internes.

Perspectives

Nous continuerons de mettre à contribution l'expertise fonctionnelle de toute la société, afin de faire état de nos activités de gérance et d'investissement durable et de les améliorer. En 2022, nous poursuivrons notre démarche avec l'examen de notre pratique consistant à utiliser des ressources internes et externes.



Besoins des clients et des bénéficiaires

Pour répondre aux besoins de nos clients, nous mettons à contribution notre expertise en matière de développement durable et d'investissement dans un large éventail de catégories d'actif public et privé et faisons appel à des solutions multiactifs. Nous cherchons constamment à améliorer notre gamme de produits et à établir nos rapports conformément aux normes et aux pratiques exemplaires de l'industrie. Nous adoptons une approche consultative pour atteindre les objectifs de développement durable de nos clients.

Notre approche à l'égard des besoins des clients et des bénéficiaires

L'une des valeurs fondamentales de Manuvie est de se « brancher sur le client ». Cette valeur nous pousse à collaborer avec nos clients et nos bénéficiaires pour comprendre leurs besoins et y répondre et pour les aider à profiter des volets de notre offre axée sur le développement durable les plus susceptibles de leur permettre d'atteindre leurs objectifs.



Besoins des clients et des bénéficiaires

Étendue de notre offre en matière de développement durable

Intégration des facteurs ESG (y compris l'engagement actionnarial)

Prise en compte et analyse des facteurs ESG dans le processus de décisions d'investissement.

Filtres négatifs (et fondés sur les normes)

Secteurs ou sociétés exclus/éliminés du portefeuille pour éviter certains risques ou pour mieux tenir compte de certaines valeurs.

Filtres positifs ou sélection axée sur l'excellence (et fondés sur les normes)

Investissement ciblant des sociétés ou des secteurs affichant une meilleure performance en ce qui concerne les facteurs ESG.

Investissement thématique/ axé sur le développement durable

Investissement ciblant précisément des thèmes liés au développement durable (p. ex., l'énergie propre, les propriétés écologiques, les solutions ciblant des objectifs de développement durable).



Besoins des clients et des bénéficiaires



Besoins des clients et des bénéficiaires

Commentaires des clients

Nous travaillons fort pour comprendre les besoins et aspirations de nos clients en interagissant régulièrement avec eux. Nous parlons directement avec chaque client au moins une fois par année. Dans le cadre de ces discussions, nous demandons aux clients comment ils perçoivent leurs objectifs de placement et passons en revue les objectifs d'investissement durable en particulier lorsqu'ils s'y intéressent. Nous sommes un gestionnaire d'actifs mondiaux qui investit non seulement dans plusieurs catégories d'actif, mais qui a aussi des clients dans différentes régions. Or, la prise de conscience et la compréhension à l'égard de l'investissement responsable varient selon les clients. Certains connaissent très bien l'investissement durable, tandis que d'autres doivent être sensibilisés à l'importance de tenir compte de ces variables et des capacités que nous leur offrons.

Par exemple, en 2021, nous avons commencé à concevoir une formation sur les facteurs ESG à l'intention de nos investisseurs institutionnels au Canada. Le programme qui sera mis sur pied visera à transmettre les notions de base sur l'investissement durable, y compris plusieurs aspects de la gérance, mais il mettra également en relief des renseignements utiles pour la prise de décision sur la façon d'intégrer les facteurs ESG dans les politiques de placement et la gouvernance.

Les clients ont parfois des demandes très précises en matière d'investissement durable; d'autres fois, ils cherchent seulement des renseignements et de la formation. Les clients formuleront souvent des exigences dans un énoncé de politique de placement qui peut englober leurs préférences allant des objectifs et des horizons de placement à la tolérance au risque et à la répartition de l'actif. Les pratiques d'investissement durable continuent toutefois d'évoluer; c'est pourquoi nous considérons qu'il est important de communiquer régulièrement avec les clients pour parler de leurs attentes et des résultats de nos pratiques de gérance. Nous nous assurons ainsi de répondre le mieux possible à leurs besoins et avons l'occasion de les informer des derniers changements apportés à nos politiques et pratiques.

Nous profitons fréquemment de nos discussions avec nos clients pour les informer de notre orientation stratégique en matière d'investissement responsable et les renseigner sur les occasions que nous entrevoyons.

Progrès relatifs à l'information fournie sur le développement durable pour nos catégories d'actif des marchés privés

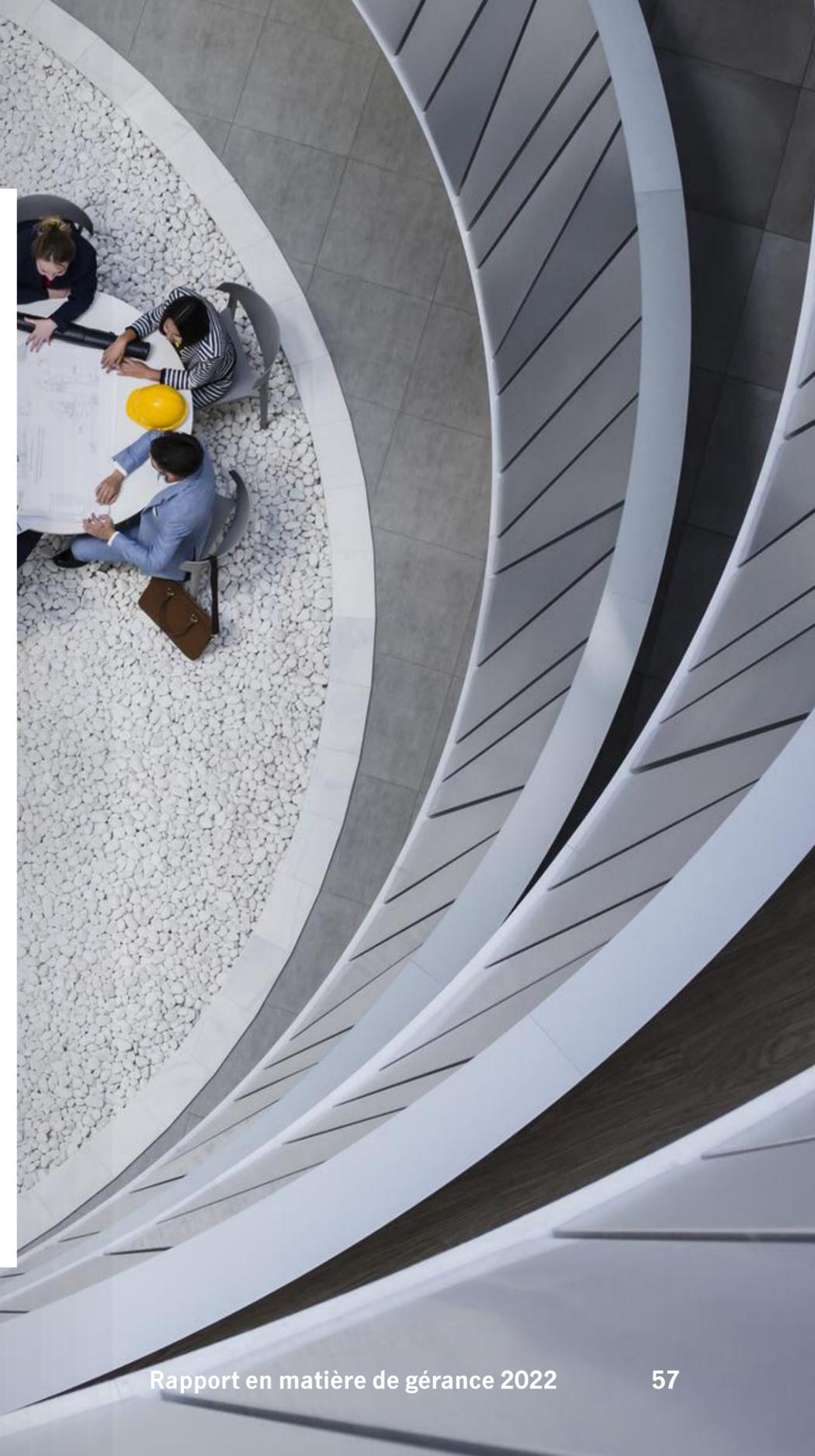
En 2021, nous avons conçu des pages standard sur les facteurs ESG à intégrer aux rapports annuels et trimestriels destinés aux investisseurs pour nos catégories d'actif des marchés privés. Ces pages incluent un résumé de notre engagement à l'égard de l'investissement durable, une description de la façon dont nous intégrons les facteurs ESG dans le processus de placement, des renseignements sur nos collaborations avec le secteur et un aperçu de nos faits saillants en matière de développement durable. Ces faits saillants peuvent comprendre, par exemple, des nouvelles marques de reconnaissance du secteur, des notes établies grâce à des rapports et indices de référence liés au développement durable ou des nouvelles initiatives axées sur le développement durable qui ont été mises en place au cours de la période visée.

Nos clients se dirigent vers l'investissement durable et la gérance

Nos clients continuent de poser des questions de plus en plus pointues sur notre approche en matière d'investissement durable et de gérance. À la lumière de ces questions, nous continuons de revoir nos pratiques actuelles et d'en assurer l'évolution. Voici quelques exemples des questions que nous ont posées les clients :

- Comment utilisez-vous les facteurs ESG pour obtenir de meilleurs résultats pour vos clients?
- En quoi la gérance est-elle une composante de votre processus de placement?
- Comment tentez-vous d'influencer les sociétés en vue d'améliorer leur durabilité?
- Comment obtenez-vous des résultats par vos activités d'engagement et quels résultats récents pouvez-vous citer en exemple?
- Comment l'équipe Investissement durable et les équipes de placement collaborent-elles?
- Quelles normes de l'industrie de l'investissement durable respectez-vous?
- Veuillez fournir un aperçu de votre stratégie de gestion des données tout au long du processus de placement, et de la gouvernance afférente à cette gestion.
- Veuillez fournir des données à propos d'indicateurs de rendement précis (par exemple, l'empreinte carbone, la santé et la sécurité et les données liées à la diversité, l'équité et l'inclusion [DEI]).

Pour obtenir des réponses à ces questions et pour en savoir plus sur nos pratiques d'investissement durable, veuillez visiter la [page sur le développement durable](#) de notre site Web institutionnel.



Besoins des
clients et des
bénéficiaires



Besoins des clients et des bénéficiaires

Rapports publics

Chaque année, nous publions des renseignements généraux sur nos pratiques d'investissement durable et de gérance de plusieurs façons. À titre de signataire des PRI, par exemple, nous cherchons à publier notre [rapport annuel d'évaluation des PRI](#) en conformité avec le cycle de production de rapports des PRI. Les clients consulteront parfois ce rapport pour explorer nos activités d'engagement actionnarial et d'investissement.

Gestion de placements Manuvie produit également un [rapport sur l'investissement durable et responsable](#) annuel que peut consulter le public. Ce rapport fournit des données sur nos investissements durables – et des exemples – en vue d'aider les clients actuels et potentiels à comprendre notre philosophie, nos politiques et notre approche en matière d'investissement durable. Ce rapport porte sur les activités des marchés publics et privés et présente une vue d'ensemble des capacités de recherche, des activités d'engagement ainsi que des pratiques de gestion d'actif de Gestion de placements Manuvie qui sont axées sur le développement durable. Il fait également état des mesures concrètes prises par la société pour intégrer les considérations liées au développement durable dans la prise de décisions en matière d'investissement et souligne nos priorités à l'égard du développement durable et des indicateurs de succès. Ces priorités portent notamment sur une gouvernance solide, une intégration des facteurs ESG, un engagement actionnarial responsable de même qu'une collaboration mondiale sur de nombreuses plateformes pour une plus grande efficacité de l'industrie.

Nos clients demandent régulièrement des rapports personnalisés en plus de nos rapports publics. Nous fournirons aux clients qui le demandent des précisions sur nos activités d'engagement et de vote par procuration à l'égard des sociétés faisant partie de leur portefeuille. Nous pouvons partager les résultats d'activités d'engagement précises ou l'examen des résultats des votes sur les propositions des actionnaires pour indiquer aux clients comment nous assurons la gérance pour le compte d'un propriétaire d'actifs.

Prendre en considération les horizons de placement des clients

Il n'y a pas de règle établie concernant les horizons de placement dans les différentes catégories d'actif. Gestion de placements Manuvie considère que les horizons temporels peuvent changer selon le mandat du client, la catégorie d'actif et le degré d'importance des facteurs de développement durable pour un placement donné. En voici des exemples :

- **Régimes de retraite** – Nous gérons les actifs des régimes de retraite qui doivent perdurer, par exemple.
- **Infrastructures privées** – Nos fonds d'infrastructures des marchés privés envisagent un horizon d'exploitation pouvant aller jusqu'à 50 ans, prévoyant généralement des rendements optimaux environ dix ans après l'investissement.
- **Exposition aux risques climatiques** – Lorsque nous examinons les placements présentant une exposition particulière au risque de transition et au risque physique associés aux changements climatiques, nous considérons des horizons à court, à moyen et à long terme. Généralement, le court terme prend fin en 2024, le moyen terme s'entend de 2025 à 2035 et le long terme s'entend de 2035 à 2050 ou 2100.



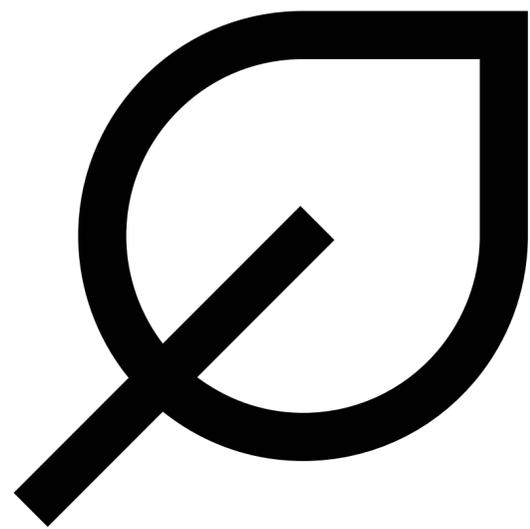
Contrôle préalable par les clients

Les questionnaires de contrôle préalable permettent à nos clients de définir clairement quels aspects de l'investissement responsable sont essentiels à l'atteinte de leurs objectifs. Ces questionnaires peuvent indiquer un besoin de précisions sur les efforts en matière d'investissement durable et les résultats, ou d'information sur notre exposition à des risques précis. Ils sont habituellement remplis tous les ans, mais certains de nos clients posent des questions plus souvent.

Nous faisons le suivi des questions que posent les clients dans ces questionnaires de contrôle préalable et utilisons ces données pour déterminer si les attentes des clients affichent des tendances importantes. Toute tendance ainsi observée peut nous aider à établir les mises à jour prioritaires en matière d'investissement durable et de gérance au fil du temps.

Perspectives

En 2020, nous avons commencé à mettre à l'essai des relevés améliorés à l'intention des clients faisant état de divers paramètres de développement durable pour certaines catégories d'actif public. Les commentaires que nous avons reçus ont été très positifs. Au cours de l'année 2021, nous avons envoyé le nouvel ensemble de relevés et de rapports à certains clients institutionnels aux États-Unis et au Canada qui en avaient fait la demande. Nous avons actuellement la capacité de fournir des rapports portant sur les facteurs ESG à tous les clients et, en 2022, nous continuerons de questionner les clients au sujet de l'évolution de leurs besoins en la matière. Nous travaillons également à améliorer nos pratiques en matière de relevés afin qu'elles soient conformes aux normes de l'industrie et aux demandes des clients dans les catégories d'actif privées.



Gérance, investissement et intégration des facteurs ESG



Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG

Nous sommes conscients du lien essentiel qui existe entre la décision d'investir et le maintien d'un solide programme de gérance visant à protéger chacun de nos placements. L'objectif central de notre approche est d'améliorer le profil risque-rendement potentiel des portefeuilles de nos clients.

Notre approche en matière d'intégration des facteurs ESG

Nous cherchons à intégrer les facteurs ESG importants tout au long du cycle de vie des investissements et des prêts, en tenant compte des caractéristiques de la catégorie d'actif et du processus d'investissement, ainsi que de l'industrie et de la région, entre autres facteurs. En notre qualité de gestionnaires du capital, notre approche en matière d'investissement va plus loin que l'analyse classique des états financiers. Grâce à nos stratégies d'investissement qui comportent une analyse entièrement intégrée des facteurs ESG, nous pouvons surveiller en permanence la stratégie d'une société, sa structure du capital et sa gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG. Nous exerçons nos activités en nous imposant des normes élevées en matière de développement durable. Nous le faisons pour protéger et accroître la valeur des actifs tandis que nous créons de la valeur à long terme pour nos parties prenantes.

Soutien centralisé des professionnels de l'investissement durable

Notre groupe de 25 spécialistes des investissements durables consolide les activités d'intégration et de gérance des facteurs ESG au sein de nos équipes de placement et dans toutes les catégories d'actif. Ce soutien couvre les cycles de vie des placements, des produits et des catégories d'actif et comprend :

- **Analyse des risques et des occasions en matière de développement durable** – Nos équipes de placement intègrent les facteurs ESG dans leurs stratégies d'évaluation pour l'ensemble des portefeuilles grâce aux données ESG et aux analyses qualitatives issues des rapports et des mécanismes de gouvernance des sociétés. Les équipes Investissement durable collaborent avec les spécialistes en placements pour comprendre cette information et en tirer parti dans le cadre de leurs analyses des placements.
- **Conception d'outils pour favoriser les investissements durables** – Nos spécialistes des investissements durables repèrent des outils qui aident les équipes de placement à évaluer les risques et les occasions liés aux facteurs ESG et mettent au point de nouveaux outils lorsqu'ils constatent une occasion d'ajouter de la valeur. Par exemple, en 2021, les spécialistes en investissements durables sur les marchés publics se sont servis de notre manuel exclusif sur les facteurs ESG propres aux secteurs et de données en temps réel pour déterminer les principaux risques et occasions liés aux facteurs ESG pour un secteur donné. Cet outil est hébergé sur une plateforme de recherche mondiale à laquelle l'ensemble des équipes et des spécialistes en placements ont accès.
- **Communications fréquentes sur les renseignements ESG** – Nous avons mis sur pied des groupes de travail régionaux sur les facteurs ESG – notamment, pour les actions asiatiques, l'Amérique du Nord et les titres à revenu fixe asiatiques – qui s'intéressent aux études, aux nouvelles et aux idées entourant les facteurs ESG. De même, les thèmes, les tendances émergentes et les principaux sujets liés aux facteurs ESG sont communiqués aux équipes de placement. Par exemple, pour nos équipes des marchés publics, nous organisons des réunions périodiques dans le cadre du Projet de recherche sur les activités d'engagement à l'échelle mondiale, ce qui nous permet de coordonner les efforts de recherche et d'encourager la génération d'idées qui respectent les facteurs ESG. Nos professionnels

de l'investissement durable dans les marchés privés tiennent des réunions périodiques et ponctuelles avec les équipes de placement pour diffuser les mises à jour concernant les facteurs ESG et communiquer les mises à jour aux plans d'affaires relatifs aux facteurs ESG.

- **Activités d'engagement auprès des équipes de direction** – Aujourd'hui, les activités d'engagement et de placement entre Gestion de placements Manuvie et les émetteurs comprennent systématiquement des discussions sur des facteurs ESG importants. Nos professionnels de l'investissement durable appuient de telles activités en orientant le dialogue sur ces questions importantes. Ils aident aussi nos équipes de placement à exercer une influence sur la direction des sociétés afin que ces dernières obtiennent des résultats qui, selon nous, amélioreront leur profil risque-rendement.
- **Formation** – Les équipes Investissement durable offrent de la formation à nos spécialistes en placements tout au long de l'année. En 2021, la formation a porté sur les pratiques d'intégration des facteurs ESG, la nature et la biodiversité, la résilience climatique, l'accès relatif au vote par procuration, la façon de convoquer une assemblée extraordinaire et l'autorisation d'agir moyennant un consentement écrit. Les équipes Investissement durable ont également mis en place un centre d'information interne sur les facteurs ESG, où elles consignent les recherches et les discussions connexes sur des sujets liés au développement durable.
- **Conseils sur l'exercice des droits** – Lorsqu'elles réalisent l'examen de l'exercice de certains droits associés à une catégorie d'actif, nos équipes de placement s'appuient sur les conseils de nos spécialistes des investissements durables en ce qui concerne les liens qui existent entre le développement durable et l'exercice des droits. Le soutien peut aussi bien porter sur la recherche liée à certaines décisions de vote par procuration concernant les actions que sur la détermination des facteurs de développement durable susceptibles de nous aider à exercer une influence auprès des émetteurs de nos placements en titres à revenu fixe dans le cadre d'un événement lié au crédit. Afin d'appuyer la prise de décisions dans ces domaines, nous avons publié nos principes directeurs et nos énoncés, y compris nos principes de vote par procuration, notre déclaration sur les changements climatiques et notre déclaration de rémunération des dirigeants.



Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG

Analyse des facteurs ESG dans notre processus de placement



À titre indicatif seulement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos processus d'intégration des facteurs ESG, veuillez consulter notre [Rapport sur l'investissement durable et responsable](#).



Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG



Géance, investissement et intégration des facteurs ESG



Catégories d'actif public

Chaque équipe de placement exerce ses activités dans différents marchés et adopte une approche distincte en matière de placement. Par conséquent, chaque équipe intègre les facteurs ESG à son processus de placement selon une approche qui lui est propre. De plus, chaque équipe est responsable de l'évaluation des facteurs ESG tout au long du processus de contrôle préalable et de prise de décisions dans le but d'obtenir des rendements ajustés pour le risque et de préserver le capital.

Notre utilisation des données ESG de tierces parties

L'intégration des facteurs ESG dans différentes catégories d'actif public comprend le recours aux données de tierces parties; il s'agit d'une étape préliminaire de notre processus. Gestion de placements Manuvie reçoit des cotes et des données ESG d'un certain nombre de fournisseurs externes et procède à leur examen. Il en résulte ainsi une évaluation plus complète des différentes composantes de ces informations de tierces parties.

La décision d'inclure des placements ou de s'en départir n'est pas uniquement fondée sur les notes ESG des sociétés; il peut arriver que nous examinons celles qui présentent des cotes moins favorables. Plutôt que de les considérer comme des mesures d'exclusion, nous examinons les données de tierces parties afin de comprendre les facteurs à l'origine

de ces cotes. Nous y voyons une occasion de discuter avec les sociétés pour mieux comprendre les caractéristiques de développement durable qui sous-tendent leurs activités.

C'est le cas notamment dans les marchés émergents où les données ESG de tierces parties présentent souvent des lacunes et où les sociétés fournissent peu de renseignements sur les facteurs ESG. Nous pensons que notre longue expérience en matière d'investissement sur les marchés émergents nous permet d'intervenir efficacement auprès de ces sociétés de façon à compenser le manque de données. En 2021, nous nous sommes également joints à l'[Emerging Markets Investors Alliance](#) pour compléter nos propres recherches et données sur ces marchés.

Évaluations internes de nos efforts d'intégration des facteurs ESG

Afin d'inculquer un sens des responsabilités à ses équipes de placement des marchés publics, Gestion de placements Manuvie a mis au point un système interne exclusif pour évaluer et surveiller leurs efforts d'intégration des facteurs ESG. À la fin de l'année 2021, plus de 90 % de l'actif géré au sein de nos stratégies d'actions et de titres à revenu fixe de sociétés ouvertes intégrait entièrement les facteurs ESG dans notre cadre d'évaluation exclusif⁷. Nous comprenons que les investissements durables nécessitent des changements et des améliorations continus, et nous avons hâte de mettre en place un certain nombre de critères d'évaluation supplémentaires pour évaluer et mesurer les progrès de nos équipes de placement.

⁷ Au 31 décembre 2021. L'intégration repose sur les niveaux de progression de l'intégration exclusifs à Gestion de placements Manuvie, qui mesurent les progrès réalisés par les équipes de placement dans l'intégration des facteurs ESG.



Titres à revenu fixe

Notre approche en matière d'intégration des facteurs ESG aux placements en titres à revenu fixe permet de cerner les principaux problèmes au sein de chacun des secteurs. En plus de l'importance des risques liés aux facteurs ESG, nos spécialistes en placements tentent de déterminer le moment où l'incidence se fera vraisemblablement sentir. Les analystes de crédit sont responsables de l'évaluation des risques liés aux facteurs ESG et peuvent utiliser le profil de risque ESG pour rajuster le classement de la valeur relative des titres dans une industrie donnée.

Dans l'ensemble de nos stratégies de titres à revenu fixe, nos équipes de placement ont accès à une variété d'outils qui soutiennent leur processus d'intégration des facteurs ESG. Voici quelques exemples :

- **Modèle exclusif d'évaluation des risques liés aux facteurs ESG des titres souverains** – Un produit unique issu de la collaboration entre notre équipe mondiale de recherche et d'intégration des facteurs ESG et les spécialistes chevronnés des titres de créance souverains et des titres à revenu fixe multisectoriels.
- **Modèle d'analyse du risque de crédit lié aux facteurs ESG** – Un produit qui aide nos équipes à évaluer l'incidence potentielle des facteurs ESG sur les écarts de taux et le risque de défaillance.
- **Catégories d'intensité de risque** – Une méthode exclusive utilisée dans notre processus de placement lié aux titres à revenu fixe asiatiques.

Actions cotées en bourse

En plus d'utiliser des données internes et externes pour déterminer si des actions présentent un risque élevé ou faible, nos équipes communiquent activement avec les dirigeants des sociétés émettrices pour évaluer les différents types de risques liés aux facteurs ESG auxquels celles-ci sont exposées – et contribuer éventuellement à améliorer leur résilience. Ces renseignements peuvent aider à la modélisation des équipes et à définir les fluctuations par rapport à leur estimation de la juste valeur. Exemples d'intégration des facteurs ESG dans les actions cotées en bourse :

- Utiliser les risques liés aux facteurs ESG connus ou perçus pour déceler les risques de surévaluation ou de sous-évaluation.
- Utiliser les données sur le risque lié au carbone pour déterminer le niveau d'exposition aux risques climatiques d'un émetteur et élaborer un scénario de résultats potentiels en matière de risque pour la société en question.
- Rajuster les valorisations des sociétés (p. ex., au moyen d'hypothèses sur le coût du capital) en fonction des profils quantitatifs des risques et des occasions liés aux facteurs ESG.

Équipe Solutions multiactifs

En règle générale, le secteur a pris plus de temps à intégrer les facteurs ESG dans les solutions multiactifs que dans les catégories d'actions ou de titres à revenu fixe. Nous pensons toutefois qu'il est possible de dégager de la valeur au moyen d'une intégration ciblée. Notre équipe Solutions multiactifs utilise un cadre pour évaluer les aspects des risques et des occasions liés aux facteurs ESG qui s'inscrivent dans son processus de placement, qui comprend notamment :

- Partenariat avec l'équipe interne du développement durable;
- Coordination entre les équipes Actions, Titres à revenu fixe et Solutions multiactifs en vue du partage des points de vue sur les investissements durables, de façon à permettre à l'équipe Solutions multiactifs d'effectuer une analyse ascendante des risques et des occasions dans l'ensemble des secteurs;
- Collaboration avec l'équipe interne Recherche de gestionnaires, Monde pour évaluer la profondeur et la qualité de l'intégration des facteurs ESG pour les gestionnaires des catégories d'actif individuelles utilisées dans les solutions multiactifs;
- Recherches et publication d'analyses macroéconomiques sur les facteurs ESG et leur incidence potentielle sur les marchés financiers;
- Intégration des rajustements et des scénarios ESG dans les données économiques et les données fondamentales du marché qui déterminent les prévisions à l'égard des catégories d'actif;
- Amélioration du regroupement et de l'analyse des données, des approches quantitatives et des outils de constitution de portefeuille pour tenir compte des facteurs ESG.

Étude de cas

Cadre d'évaluation des facteurs ESG pour les titres de créance asiatiques

Pour renforcer l'intégration des facteurs ESG dans le processus de placement et en accroître la transparence, notre équipe de recherche sur les titres de créance asiatiques a mis au point un cadre d'évaluation du risque ESG interne exclusif pour les titres à revenu fixe asiatiques. Le cadre saisit systématiquement les risques liés aux facteurs ESG et cherche à préciser et à quantifier l'incidence de chaque facteur ESG sur la décision de l'équipe de placement lorsqu'elle évalue la solvabilité de chaque société émettrice et lui attribue une note.

Le cadre permet à l'équipe de recherche des titres de créance asiatiques d'indiquer le niveau d'exposition aux risques liés aux facteurs ESG des émetteurs, en les classant dans l'une des quatre catégories d'intensité de risque pour chacun des facteurs, c.-à-d. environnementaux, sociaux et de gouvernance, en fonction de diverses caractéristiques qualitatives et quantitatives. Les catégories d'intensité de risque mettent l'accent sur les risques liés aux facteurs ESG qui, de l'avis de l'équipe, ont une incidence significative sur le profil de crédit d'une société, en réduisant ses flux de trésorerie ou en affaiblissant la protection des intérêts des créanciers, par exemple, ou par le biais d'autres éléments liés au crédit qui peuvent avoir une incidence sur le risque de défaut de paiement. Les rapports ESG provenant des fournisseurs de données de tierces parties peuvent être consultés aux fins de référence pour aider les analystes de crédit à signaler les lacunes ESG d'un émetteur. L'importance des facteurs ESG varie selon le secteur; par conséquent, nos équipes utilisent un modèle d'évaluation de l'importance des facteurs ESG pour chaque secteur afin d'assurer l'uniformité. En fin de compte, l'évaluation de l'importance exige également que chaque analyste fasse preuve d'un certain jugement, selon sa compréhension de la société et de la dynamique du secteur. Les émetteurs signalés par ce système exclusif sont aussi exclus de notre univers d'investissements durables stratégiques, et nous pouvons soulever les points se dégageant de l'évaluation lors d'activités d'engagement avec eux.



**Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG**

Étude de cas

Stratégie climatique mondiale de Gestion de placements Manuvie

Notre stratégie climatique mondiale adopte une approche avancée qui recoupe les mesures climatiques et l'intégration des facteurs ESG. Au moyen de données et de cotes quantitatives brutes sur les facteurs ESG, nous avons créé un modèle qui nous permet de repérer les sociétés émettrices d'actions qui répondent aux rigoureux critères de leadership en matière de changements climatiques de la stratégie. Nous analysons ces données dans le cadre de notre approche fondamentale, en investissant dans des sociétés qui, selon nous, présentent des modèles d'affaires solides et durables. Aux fins de constitution du portefeuille, nous examinons un large éventail de risques et d'occasions dans tous les domaines connexes aux facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés aux changements climatiques, la gouvernance et la performance sociale. En plus de notre processus de recherche, nous utilisons notre approche d'engagement axée sur la gérance active et les résultats. Il se peut que nous demandions aux sociétés d'expliquer clairement leur position en ce qui a trait aux risques afin de mieux quantifier les occasions de nature environnementale ou de chercher à obtenir des résultats sous forme d'engagements et de cibles. Nous cherchons ainsi à donner aux sociétés que nous détenons, ou pouvons détenir, l'occasion de devenir un chef de file en matière de changements climatiques.



**Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG**



Catégories d'actif privé

Au sein de nos portefeuilles des marchés privés, nous sommes souvent investisseurs et exploitants; deux fonctions qui nous donnent, à notre avis, une perspective unique sur les préoccupations et les pratiques d'affaires en matière de développement durable. Par exemple, lorsque nous investissons dans des actifs immobiliers, forestiers et agricoles et les exploitons, nous cherchons à aller plus loin en matière d'investissement durable et de gérance, tout en augmentant la valeur de ces actifs et en ayant une incidence positive sur l'ensemble de nos parties prenantes. Dans le cadre de nos investissements dans les infrastructures, les placements privés et les titres de créances privés, nous mettons l'accent sur l'établissement de solides relations avec les sociétés, les promoteurs et nos coinvestisseurs, ce qui permet une approche significative en matière de développement durable et renforce notre influence sur les actifs et les sociétés clés de nos portefeuilles.

De plus, en tant qu'investisseurs à long terme et gestionnaires du capital de nos clients, nous mettons à profit notre vaste expérience en ce qui a trait à la recherche, à la gouvernance, à la collaboration et à la mise en œuvre de pratiques en matière de développement durable pour gérer sur de longues périodes les risques et les occasions liés au développement durable, dans toutes nos catégories d'actif.

Infrastructure

L'importance de l'investissement durable dans les infrastructures est particulièrement évidente en raison de la nature à long terme des actifs et de l'horizon de placement. Par conséquent, nous croyons qu'une bonne gestion des risques et des occasions liés aux facteurs ESG dans nos placements dans les infrastructures peut mener à des rendements durables à long terme.

Les pratiques d'intégration des facteurs ESG de notre équipe comprennent les étapes clés suivantes et s'appliquent à l'ensemble de nos placements dans toutes les régions :

- Nous utilisons un processus de contrôle préalable des facteurs ESG axé sur l'importance qui a été mis au point en combinant des ressources externes provenant du SASB, des PRI et de notre propre expertise.
- Nous documentons les résultats du contrôle préalable des facteurs ESG dans le document de travail sur les placements qui est évalué lors du processus d'approbation du comité de placement.
- Après avoir procédé à des investissements, l'équipe Infrastructures continue de surveiller tous les aspects importants qui pourraient avoir une incidence sur un actif ou une société, y compris les facteurs ESG. Elle cherche habituellement à obtenir une représentation au sein du conseil d'administration et à observer de solides mécanismes de protection et de gouvernance au sein de ses sociétés en portefeuille. Elle peut ainsi exercer son influence ou son droit de veto relativement aux principales décisions prises à l'égard des activités commerciales ou financières d'une société et, parfois, de la gestion de facteurs ESG pertinents.

Immobilier

En tant que propriétaires d'immeubles et gestionnaires d'actifs, nous respectons cinq engagements à l'égard d'une gestion immobilière durable :

- 1** Réduire au minimum notre impact environnemental
- 2** Soutenir la santé et le mieux-être
- 3** Susciter la collaboration de nos parties prenantes en ce qui a trait au développement durable
- 4** Promouvoir des pratiques commerciales responsables
- 5** Rendre compte de notre rendement



Notre approche en matière de développement durable dans le secteur immobilier repose sur des investissements immobiliers responsables et est conforme aux normes et critères de référence mondiaux, y compris le [GRESB](#).

Nous intégrons les facteurs ESG dans toutes nos pratiques de gestion des placements, de gestion et d'exploitation d'actifs à l'échelle de la chaîne de valeur immobilière : du développement et de l'acquisition d'un actif à toutes les facettes de la gestion des actifs. De plus, nous avons défini de façon officielle les pratiques de développement durable applicables aux investissements, à l'exploitation, à la gestion des immeubles et à la location. L'application de ces pratiques est facilitée par des ressources comme l'outil Sustainability in Investment and Due Diligence Checklist (en anglais seulement), les clauses de développement durable intégrées dans nos baux standards et nos propres Normes de durabilité des immeubles pour l'exploitation des immeubles. Lorsque des tierces parties assurent la gestion des immeubles en notre nom, nous exigeons qu'elles adhèrent à nos pratiques standards.

Dans l'ensemble de notre portefeuille mondial, nous établissons des cibles par rapport à la consommation d'énergie et d'eau, ainsi qu'au réacheminement des déchets. En 2020, nous avons fixé un objectif de réduction des émissions de GES⁸. Nous faisons état des progrès réalisés à l'égard de ces cibles chaque année dans notre rapport sur le développement durable d'Immobilier Manuvie, accessible au public.

Placements privés et dette privée

En ce qui concerne les placements privés et la dette privée, la capacité d'analyser les enjeux liés au développement durable potentiellement importants avant de faire un placement nous permet de bien tenir compte des risques de baisse potentiels.

Pour tous les placements, dans toutes les régions, les équipes Actions de sociétés fermées et Titres de créance privés évaluent les facteurs ESG de chaque placement au cours du contrôle préalable et intègrent leurs conclusions à l'analyse fondamentale. Dans le cas de nos co-investissements, de nos activités sur le marché secondaire du capital-investissement, de nos prêts de premier rang et de second rang, le promoteur fait aussi l'objet d'une évaluation des facteurs ESG. Pour orienter leurs évaluations, les équipes utilisent un outil de contrôle préalable des facteurs ESG mis au point à l'interne, qui repose sur les ressources externes du SASB et des PRI ainsi que sur leur propre expertise.

Les résultats du contrôle préalable des facteurs ESG sont documentés dans un document de travail final sur les placements qui est présenté lors du processus d'approbation du comité de placement. Les données sur les facteurs ESG figurant dans ce document incluent un résumé des facteurs importants liés au développement durable, une liste de signaux d'alarme ainsi que leur définition, des points à améliorer, les plans du promoteur visant à combler les lacunes et les domaines dans lesquels la société en portefeuille a déjà bien progressé.

Après avoir procédé à des investissements, les équipes collaborent étroitement avec leurs partenaires de placement pour surveiller tous les aspects importants qui pourraient avoir une incidence sur le placement ou la société, y compris les facteurs liés au développement durable. Afin de s'assurer que les enjeux importants liés au développement durable ne sont pas négligés, les équipes de placement mettent à profit divers outils, comme les droits des actionnaires, les sièges au conseil d'administration et leurs relations avec les partenaires de placement, qui contrôlent habituellement les sociétés en portefeuille sous-jacentes.

⁸ Les cibles par rapport à la consommation d'énergie visent à la fois la consommation d'énergie absolue (éq. MWh) et la consommation d'énergie normalisée (éq. kWh/pi). Les cibles par rapport à la consommation d'eau portent à la fois sur la consommation absolue d'eau (m³) et sur l'intensité de la consommation d'eau normalisée (L/pi). Les cibles en matière de déchets tiennent compte des déchets recyclés (tonnes), des déchets déversés à la décharge (tonnes) et du taux de réacheminement des déchets (%). La cible de réduction des émissions de GES vise à réduire l'intensité des émissions de portée 1 et 2 des propriétés dont nous avons le contrôle opérationnel.

Étude de cas

Résilience climatique s'appuyant sur l'adaptation et la gestion dans le secteur immobilier

On peut penser à la résilience climatique comme étant la capacité de se préparer aux chocs et aux facteurs de stress liés aux changements climatiques, de les endurer et de s'en rétablir, y compris les effets à long terme des changements climatiques et les risques commerciaux qui y sont associés. Dans le cadre de nos activités immobilières, nous avons conçu une approche en trois étapes pour gérer la résilience :

- 1 Sensibilisation** – Pour fournir à nos équipes l'information pertinente et renforcer les capacités internes nécessaires à la gestion des risques climatiques et au développement de la résilience.
- 2 Évaluation des risques et des occasions** – Pour déterminer et comprendre les risques et les occasions liés aux changements climatiques.
- 3 Intégration des pratiques exemplaires** – Pour atténuer et gérer les risques liés aux changements climatiques au moyen d'outils et de processus de résilience utilisés dans nos activités.

La résilience ne se limite pas aux activités relatives aux immeubles. Nous nous efforçons aussi de l'intégrer dans d'autres aspects de nos activités immobilières. Nous évaluons les risques physiques liés aux changements climatiques que comportent nos portefeuilles de placements dans le cadre de notre processus de contrôle préalable habituel. De plus, nous avons commencé à intégrer les risques et la résilience climatiques dans notre processus de promotion immobilière, nous envisageons d'incorporer les évaluations climatiques sur le plan physique dans la sélection des sites et nous sommes en train de déterminer les mesures de résilience standard à inclure dans le processus de conception.





Terrains forestiers exploitables et agriculture

Le principe directeur de nos activités forestières et agricoles est qu'une bonne gérance permet de réaliser de bonnes affaires. En tant que gestionnaires d'importants actifs forestiers et agricoles partout dans le monde, nous avons l'occasion de contribuer à trouver des solutions aux défis mondiaux en matière de développement durable.

Nous tenons compte de tous les facteurs qui, à notre avis, peuvent avoir des répercussions financières importantes sur ces placements, notamment les enjeux liés au développement durable. Ces derniers sont particulièrement importants pour les investissements dans des actifs réels rattachés à des terres. Nos activités forestières et agricoles reposent sur cinq piliers du développement durable :

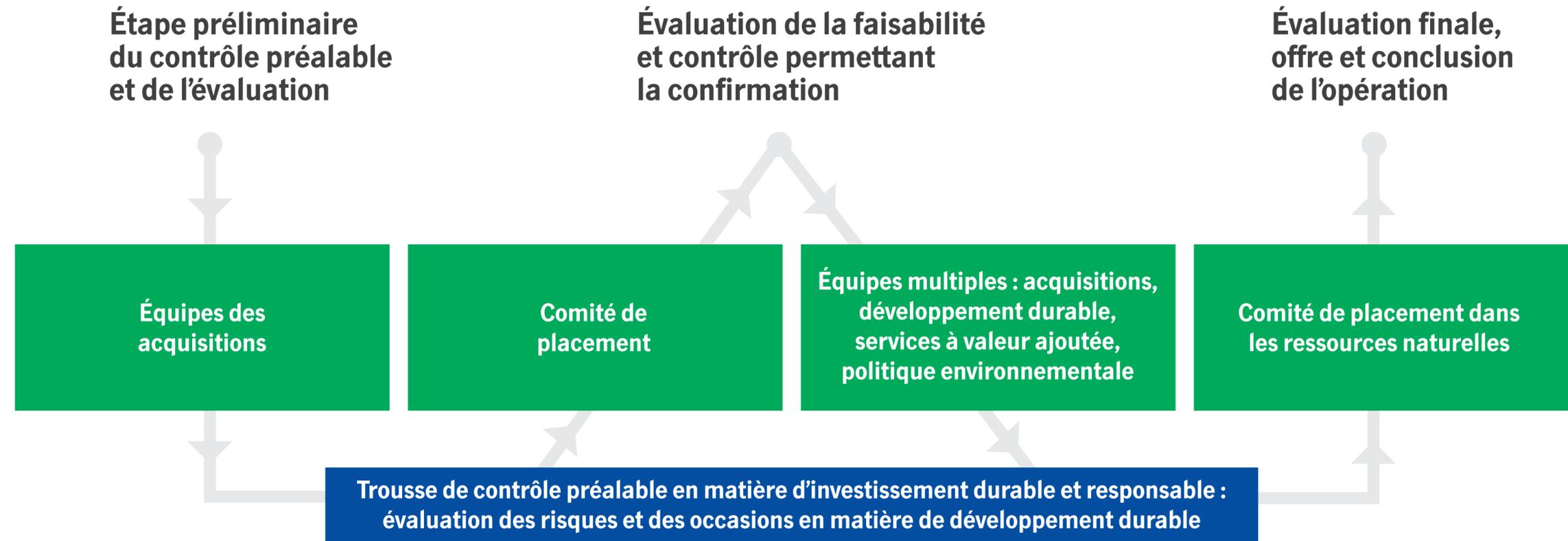
- 1** Stabilité climatique
- 2** Résilience des écosystèmes
- 3** Protection des bassins versants
- 4** Autonomisation des gens
- 5** Prospérité des collectivités

Afin de veiller à ce que tous les risques liés aux facteurs ESG et toutes les occasions pertinentes soient pris en considération selon un processus normalisé lors de chaque transaction, nos équipes chargées de l'acquisition utilisent notre trousse en matière de développement durable et d'investissement responsable. Celle-ci a été conçue pour permettre une approche cohérente et structurée afin d'évaluer les caractéristiques d'une occasion d'investissement. La trousse est structurée autour de nos cinq piliers en matière de développement durable et documente les évaluations pertinentes entreprises relativement à chacun d'eux.

Nous gérons nos forêts et nos exploitations agricoles non seulement de manière à obtenir un rendement financier concurrentiel, mais aussi pour atteindre les principaux objectifs environnementaux et sociaux définis par les normes de développement durable d'organismes externes. Dans le domaine de la foresterie, ces organismes comprennent la [Sustainable Forestry Initiative \(SFI\)](#) et le [Forest Stewardship Council \(FSC\)](#), et dans le domaine de l'agriculture, ils comprennent [Leading Harvest](#) et d'autres organismes, comme [GlobalG.A.P.](#), [Good Agricultural Practices \(GAP\) de l'USDA](#), [LODI RULES](#) et [SAI-FSA](#).

Afin de s'assurer de toujours respecter les normes, nous suivons un ensemble complet de principes de gérance qui intègrent le développement, la gestion et l'exploitation des terrains pour la production de produits utiles, en s'engageant à préserver la qualité du sol, de l'air et de l'eau, la diversité biologique et l'habitat de la faune et à contribuer à des collectivités dynamiques et saines. Ces principes inspirent des politiques de gestion plus détaillées qui guident nos professionnels de la gestion immobilière dans leurs décisions courantes de gestion des actifs.

Trousse en matière de développement durable et d'investissement responsable pour les secteurs forestiers et agricoles : l'intégration du développement durable dans le processus de placement



Thème de développement durable et d'investissement responsable	Stabilité climatique	Résilience des écosystèmes	Protection des bassins versants	Autonomisation des gens	Prosperité des collectivités
Risques et occasions	<ul style="list-style-type: none"> • Incidence des changements climatiques • Émissions • Déforestation • Séquestration du CO₂ 	<ul style="list-style-type: none"> • Terres écosensibles • Aires protégées • Biodiversité • Espèces menacées et en voie de disparition • Banque de compensation écologique 	<ul style="list-style-type: none"> • Quantité et qualité de l'eau • Inondations, risque de sécheresse • Épuisement des eaux souterraines • Gestion des réserves d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et sécurité • Formation et perfectionnement • Pratiques de travail • Droits de la personne 	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec la collectivité • Peuples autochtones • Création d'emplois • Recherche, stages
Dimensions	Probabilité x Impact x Atténuation x Ressources				



Gérance, investissement et intégration des facteurs ESG



**Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG**

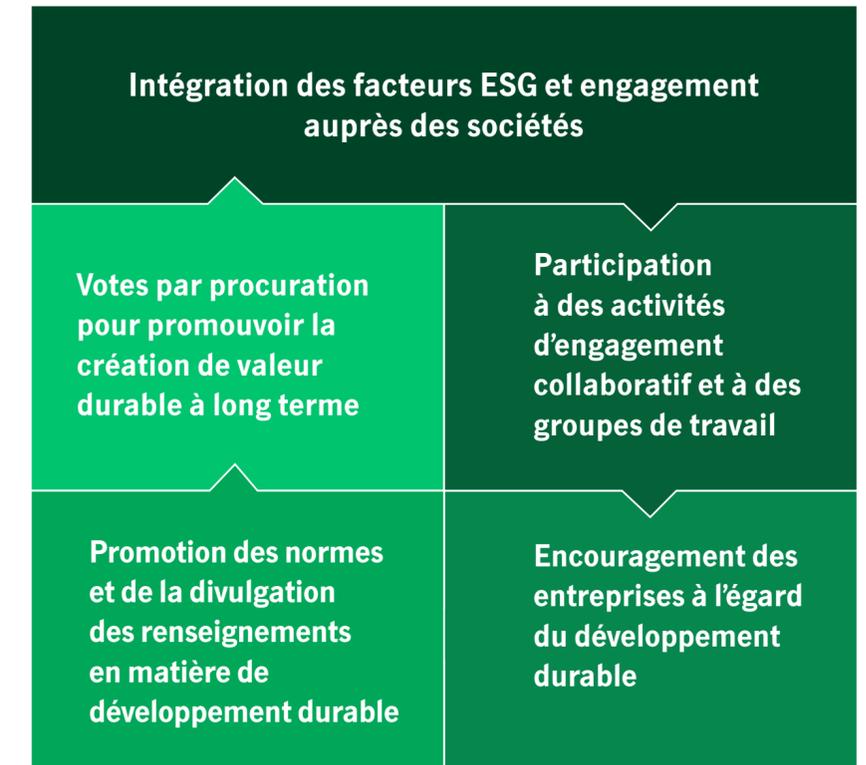
Faire le lien entre l'investissement et la gérance

L'engagement actionnarial est un élément clé de nos processus d'investissement et d'intégration des facteurs ESG. Par l'intermédiaire de nos activités de gérance, nous concrétisons le principe de gestion durable; autrement dit, nous influençons la gestion des actifs afin de créer de la valeur au sein de nos portefeuilles et de la préserver.

En tant qu'investisseurs, nous exerçons nos droits et menons des activités d'engagement auprès des parties prenantes afin de favoriser l'adoption de pratiques exemplaires en ce qui concerne l'exploitation, la communication de l'information, la surveillance et la gouvernance des risques et des occasions importants liés au développement durable. Nos équipes de placement exercent leurs droits et responsabilités liés à l'engagement actionnarial en collaboration avec des partenaires internes et externes à la société.

Dans le cas du vote par procuration, qui est un exemple éloquent, plusieurs unités fonctionnelles collaborent avec nos équipes de placement et des investissements durables pour exercer leurs droits conformément aux politiques de vote tout en cherchant à prendre des décisions qui seront avantageuses pour les clients. Pour donner un autre exemple, nous adoptons et mettons en œuvre des pratiques en matière de gestion forestière pour pouvoir tirer de la valeur de nos actifs forestiers actuels tout en assurant leur durabilité à long terme. Ces pratiques de gérance sont essentielles pour assurer le rendement satisfaisant de nos portefeuilles.

Les activités de gérance au profit des objectifs de développement durable et de la solidité opérationnelle



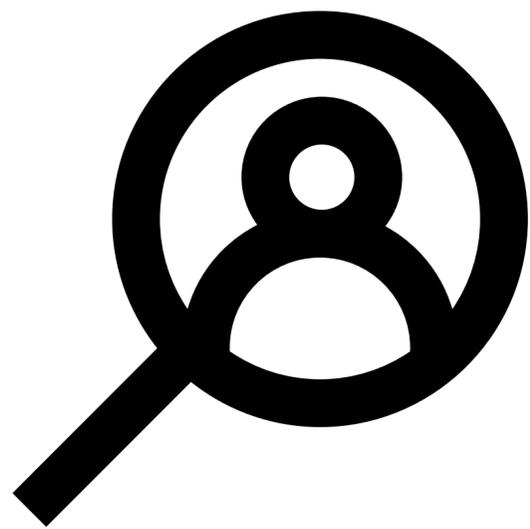
À titre indicatif seulement.



**Gérance,
investissement
et intégration
des facteurs ESG**

Perspectives

Depuis l'adoption de notre première politique ESG en novembre 2015, nous avons rapidement intégré les facteurs liés au développement durable à nos processus de placement et à nos activités, et nous avons fait preuve d'innovation et d'engagement dans ce qui reste un domaine en pleine évolution. Nous prévoyons d'organiser des séances de formation plus ciblées en 2022 pour nous concentrer plus particulièrement sur divers secteurs émergents du développement durable. Nous comptons aussi publier d'autres documents pour aider les clients à comprendre notre approche à l'égard d'un certain nombre d'enjeux en matière de développement durable. Nous sommes déterminés à améliorer continuellement nos pratiques et, dans cette optique, nous prévoyons peaufiner notre cadre d'intégration des facteurs ESG sur les marchés publics afin d'encourager la progression continue des équipes qui ont atteint notre plus haut niveau d'intégration actuel.



Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services



Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services

Gestion de placements Manuvie adhère à des pratiques commerciales éthiques et à des règles de bonne gouvernance; ces deux éléments font partie intégrante de la façon dont nous voulons exercer nos activités et de notre succès à long terme. Pour atteindre ces objectifs, il faut que nos partenaires, incluant nos fournisseurs, soient engagés à l'égard de l'intégrité et de normes cohérentes élevées.

Notre approche en matière de collaboration avec les fournisseurs

Pour veiller à ce que nos fournisseurs agissent avec intégrité et respectent de façon constante des normes élevées, nous leur demandons de se conformer aux exigences du Code de déontologie des fournisseurs de Manuvie.

Pour veiller à ce que nos fournisseurs agissent avec intégrité et respectent nos normes cohérentes élevées, nous leur demandons de se conformer aux exigences du Code de déontologie des fournisseurs de Manuvie.

- **Respect absolu des lois et règlements applicables**, y compris les lois en matière d'antitrust, de lutte contre le blanchiment d'argent et de lutte contre la corruption
- **Sécurité rigoureuse des données des sociétés et des clients** par le respect de l'ensemble des ententes, des politiques, des processus et des contrôles en matière de protection des renseignements personnels et de non-divulgence afin d'assurer la confidentialité et la sécurité de tous les renseignements fournis par Gestion de placements Manuvie



- **Obligations envers leurs employés** au moyen de pratiques équitables en matière de travail, d'une culture qui traite les associés avec dignité et respect et d'un milieu de travail qui offre une protection contre le harcèlement, les mauvais traitements, la discrimination et la violence
- **Processus de détection des violations des droits de la personne dans la chaîne d'approvisionnement**, d'abord par la conformité à la totalité des lois, actes, règlements et codes en matière de lutte contre l'esclavage et la traite des personnes, et ensuite par l'application de processus de contrôle préalable dans l'ensemble de leurs activités
- **Milieus de travail sécuritaires** qui offrent des environnements sains à leurs employés et des pratiques visant à réduire ou à éliminer les dangers
- **Répercussions environnementales limitées** au moyen de politiques et de procédures documentées qui réduisent au minimum ou atténuent les répercussions des activités commerciales sur l'environnement

Nous nous réservons le droit de faire un suivi auprès de tous les fournisseurs, de les évaluer et de les soumettre à un audit conformément à notre Code de déontologie des fournisseurs, et nous pouvons cesser de faire affaire avec eux en cas de non-respect des dispositions de notre code.

Évaluation et surveillance continues

Au moyen de mécanismes officiels et non officiels, nous surveillons le risque et le rendement liés aux fournisseurs pendant toute la durée des partenariats avec chacun d'eux. Notre équipe Approvisionnement collabore avec les unités administratives locales pour procéder à des examens périodiques des capacités des fournisseurs de services. Chaque examen donne un aperçu du rendement d'un fournisseur à un moment donné. Regroupés au fil du temps, ces aperçus révèlent une vue d'ensemble des tendances à ce chapitre pour la durée de la relation d'affaires. Nous évaluons les fournisseurs selon les critères suivants :

- Qualité des produits et services
- Connaissances et compétences techniques
- Intégrité des données
- Facturation
- Concentration sur la réalisation de gains d'efficacité
- Rapidité d'exécution des services et de production des rapports
- Intervention en cas d'incident
- Gestion des relations
- Compétences du personnel et des ressources
- Obligation de collaboration

Nous communiquons aussi avec nos fournisseurs – parfois quotidiennement – au sujet de leurs produits et services, et échangeons fréquemment des pratiques exemplaires et, au besoin, des suggestions pour les aider à apporter des améliorations à leurs produits et services. Ces échanges créent des partenariats plus dynamiques qui nous permettent de réagir rapidement à l'évolution de la conjoncture commerciale et aux besoins de nos clients.

Diversité des fournisseurs

La diversité des fournisseurs est un aspect important de l'approvisionnement. De plus en plus, nous évoluons dans un monde où les groupes autrefois sous-représentés et leurs alliés remettent en question le statu quo, et nous croyons que des occasions de production de richesse plus équitables contribueront à montrer le chemin d'un avenir durable. La diversité des fournisseurs est l'une des façons de lutter contre les iniquités des relations avec les fournisseurs. Notre programme de diversité des fournisseurs reconnaît les sociétés détenues et exploitées par des personnes faisant partie de groupes traditionnellement mal desservis, notamment



Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services

les minorités, les femmes, les membres de la communauté LGBTQ+, les personnes handicapées, les anciens combattants, les anciens combattants invalides et les peuples autochtones du Canada.

Dans les cas où nous exploitons des actifs immobiliers, forestiers et agricoles, les équipes responsables de l'approvisionnement de Gestion de placements Manuvie qui s'occupent de ces catégories d'actif supervisent les activités d'approvisionnement particulières. Elles s'appuient sur des spécialistes des investissements durables qui veillent au respect de pratiques contractuelles responsables et aident à inclure une terminologie responsable dans nos contrats. Ces professionnels guident également les mises à jour des pratiques contractuelles responsables et fournissent de la formation sur cette approche aux professionnels de l'approvisionnement, au besoin.

Nous continuons de mettre l'accent sur l'intégrité des données ESG

La qualité, l'étendue et la production des données et des recherches sur les facteurs ESG sont directement liées à notre succès en tant que société puisque nous croyons que l'intégration de ces facteurs stimule le rendement dans l'ensemble de nos produits et services. En raison de la nature dynamique des investissements durables, nous devons repérer, à des fins de collaboration, les fournisseurs qui produisent des données et des recherches solides aujourd'hui et font preuve d'une capacité à innover et à prévoir les tendances de demain.

Nous évaluons régulièrement les nouveaux produits, les ensembles de données émergentes et les outils afin de continuer à faire appel aux fournisseurs qui répondent le mieux aux besoins de nos clients, de notre société et de nos parties prenantes. En 2021, nous avons continué de voir surgir de nouveaux fournisseurs de données dans le secteur des facteurs ESG, principalement à l'égard des fournisseurs de solutions liées au Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (SFDR) et à la taxonomie de l'UE.

Nous travaillons aussi régulièrement avec nos fournisseurs actuels de données et de recherches sur les facteurs ESG afin de les aider à améliorer leurs services; nous avons constaté, par exemple, que ces données et recherches sont en général plus largement accessibles pour les actions cotées que pour les titres de dette publique. Nous collaborons avec nos fournisseurs pour élargir la couverture des émetteurs

de titres de créance, surtout en ce qui concerne les petits émetteurs, les émetteurs des marchés émergents et les émetteurs dont les actions ne sont pas cotées en bourse. Nous effectuons régulièrement des évaluations de la qualité des données de nos fournisseurs; par exemple, en 2021, nous avons comparé un ensemble de données de gouvernance d'entreprise que nous utilisons actuellement à celles d'un autre fournisseur. Même si l'autre fournisseur avait un plus grand nombre de points de données, nous avons décidé de ne pas inclure ce nouveau fournisseur vu que les points de données supplémentaires n'avaient pas d'incidence sur notre analyse de la gouvernance d'entreprise. En 2021, nous avons également évalué les fournisseurs des données liées au SFDR et à la taxonomie de l'UE et effectué des analyses de la qualité des données. Dans ce cas particulier, la qualité des données dépend de la façon dont les sociétés communiquent l'information. Bien que nous prévoyions que les sociétés européennes harmonisent leur information plus rapidement que celles des autres régions, nous nous attendons à ce que les renseignements convergent à l'avenir, surtout quand les sociétés avant-gardistes ayant une présence mondiale prennent les devants en affichant des pratiques exemplaires.

Rectification des données erronées

Lorsque les taux d'erreur sont élevés, nous voyons à ce que les données soient mises à jour ou corrigées et cherchons à obtenir des fournisseurs de services concernés l'assurance que leurs processus seront améliorés afin d'éviter des problèmes semblables à l'avenir. Par la suite, nous faisons le suivi de tous les engagements pris par ces fournisseurs et de toutes les demandes d'amélioration faites auprès d'eux dans le cadre d'examen réguliers nous permettant de régler les problèmes importants durant le processus de renouvellement des contrats. En 2021, nous avons eu 27 interactions avec des fournisseurs de services à l'occasion desquelles nous avons demandé qu'une mise à jour ou des corrections soient apportées aux données. Depuis 2020, nous faisons le suivi de plus de 120 engagements axés sur les résultats auprès de fournisseurs de services dans le cadre desquels nous avons demandé des changements à la méthodologie, la mise en œuvre et l'ajout d'autres indicateurs clés de performance (ICP) ainsi qu'à la couverture des émetteurs.

Chaque année, Gestion de placements Manuvie procède à un examen de diligence raisonnable à l'endroit de notre fournisseur de services de procuration. Des spécialistes de différents domaines de la société, y compris des dirigeants des

équipes Approvisionnement, Services juridiques et Conformité, Exploitation, Sécurité informatique et Placement, assistent à cette réunion pour veiller à ce que divers aspects de l'exploitation et des activités du fournisseur de services de procurement soient examinés de près. Nous passons en revue les politiques en matière d'éthique et de conflits d'intérêts, les mises à jour réglementaires, la gestion des placements, la tenue des votes, la recherche, l'élaboration des politiques, la sécurité de l'information, les mises à jour des services et les changements importants apportés aux activités des fournisseurs pour l'année écoulée. Les points abordés lors de cette réunion peuvent favoriser le dialogue entre Gestion de placements Manuvie et le fournisseur de services de procurement au cours des mois suivants, à mesure que nous recueillons des renseignements pertinents et travaillons à améliorer le service.

Cadre centralisé concernant l'importance des facteurs ESG

Gestion de placements Manuvie dispose d'une plateforme centrale de recherche que nos équipes de placement des marchés publics peuvent utiliser pour faire le suivi des émetteurs, consigner des notes en matière de recherche et d'engagement, et passer en revue le rendement relatif, entre autres fonctions. Nous avons collaboré avec le fournisseur de la plateforme de recherche pour créer une application sur mesure qui incorpore notre cadre exclusif concernant l'importance des facteurs ESG dans notre base de données de recherche centralisée. En collaboration avec notre fournisseur, nous avons lancé cette application sur notre plateforme de recherche. Elle permet d'améliorer l'intégration des facteurs ESG en soulignant les risques et les occasions liés aux facteurs ESG que présentent certains émetteurs.

Exigences relatives à nos gestionnaires de placements immobiliers

En 2021, nous avons transféré notre plateforme d'actifs immobiliers américains à des gestionnaires immobiliers externes. Les exigences à l'égard des facteurs ESG et les rapports sur le développement durable ont ainsi fait partie à la fois des demandes de propositions et des ententes de gestion immobilière. Nous exigeons de nos gestionnaires immobiliers externes qu'ils respectent nos propres politiques en matière de développement durable, qu'ils nous communiquent des mises à jour deux fois par année conformément à nos Normes de durabilité des immeubles, qu'ils nous envoient les factures des services publics tous les mois et qu'ils nous fournissent les données ESG demandées aux fins d'information concernant,

par exemple, les audits relatifs à la gestion et au réacheminement des déchets, la consommation d'énergie, la consommation de frigorigène ou de diesel, les activités de mobilisation des locataires, ainsi que le nombre d'occupants.

Sélection et surveillance des gestionnaires externes

Notre équipe Recherche de gestionnaires, Monde est responsable de l'évaluation des placements, de la prise de décisions et de la surveillance des actifs à l'égard desquels Gestion de placements Manuvie a délégué certaines ou la plupart des fonctions de gestion des placements à un gestionnaire externe. Cette équipe surveille et évalue continuellement nos actifs dont la gestion est ainsi déléguée. L'équipe Recherche de gestionnaires, Monde a répondu aux exigences du secteur en améliorant ce processus de surveillance grâce à un examen des activités d'intégration et de gérance des facteurs ESG de ces gestionnaires externes.

L'équipe tire parti de plusieurs sources d'information dans son évaluation des facteurs ESG et de la gérance :

- **Examens des facteurs ESG** – Séances tenues avec les équipes de gestion de portefeuille lors des réunions annuelles de contrôle préalable; pour les partenaires stratégiques importants, l'équipe rencontrera également les responsables des facteurs ESG, s'il y a lieu.
- **Appels trimestriels** – Discussions sur l'intégration des facteurs ESG dans le contexte des facteurs fondamentaux du positionnement du portefeuille lors des appels trimestriels avec les équipes de placement.
- **Questionnaire sur le contrôle préalable** – Questions portant sur les facteurs ESG faisant partie du questionnaire sur le contrôle préalable annuel envoyé aux gestionnaires.
- **Accès aux données ESG** – Les analystes des équipes ont accès aux outils et aux données pour la production de rapports ESG par l'intermédiaire de FactSet, Morningstar Direct et MSCI Barra.
- **Évaluations internes formelles** – Discussions structurées sur l'évaluation des facteurs ESG entre les analystes et les chefs régionaux, au cours desquelles les chefs régionaux vérifient les examens des analystes du point de vue du marché en général.



Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services

Processus de surveillance rigoureux des gestionnaires



1 Chaque jour

- Surveillance du rendement et du positionnement
- Interactions

2 Chaque semaine

- Réunions d'équipe
- Partage de pratiques exemplaires

3 Chaque mois

- Rencontres de recherche mondiale
- Comité de surveillance des risques de placement

4 Chaque trimestre

- Réunions du conseil d'administration et du comité de placement
- Examens des placements de la stratégie

5 Chaque année

- Rencontres de contrôle préalable avec les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires des risques et les principaux dirigeants
- Questionnaire annuel sur les risques à l'intention des gestionnaires



Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services

Perspectives

Le monde des fournisseurs de données, de recherche et de cotes en matière de facteurs ESG est très fragmenté. Aucune société ne fournit à elle seule la portée, la qualité et les solutions qui correspondent à tous les types de placement que détient Gestion de placements Manuvie au sein de nos portefeuilles. Parallèlement, les offres de services liés aux fournisseurs et aux données continuent d'évoluer à un rythme rapide, et nous avons hâte d'évaluer les nouvelles capacités et fonctionnalités des fournisseurs pendant la prochaine année. Nous espérons trouver de nouveaux éléments et de nouveaux fournisseurs qui nous aideront à mieux intégrer les données sur le développement durable dans nos processus de placement et à soutenir notre gamme de produits. Nous espérons aussi publier un énoncé concernant notre surveillance de la gérance et des pratiques d'intégration des facteurs ESG des gestionnaires délégués.



**Surveillance des
gestionnaires et
des fournisseurs
de services**



Engagement

Nous croyons qu'en discutant avec les entreprises de leurs problèmes les plus importants en matière de développement durable, il est possible d'améliorer leur compétitivité et leur rentabilité à long terme, et d'assurer ainsi la prospérité des investisseurs, des entreprises et de la société dans son ensemble.

Notre approche en matière d'engagement

Nous utilisons l'engagement comme un outil servant à la fois à recueillir de l'information et à inciter d'autres parties prenantes à adopter des pratiques exemplaires. Nos activités d'engagement auprès des sociétés nous aident à approfondir notre compréhension des enjeux liés au développement durable qui sous-tendent leurs stratégies tout en leur permettant de mieux comprendre notre processus et nos objectifs de placement. En tant qu'investisseurs, nous jouons un rôle crucial quand il s'agit d'encourager les entreprises à adopter des pratiques commerciales durables qui favorisent une croissance à long terme stable et réduisent les impacts potentiels des risques importants liés au développement durable au fil du temps. Nos engagements auprès des sociétés portent sur une variété de questions importantes d'ordre général et stratégique et liées aux facteurs ESG qui pourraient avoir une incidence sur leur évaluation, leur position profonde ou leur stratégie.

La diversité de notre approche en matière d'engagement

Compte tenu de notre structure personnalisée, les priorités en matière d'engagement varieront d'une équipe de placement à l'autre, selon l'orientation ou le profil des portefeuilles ou des placements. La taille d'un placement au sein des portefeuilles et la nature de tout risque émergent ou de toute controverse importante comptent parmi les facteurs qui peuvent déclencher et façonner ces engagements. Par exemple, à la suite de divers changements apportés à la fiscalité des banques américaines, notre équipe Finances s'est penchée sur l'engagement en matière de gouvernance fiscale pour s'assurer que la comptabilisation des revenus se reflétait adéquatement dans les programmes de rémunération des dirigeants.



Engagement



Engagement

Les objectifs peuvent aussi changer d'une région à l'autre. Par exemple, la communication des renseignements sur les facteurs ESG peut être une priorité pour les marchés émergents où cela n'est pas une pratique courante, tandis que les améliorations apportées à la gestion et aux résultats des facteurs ESG peuvent davantage retenir l'attention sur les marchés développés où la communication des facteurs ESG est plus fréquente. Compte tenu de la répartition variée de nos portefeuilles et de nos actifs, chaque équipe de placement établit ses priorités en matière d'engagement en tenant compte de tous ces facteurs pertinents en consultation avec nos spécialistes en développement durable.

Distinction des interlocuteurs selon la catégorie d'actif

Nous sommes conscients que dans le cadre de nos activités d'engagement avec les marchés publics, nous pouvons avoir des échanges similaires d'un portefeuille à l'autre, avec des représentants qui varient selon la catégorie d'actif. Par exemple, pour les actions et les obligations de sociétés cotées en bourse, nous cherchons à interagir avec des équipes de haute direction. Lorsqu'il s'agit d'obligations gouvernementales, nous privilégions les discussions avec un représentant du gouvernement travaillant dans le domaine environnemental ou financier. Dans le cas des obligations municipales, nous nous entretenons avec des représentants élus chargés des finances locales.

Engagements internes axés sur les résultats

Gestion de placements Manuvie exécute tous ses engagements en faisant appel à du personnel interne; cette responsabilité n'est pas déléguée à une tierce partie. Nous adoptons cette approche parce que nous croyons que les enseignements tirés de nos activités d'engagement sont un élément important du processus d'évaluation intrinsèque, qui donne lieu à un profil risque-rendement amélioré pour nos portefeuilles. Sur les marchés publics, nous privilégions les engagements auprès des entreprises à l'égard desquelles notre évaluation indique que les facteurs de développement durable sont potentiellement importants pour le profil risque-rendement d'un placement. Nous pouvons aussi tenir compte de notre pondération dans un portefeuille donné, du degré d'influence qu'exerce Gestion de placements Manuvie ou de la contribution sur la création de valeur à long terme attendue découlant d'activités d'engagement fructueuses.

Nous établissons à la fois des objectifs et des jalons correspondants dans le cadre de nos activités d'engagement. Une fois que nous avons repéré un problème important dans une société, nous cherchons à collaborer avec elle pour qu'elle s'en occupe. Nous faisons ensuite le suivi de ses progrès en vue de résoudre le problème dans un délai raisonnable. Nous évaluons régulièrement les améliorations apportées et, si nous ne sommes pas satisfaits des progrès réalisés, nous pouvons recourir au processus de transmission à un échelon supérieur pour un problème donné.

Tous les membres du personnel des placements des marchés publics contribuent à un système centralisé de tenue de dossiers et de suivi géré par l'équipe Investissement durable. Grâce à ce système, nous faisons le suivi des demandes faites aux sociétés et vérifions si les progrès de la direction répondent à nos attentes dans un délai précis. Ouvert et collaboratif, ce portail interne encourage les discussions entre les membres du personnel des placements sur l'ensemble des stratégies.

Notre système de jalons pour les marchés publics contribue à la promotion d'un véritable changement

- 1** Préoccupations soulevées auprès des sociétés à l'échelon approprié
- 2** Reconnaissance du problème – consentement à prendre des mesures (par écrit ou verbalement)
- 3** Élaboration d'une stratégie crédible – établissement d'objectifs ambitieux pour aborder la préoccupation
- 4** Mise en œuvre d'une stratégie ou de mesures pour aborder la préoccupation

Étude de cas

Risque hydrique dans le secteur des semi-conducteurs

Une grande usine de fabrication de semi-conducteurs a besoin de 4,8 millions de gallons d'eau par jour pour traiter environ 40 000 plaquettes par mois, ce qui correspond à la consommation d'eau annuelle d'une ville de 60 000 habitants⁹. Compte tenu de cette exposition au risque hydrique, nous avons discuté avec l'une de nos sociétés chinoises de semi-conducteurs qui avait reçu une faible note de l'un de nos fournisseurs de données ESG. Nous avons remarqué que sa consommation d'eau augmentait et, au cours des 18 derniers mois, nous avons demandé quelles étaient ses pratiques de gestion de l'eau. Nous avons ensuite encouragé la société à effectuer des évaluations des risques hydriques, à cibler une augmentation du recyclage des eaux usées, à réduire la consommation d'eau globale et à communiquer les risques climatiques d'ordre physique en fonction des recommandations du GIFCC.

Les résultats positifs de ce travail se reflètent dans le dernier rapport sur le développement durable de la société, qui souligne plusieurs des mesures prises par celle-ci en vue de mieux gérer le risque hydrique, notamment :

- Utilisation de l'outil [WRI Aqueduct Water Risk Atlas](#) pour déterminer les actifs dans les régions où le stress hydrique est présent.
- Formulation d'un plan en vue de vérifier le bilan hydrique de façon régulière.
- Établissement d'un plan d'urgence pour le rationnement de l'eau courante en vue de se préparer à toute interruption des réseaux municipaux d'approvisionnement en eau.
- Établissement d'objectifs visant à réduire de 12 % la consommation d'eau pour les plaquettes de 8 pouces par rapport aux niveaux de 2015 d'ici 2030.

Soulignons que notre fournisseur de données a par la suite relevé la note de la société.

⁹ « [8 Things You Should Know About Water & Semiconductors](#) », China Water Risk, 2013.



Engagement

Étude de cas

Risque carbone lié à la production de ciment

Les émissions de CO₂ liées à la production de ciment sont considérables et représentent environ 7 % des émissions mondiales de CO₂¹⁰. Pourtant, le ciment est essentiel à la construction des infrastructures mondiales et il n'existe pas encore de solution de rechange durable pouvant être utilisée à une échelle assez grande. Par conséquent, la décarbonisation du ciment est un sujet important dans le contexte des changements climatiques que nous abordons dans le cadre de nos activités d'engagement. Au cours de la dernière année, nous avons continué de collaborer avec un producteur de ciment chinois qui s'est déjà engagé à réduire considérablement ses émissions de carbone grâce à des cibles quinquennales jusqu'en 2035. L'entreprise a l'intention de réduire les émissions par tonne de ciment produite en utilisant des matières premières naturelles et des déchets solides industriels. Même si ce plan donne à l'entreprise une longueur d'avance sur ses pairs, nous lui avons conseillé de vérifier ses cibles de réduction des émissions de carbone et d'en assurer la conformité aux objectifs de l'Accord de Paris visant à limiter le réchauffement climatique à moins de 2 °C. Nous lui avons également demandé de publier une évaluation des risques physiques et de transition au moyen du [cadre du GIFCC](#). Nous continuons d'aider la société à formuler son plan de décarbonisation à long terme et à accélérer l'atteinte de ses cibles intermédiaires.

¹⁰ « [Global Cement Industry Emissions](#) », Global Efficiency Intelligence, 2021.



Engagement

Accent sur les résultats plutôt que sur le volume

Au cours des cinq dernières années, Gestion de placements Manuvie a considérablement augmenté le nombre de conversations avec les émetteurs au sein des équipes Placements et Investissement durable des marchés publics. Depuis quelque temps, notre attention se porte moins sur le nombre de conversations et plus sur notre succès à amener les entreprises à atténuer l'incidence des risques importants liés au développement durable. Tout en reconnaissant qu'il peut s'écouler des mois sinon plus avant que l'accent mis sur des engagements fondés sur des résultats soit conforme à nos attentes, nous croyons que nos portefeuilles et nos clients bénéficieront, à long terme, d'une collaboration ciblée avec les sociétés dans le but de réduire les risques.

1 313

Engagements
totaux en 2021

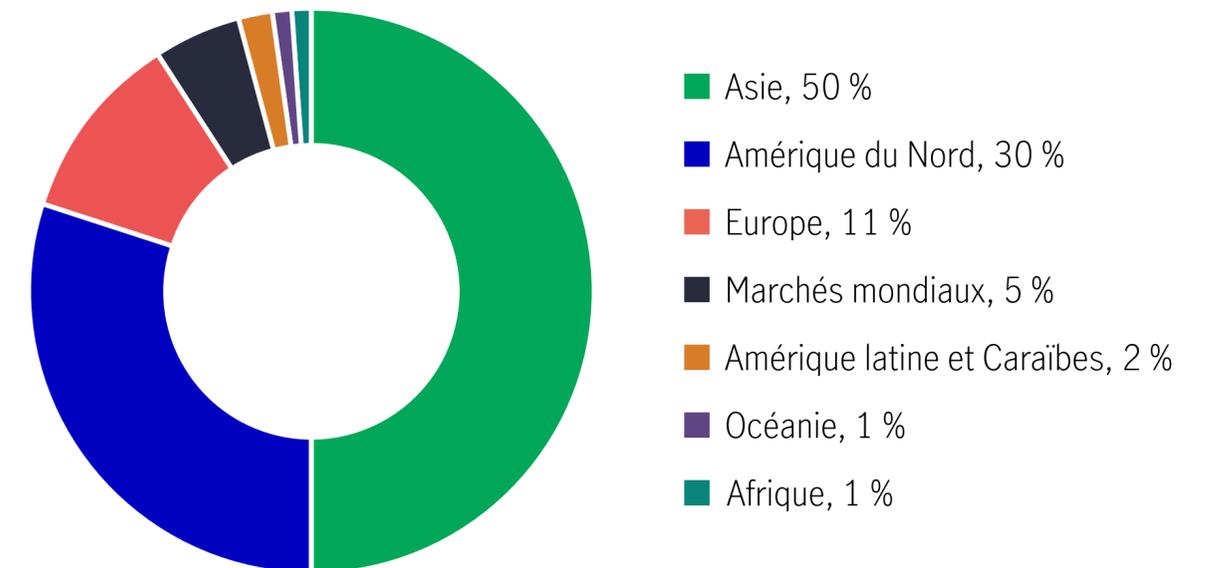
805

émetteurs
mobilisés

126

influenceurs, organismes
de réglementation,
ONG, gouvernements
et fournisseurs mobilisés¹¹

Tous les engagements par région¹²



¹¹ ONG s'entend d'une organisation non gouvernementale. ¹² La catégorie mondiale comprend les fournisseurs, les ONG et les personnes d'influence dont l'orientation et la portée sont mondiales. Le Mexique est inclus dans la catégorie Amérique latine et Caraïbes. Le total des pourcentages pourrait ne pas donner 100 %, car les chiffres ont été arrondis.



Engagement

Étude de cas

Objectifs liés à la sécurité et aux changements climatiques

Nous avons collaboré avec une société canadienne d'engrais, qui compte parmi les plus importants producteurs d'engrais azotés au monde. L'émetteur est exposé à un risque de transition important compte tenu des émissions produites lors du processus de fabrication. De plus, compte tenu de la nécessité de gérer les matières dangereuses de façon responsable pendant la fabrication, l'émetteur doit s'assurer de respecter les normes de sécurité les plus rigoureuses pour ses employés. Au début de l'année 2021, nous avons discuté de ces deux points avec l'émetteur, lui faisant valoir qu'à notre avis, des [cibles validées fondées sur la science](#) permettraient à l'entreprise d'illustrer son engagement à l'égard de la décarbonisation et de s'orienter vers des réductions réelles. Nous avons également encouragé l'entreprise à communiquer ses évaluations annuelles et ses données en matière de sécurité. Au milieu de l'année 2021, nous avons été heureux d'apprendre que l'émetteur avait depuis adopté des cibles fondées sur la science et amélioré la divulgation des renseignements en matière de santé et de sécurité, comprenant des données sur la gestion et des mesures par secteur d'activité.



Engagement

Étude de cas

Améliorations de la durabilité des infrastructures

Après avoir investi dans un actif de transport aux États-Unis, notre équipe Infrastructure, Marchés privés a collaboré avec son partenaire de placement et la direction de la société en portefeuille pour mettre au point des initiatives ESG connexes. L'équipe a tenu des discussions avec son partenaire de placement pour élaborer un plan d'action ESG axé sur la réduction des émissions de carbone, l'amélioration de la sécurité routière et l'augmentation du soutien et des relations auprès de la collectivité locale. Les principales initiatives dont il a été question comprenaient une plus grande utilisation de l'énergie renouvelable, l'accélération de la conversion des routes à l'éclairage DEL et l'électrification du parc automobile. Certaines mesures, ainsi qu'un meilleur suivi des indicateurs clés de performance liés aux facteurs ESG, sont maintenant mises en œuvre par son partenaire de placement et l'équipe de direction de la société en portefeuille.



Engagement



Engagement

Principaux sujets abordés lors des activités d'engagement en 2021¹²

Sujets de discussion	Engagement
Émissions de gaz à effet de serre	20 %
Divulgateion des renseignements ESG	19 %
Gestion de l'énergie	16 %
Finance durable	12 %
Pratiques de travail	8 %
Structure du conseil	7 %
Rémunération des cadres supérieurs	6 %
Effets physiques des changements climatiques	6 %
Conception de produit, gestion du cycle de vie ou emballage	6 %
Mobilisation des employés, diversité et inclusion	5 %
Gestion de l'eau et des eaux usées	5 %
Santé et sécurité des employés	5 %
Gestion relative au contexte juridique et réglementaire	4 %
Diversité du conseil d'administration (sexe et origine ethnique)	4 %
Sécurité des données	3 %
Qualité et sécurité des produits	3 %
Droits de la personne et relations avec les collectivités	3 %
Occasions d'affaires liées à l'environnement	3 %
Gestion des déchets et des matières dangereuses	3 %
Indépendance du conseil d'administration	3 %
Approvisionnement en matières premières et efficacité	3 %

¹² Cette liste renvoie aux engagements pris auprès des émetteurs des marchés publics et a été compilée à l'aide des données de notre outil exclusif de suivi de l'engagement, au 31 décembre 2021. Une seule activité d'engagement peut porter sur plusieurs sujets, puisqu'elle aborde souvent divers enjeux. La liste ci-dessus reflète les sujets que nous suivons et qui ont été abordés dans au moins 3 % de nos interventions.

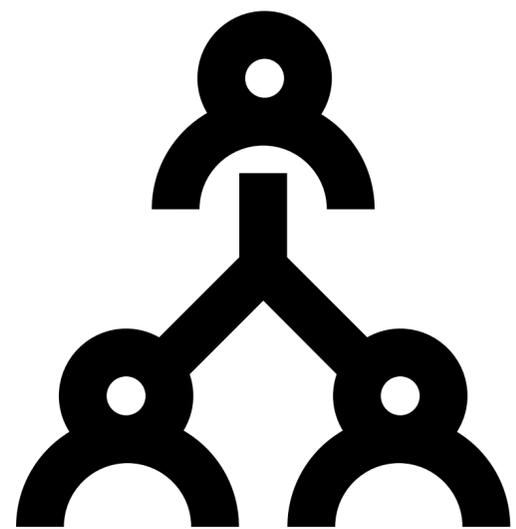
Engagement auprès des partenaires dans les actifs privés

Tout au long du cycle de vie de toutes les catégories d'actif privé, nous menons continuellement des activités d'engagement auprès de nos coinvestisseurs, des entreprises dans lesquelles nous investissons et de nos partenaires d'affaires pour encourager les pratiques exemplaires. De plus, nous surveillons les données connexes aux facteurs ESG dans le but de garantir l'efficacité de notre approche. Sur les marchés privés, nous exploitons directement nos actifs forestiers, immobiliers et agricoles et pouvons intégrer le développement durable dans nos stratégies opérationnelles et nos procédés d'exécution.

Pour ce qui est des actifs que nous n'exploitons pas, nous établissons des partenariats constructifs avec les principaux exploitants et promoteurs. Une fois que l'investissement est fait, notre équipe reste en étroite relation avec la direction de l'entreprise visée et nos partenaires de placement pour continuer de surveiller les aspects importants de l'investissement, y compris les facteurs ESG. Dans certains cas, nous siégeons au conseil d'administration et dans d'autres, nous obtenons des droits de gouvernance et des moyens de contrôle qui assurent une certaine protection.

Perspectives

En 2022, nous continuerons de mettre l'accent sur les engagements axés sur les résultats. Nous continuerons d'établir des objectifs pour les équipes de placement afin d'assurer un nombre suffisant d'engagements axés sur les résultats en tout temps. Nous planifions également un examen de notre approche en vue d'établir la priorité de nos activités d'engagement et envisageons une campagne d'engagement thématique qui aborde des risques précis dans l'ensemble de nos portefeuilles.



Collaboration

Partout dans le monde, nous participons à une grande variété d'activités d'engagement collaboratif avec nos pairs du secteur, des organismes sans but lucratif, des ONG et des entités supranationales. Nous pouvons ainsi étendre la portée de nos activités de développement durable et bâtir des portefeuilles plus résilients. Nos activités peuvent porter sur des placements individuels ou des risques systémiques, et parfois les deux.

Notre approche en matière d'activités d'engagement collaboratif

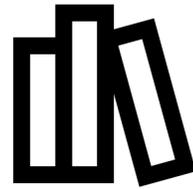
Les activités d'engagement collaboratif nous permettent de mettre en commun nos ressources avec celles de pairs et de tierces parties, en plus d'apprendre de ceux-ci, tout en renforçant notre influence par les efforts que nous déployons pour encourager les émetteurs, les marchés et les décideurs à renforcer la résilience de nos placements. Ces activités d'engagement collaboratif se sont révélées un élément précieux de nos activités de gérance.

Nos efforts de collaboration prennent diverses formes, mais ils sont généralement axés sur la détermination et l'atténuation des risques systémiques. Les thèmes communs des activités d'engagement collectives comprennent les changements climatiques, la gouvernance, la gestion des risques, les droits de la personne, la diversité et les communications appropriées en matière de développement durable. Les mesures que nous pouvons prendre collectivement pour gérer ces risques peuvent donner l'occasion d'exercer une certaine influence et de mettre en œuvre des changements dans le but de réduire les risques et de saisir des occasions. Nos activités peuvent porter sur un changement à un niveau systémique, par exemple, par la création d'un cadre de communication de l'information sur la biodiversité ou à un niveau sectoriel par le rôle que nous jouons au sein du [Investor Advisory Group du Sustainability Accounting Standards Board \(SASB\)](#); elles peuvent aussi cibler un groupe de sociétés relativement à un enjeu thématique, comme dans le cadre de l'initiative Climate Action 100+. Nous pouvons aussi prendre part à un effort collaboratif afin de signaler les risques posés par un émetteur unique et accorderons la priorité aux activités d'engagement collectives qui nous semblent prometteuses. En accomplissant ce travail, nous ne perdons jamais de vue l'objectif qui consiste à accroître la résilience des actifs que nous gérons.



Collaboration

Donner plus de résonance à nos efforts grâce à la collaboration



Formation au sein des marchés

Nous prenons engagement auprès d'un large éventail de participants de l'industrie, et souhaitons jouer un rôle clé.



Accent sur les organismes de réglementation et les politiques

Nous soutenons les efforts des organismes de réglementation pour normaliser le domaine de l'investissement durable.



Accent sur l'émetteur

Notre leadership collaboratif nous aide à orienter les marchés et l'économie.

S'attaquer au risque systémique, un placement à la fois

Plusieurs initiatives auxquelles nous participons visent à gérer les risques systémiques, mais en tentant d'obtenir des résultats particuliers auprès d'émetteurs individuels. Nous croyons que la gestion de certains risques au moyen de mesures coordonnées et ciblées permettra graduellement d'établir un excellent profil de développement durable dans l'ensemble de nos portefeuilles.

Lorsque nous évaluons les diverses initiatives, nous tenons compte de plusieurs facteurs, dont la taille de nos placements visés par l'initiative, l'importance d'un problème donné et les ressources que nous devons consacrer à la collaboration. Une fois que nous avons décidé de participer à une activité d'engagement collaboratif, nous menons des discussions avec les émetteurs qui ont le plus d'incidence sur nos placements. En plus des résultats obtenus grâce à notre engagement auprès des équipes de direction individuelles, nous développons également notre expertise dans les enjeux en question en apprenant de nos pairs et d'autres participants du marché sur diverses questions de développement durable et pratiques de gérance.

Influencer le marché grâce à la collaboration

Nous nous sommes attachés à changer les pratiques du marché par l'élaboration ou la promotion de normes de développement durable dans le cadre d'activités d'engagement collaboratif avec les pairs. Au lieu de mettre l'accent sur un seul émetteur dans le cadre d'une activité d'engagement donnée, nous prenons part à ces initiatives pour encourager l'ensemble des industries ou des marchés à adopter des pratiques exemplaires en matière de gouvernance et d'exploitation ou des normes de communication de l'information. Ces initiatives nous aident à définir les pratiques et les renseignements qui sont les plus utiles pour nos placements, sans compter que nos pairs et nos tierces parties nous informent sur les nouveautés en matière de recherches et de courants de pensée qui portent sur les risques actuels et émergents.



Collaboration

Activités de collaboration en 2021

Nous avons continué de prendre part à des initiatives de collaboration qui permettent, selon nous, d'avoir une incidence considérable. Nous sommes conscients que le rythme du changement peut être lent, mais nous continuons de déployer des efforts constants en ce sens. Par exemple, nous avons participé au groupe de travail qui est devenu le GIFN en 2021 et, dans le cadre de l'initiative [Climate Action 100+](#), nous avons accepté d'être l'investisseur principal en matière d'engagement pour une grande société de produits chimiques. En raison du succès général de l'initiative Climate Action 100+, nous avons soutenu [Engagement Climatique Canada](#) (ECC), dont nous sommes un membre fondateur. Enfin, étant d'avis que la dégradation de la biodiversité représente un risque important, nous avons signé le [Finance for Biodiversity Pledge](#).

Pour mieux comprendre ce qu'entendent réaliser nos activités d'engagement, consultez les exemples suivants.



Collaboration

Partenariat avec Climate Action 100+

Nous participons à l'initiative [Climate Action 100+](#) en tant que membre fondateur depuis 2017 afin d'encourager les entreprises à améliorer la gouvernance climatique et la communication d'information connexe et à réduire les émissions dans l'ensemble de la chaîne de valeur. Depuis notre adhésion, nous avons dirigé – et continuons de diriger – plusieurs activités d'engagement auprès d'émetteurs. Plus récemment, nous avons accepté un autre rôle, celui d'investisseur chef de file pour une grande société mondiale de produits chimiques. Bien que notre investissement dans la société soit modeste, nos efforts nous donnent l'occasion de nous attaquer au risque systémique à l'échelle locale et mondiale. Pour le moment, nous menons des entrevues avec les parties prenantes, effectuons des recherches et définissons nos objectifs à l'égard de cet engagement.

En 2021, par l'intermédiaire de notre adhésion à l'Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC), nous avons aussi été le chef de file d'un engagement auprès de l'un des plus grands fabricants de ciment au monde, dont le siège est en Chine. De concert avec la société, nous travaillons à la rédaction d'un rapport conforme au cadre du GIFCC et à la vérification de son objectif de réduction des émissions de carbone.



Collaboration

Lutte contre les changements climatiques au Canada

Nous sommes un membre fondateur d'[Engagement climatique Canada \(ECC\)](#). Créée en 2021, ECC est une initiative financière qui favorise le dialogue entre la communauté financière et les sociétés émettrices canadiennes pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette. ECC ressemble à Climate Action 100+, sa mission étant de favoriser une discussion plus constructive avec les émetteurs sur les risques et les occasions découlant de la transition climatique. En tant que gestionnaire d'actifs mondiaux dont le siège social se trouve au Canada, nous sommes convaincus de pouvoir présenter un large éventail de points de vue et de suggestions sur ce sujet crucial dans l'intérêt des émetteurs et des investisseurs.



Collaboration

Soutien à la création d'emplois et à la réduction des émissions dans l'immobilier au Canada

En 2021, nous avons participé à un groupe de travail composé de propriétaires et de gestionnaires d'immeubles canadiens pour orienter la conception du [programme national de financement pour des rénovations écoénergétiques](#). Le programme vise à :

- Accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre à long terme dans les immeubles commerciaux, institutionnels et industriels privés partout au pays.
- Soutenir la reprise économique et créer ou maintenir des emplois hautement spécialisés pour les Canadiens.
- Transformer le marché de l'aménagement écoénergétique des bâtiments.



Collaboration

Collaboration avec l'ILPA pour élaborer un outil d'évaluation des capacités ESG des commandités

En tant que membre du [groupe de travail sur les facteurs ESG de l'Institutional Limited Partner Association \(ILPA\)](#), notre équipe Investissement durable a contribué à la mise au point du [cadre d'évaluation des facteurs ESG de l'ILPA](#). Le cadre est à la disposition des commanditaires souhaitant créer un outil permettant d'évaluer et de comprendre les différentes étapes de l'intégration des facteurs ESG que suivent actuellement leurs pairs parmi les commandités sur le marché. Il est conçu pour aider les commanditaires à évaluer et à comparer les réactions des commandités aux contrôles préalables, à orienter les conversations sur l'établissement des objectifs avec les commandités et à mesurer l'intégration des facteurs ESG au fil du temps. Ce cadre répartit les activités et les processus en quatre niveaux : absent, en développement, intermédiaire et avancé. Le groupe de travail s'est réuni sur une période de six mois et a mis au point les principales catégories dans lesquelles devraient être évalués les commandités du point de vue des facteurs ESG.



Collaboration

Collaborer avec les pairs au sujet des politiques

Le contexte réglementaire et la dynamique entourant les investissements durables ont beaucoup changé au cours des dernières années. Dans la foulée des changements apportés à la réglementation, nous tentons d'influencer les décideurs et de promouvoir un environnement d'exploitation qui encourage les activités commerciales durables, protège et améliore les droits des investisseurs et favorise la divulgation de données et de renseignements non financiers importants. Nos points de vue sur ces questions concordent souvent avec ceux de nos pairs et nous avons constaté qu'il est très avantageux d'établir des partenariats avec des associations de gestionnaires de placements, dont la [Securities Industry and Financial Markets Association](#) (SIFMA) et l'[Investment Company Institute](#) (ICI Global). La SIFMA et l'ICI Global facilitent le dialogue entre les pairs concernant l'élaboration de réglementation et de cadres de divulgation des renseignements; ces organismes permettent de réfléchir aux ramifications de certaines politiques proposées et, ultimement, de fournir une rétroaction aux organismes de réglementation et à d'autres organismes d'établissement de normes au moyen de lettres d'observations.

En 2021, Gestion de placements Manuvie a appuyé les activités d'investissement responsable suivantes en tant qu'investisseur cosignataire aux côtés d'autres gestionnaires et propriétaires d'actifs :

- [Déclaration mondiale des investisseurs aux gouvernements sur la crise climatique](#) – La déclaration appelle les gouvernements à revoir à la hausse leurs ambitions climatiques et à prendre des mesures efficaces en mettant en œuvre des politiques qui attireront des capitaux et créeront

d'importantes occasions d'investissement dans les technologies propres, les infrastructures vertes et d'autres actifs, produits et services nécessaires pour réaliser la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. Comme nous investissons dans des obligations de sociétés et des obligations gouvernementales souveraines, cette déclaration cadre avec notre souci de réduire les émissions.

- [CDP Science-Based Targets Campaign](#) – La campagne encourage les sociétés mondiales les plus grandes et qui ont le plus d'impact sur les émissions de carbone à établir des objectifs de réduction des émissions fondés sur des données scientifiques conformes à un scénario de réchauffement de 1,5 °C. Nous soutenons cette campagne, car les sociétés qui établissent de tels objectifs fondés sur des données scientifiques constatent une réduction moyenne des émissions de 6,4 % par an¹⁴.
- [Finance for Biodiversity Pledge](#) – En apposant notre signature, nous nous sommes engagés à collaborer et dialoguer avec les sociétés à propos de la biodiversité, ainsi qu'à évaluer notre propre impact sur la biodiversité. Cela nous permettra de fixer des objectifs et de communiquer des informations pertinentes à cet égard d'ici 2024. Notre entité étant profondément enracinée dans l'agriculture et la foresterie durables, la biodiversité nous tient particulièrement à cœur.

¹⁴ « [Financiers with \\$29 trillion ask 1600 companies for science-based targets ahead of COP26](#) », CDP, 29 septembre 2021.



Collaboration

En 2021, nous avons contribué et apporté notre soutien à de nombreuses initiatives de collaboration à titre d'investisseur chef de file, de membre fondateur, de membre secondaire ou de participant à un groupe. En voici une liste non exhaustive.

Climat

- [Climate Action 100+](#) – Membre fondateur dirigeant conjointement plusieurs activités d'engagement en Amérique du Nord et en Asie
- [Projet pilote du GIFCC dans le cadre du PNUÉ – IF \(phase II en 2021\)](#) – Membre
- [Asia Investor Group on Climate Change \(AIGCC\)](#) – Membre et président du groupe de travail sur les risques physiques et la résilience
- [Ceres Paris Aligned Investment Initiative](#) – Participant au groupe de travail
- [Hong Kong Green Finance Association](#) – Membre
- [Consortium GIFCC du Japon](#) – Membre
- [Engagement climatique Canada \(ECC\)](#) – Membre fondateur
- [CDP](#) – Membre
- [Climate Smart Land Network \(CSLN\)](#) – Membre

Gouvernance d'entreprise

- [Asian Corporate Governance Association \(ACGA\)](#) – Membre et participant aux groupes de travail chinois et coréen
- [Canadian Coalition for Good Governance \(CCGG\)](#) – Membre représentant au sein du comité environnemental et social
- [International Corporate Governance Network \(ICGN\)](#) – Membre actif du comité de gouvernance

Communication des renseignements ESG et transparence

- [Value Reporting Foundation \(normes du SASB\)](#) – Membre de la SASB Alliance
- [Emerging Markets Investors Alliance](#) – Membre
- [Cambridge Institute for Sustainability Leadership](#) – Membre de l'Investment Leaders Group
- [PRI](#) – Signataire et membre actif de comités consultatifs (titres à revenu fixe, actions cotées en bourse, obligations souveraines, infrastructures et immobilier)
- [ILPA ESG Assessment Framework](#) – Participant au groupe de travail
- [Singapore Standards Council \(SSC\), Enterprise Singapore](#) – Membre

Genre et diversité

- [Club des 30 % – Groupe des investisseurs canadiens](#) – Membre
- [Club des 30 % – Groupe des investisseurs japonais](#) – Membre
- [Board Diversity Hong Kong Investor Initiative](#) – Membre fondateur



Collaboration



Collaboration

Nature et biodiversité

- [Sustainable Forestry Initiative \(SFI\)](#) – Membre, engagement dans le comité des ressources
- [Leading Harvest](#) – Conseil d'administration
- [Finance for Biodiversity Pledge](#) – Signataire
- [National Alliance of Forest Owners \(NAFO\), États-Unis](#) – Représentants au sein du conseil d'administration, du comité d'exploitation et des groupes de travail sur les changements climatiques et l'environnement
- [Programme de reconnaissance des certifications forestières \(PEFC\)](#) – Participation au conseil d'administration
- [World Business Council for Sustainable Development \(WBCSD\)](#) – Membre, participant aux programmes Nature-Action et Scaling Positive Agriculture, ainsi qu'au Forest Solutions Group

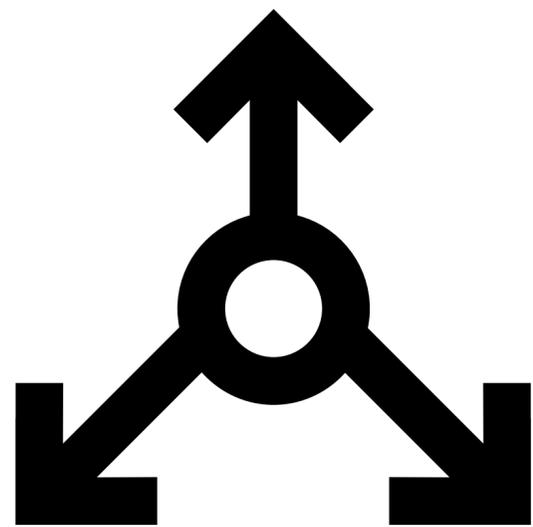
Établissement des politiques

- [Securities Industry and Financial Markets Association \(SIFMA\)](#) – Membre
- [Investment Company Institute \(ICI\)](#) – Membre
- [Real Estate Roundtable](#) – Membre du Sustainability Policy Advisory Committee (SPAC)
- [REALPAC Canada](#) – Membre du comité ESG
- [The Investment Association \(IA\)](#) – Membre
- [European Fund and Asset Management Association \(EFAMA\)](#) – Membre

La liste complète de nos initiatives de collaboration se trouve dans notre [Rapport annuel sur l'investissement durable et responsable](#).

Perspectives

En 2022, nous continuerons de participer à des projets collaboratifs qui produiront, selon nous, des effets durables pour nous et pour le secteur de l'investissement responsable. Cette année, la nature et la biodiversité sont au cœur de nos préoccupations, et nous continuons de mettre l'accent sur les enjeux liés au climat. Nous insisterons plus particulièrement sur les progrès réalisés vers la carboneutralité d'ici 2050 par le biais de notre engagement auprès de Climate Action 100+, du groupe de travail de la Ceres Paris Aligned Investment Initiative, d'ECC et d'autres activités. Nous intensifierons aussi les engagements auprès d'émetteurs souverains en élargissant l'adhésion à l'[Emerging Markets Investors Alliance](#).



Escalade

Gestion de placements Manuvie s'efforce de recourir aux pratiques exemplaires en matière d'atténuation des risques dans l'ensemble des actifs et des portefeuilles et intensifiera son action lorsqu'un risque de gestion ne répond pas aux attentes et aux normes à cet égard.

Notre approche en matière d'escalade

Encourager les pratiques exemplaires en matière d'atténuation des risques et d'optimisation des occasions

Dans le cadre de nos pratiques de gérance, nous collaborons avec les parties prenantes à la mise en œuvre de pratiques exemplaires dans la gestion des risques financiers et autres, ainsi que des occasions à saisir. Nous le faisons parce que nous croyons que c'est la meilleure façon de protéger et d'accroître la valeur des placements de nos clients. Dans le prolongement naturel de cette tâche, nous pourrions être amenés à intensifier nos efforts sur un front donné lorsque nous jugeons insatisfaisants les mécanismes en place destinés à atténuer le risque ou à optimiser les occasions.

Au fil du processus d'escalade, nous sollicitons l'opinion de nos spécialistes en placement ainsi que des représentants des Services juridiques et Conformité, au besoin. Le processus et les parties prenantes concernées diffèrent selon la catégorie d'actif en fonction des droits conférés par chacun des placements. Nous abordons de façon rigoureuse l'escalade et tentons constamment de renforcer le programme, que ce soit sur le plan de l'efficacité des interactions, du calendrier ou des occasions de collaboration. Nos efforts continuent de produire des résultats positifs et concrets.



Escalade

Étude de cas

Résistance du conseil d'un promoteur immobilier asiatique

Ce placement en actions vise une entreprise familiale qui a géré ses activités avec prudence. Or, au fil du temps, la société n'avait pas fait évoluer sa gouvernance vers les pratiques exemplaires, car le pourcentage d'administrateurs indépendants était extrêmement faible. Cette préoccupation a été soulevée lors d'une réunion, mais le conseil d'administration est resté ferme à cet égard. L'équipe de placement a donc amorcé le processus d'escalade en refusant de soutenir trois administrateurs non indépendants lors de l'assemblée générale annuelle d'octobre 2020.

Au début de l'année 2021, l'équipe des placements a envoyé une lettre à la société pour lui faire part de la déception et des préoccupations que lui causait l'absence d'un administrateur donné aux réunions de la haute direction, à l'assemblée générale annuelle (AGA) et aux réunions du conseil d'administration tenues en 2019. Un mois plus tard, la société a annoncé la démission de cet administrateur pour cause de départ à la retraite.



Escalade



Escalade

Notre procédure d'escalade vise à générer de la valeur pour nos clients et à la préserver

Nous croyons fondamentalement à l'engagement actionnarial tout en reconnaissant que nos activités d'engagement ne permettront pas toujours d'atteindre nos objectifs prédéterminés. La procédure d'escalade joue un rôle déterminant au sein de notre engagement actionnarial, nous permettant d'exercer une influence sur les équipes de direction et d'autres parties prenantes dans le cadre de nos placements. En fin de compte, cette procédure permet à la fois de générer de la valeur et de la préserver pour nos clients et nos investisseurs en favorisant le recours à des pratiques exemplaires en matière d'atténuation des risques et d'optimisation des occasions.

L'escalade se fait selon un échéancier précis

Dans le cadre de notre surveillance des placements, nous cernons des problèmes qui, s'ils ne sont pas réglés, risquent d'avoir une incidence sur la valeur de placements individuels ou de portefeuilles tout entiers. Nous collaborons avec les équipes de direction et d'autres parties prenantes afin de gérer ces risques au fil du temps. Selon la progression du dossier et les mesures prises par un émetteur et selon que nos objectifs en matière d'engagement sont atteints dans un délai raisonnable, nous pouvons décider de recourir aux procédures d'escalade. Nous souhaitons idéalement pouvoir observer d'importantes mesures concluantes en 24 mois, en général, mais nous pourrions fixer une période plus longue ou plus courte, selon le cas. Nous planifions des vérifications semestrielles pour évaluer les progrès; nous pourrions décider d'escalader le dossier avant la fin du délai si, par exemple, une équipe de direction ne réagit pas à notre communication ou rejette totalement notre point de vue.

Nous adaptons notre procédure d'escalade aux faits et aux circonstances

Les leviers dont nous disposons pour intensifier la pression à l'égard des éléments préoccupants varient selon la catégorie d'actif et le marché. Aussi est-il nécessaire d'évaluer au cas par cas la marche à suivre qui convient le mieux à un dossier donné. Cependant, peu importe la catégorie d'actif ou la région, nous priorisons l'escalade en fonction de la gravité du problème, de l'horizon temporel du risque assumé par la société et de l'ampleur de notre exposition au placement.

La première étape de la procédure d'escalade concernant un émetteur d'actions ou de titres à revenu fixe publics consiste habituellement à mener des activités d'engagement directement auprès d'une équipe de direction ou des parties prenantes. Nous pouvons demander à nous entretenir avec les dirigeants du conseil, y compris le président, l'administrateur indépendant en chef ou le président du comité d'audit. Nous pouvons aussi envoyer des lettres privées au conseil d'administration ou à la haute direction. Lorsque les échanges bilatéraux avec la société sont inefficaces ou que notre position dans celle-ci est faible, nous pouvons déterminer que la collaboration avec d'autres investisseurs aux vues similaires est la voie à suivre. Enfin, si nous ne parvenons pas à faire bouger les choses et que la société reste immobile, nous nous réservons le droit de nous départir de nos placements.

Étude de cas

Perpétuation des deux catégories d'actions d'un constructeur d'habitations

Une entreprise familiale de construction d'habitations, qui constitue un placement en actions de base pour l'une de nos équipes de placement, a généré une valeur considérable pour les actionnaires au fil du temps. L'équipe des placements rencontre régulièrement la société pour discuter des données fondamentales, y compris des facteurs ESG importants. La société utilise une structure à deux catégories d'actions depuis plus d'une décennie, qui préoccupe de plus en plus l'équipe des placements à l'approche du départ à la retraite du président et chef de la direction. À la dernière AGA, une résolution des actionnaires a été présentée pour reconstituer le capital et éliminer la structure à deux catégories d'actions. La société ayant généré une valeur importante pour les actionnaires et compte tenu de la sensibilité de la direction aux intérêts des actionnaires, l'équipe des placements a appuyé la recommandation de la direction et voté contre la résolution. Toutefois, consciente de l'esprit et de la valeur de la résolution, l'équipe des placements continue de dialoguer avec la société sur la question.

Bien que la société ait fait preuve de prudence en matière d'affectation du capital, l'équipe des placements veille à ce qu'un plan de relève adéquat soit établi et étudie activement la possibilité d'éliminer la structure à deux catégories d'actions lorsque le chef de la direction prendra sa retraite. Le dossier a depuis été soumis à l'examen de l'ensemble du conseil d'administration et démontre qu'il est parfois nécessaire de suivre une approche à long terme pour insuffler le changement.



Escalade

Étude de cas

Résolution en vue d'un audit de l'équité raciale dans une institution financière

En 2020, les regards ont été tournés vers la diversité, l'équité et l'inclusion dans divers secteurs. Une société de paiements détenue par l'une de nos équipes de gestion de portefeuille a reçu, pour l'AGA de 2021, une résolution d'actionnaire lui demandant d'engager un tiers indépendant pour effectuer un audit de l'équité raciale. Gestion de placements Manuvie reconnaît la valeur de la diversité et a appuyé la résolution. Avant l'AGA, nous avons approché la société pour exprimer notre soutien à l'égard de la résolution, tout en l'encourageant à diffuser plus d'indicateurs de diversité dans ses rapports publics.

La société a publié un rapport approfondi sur la diversité et l'inclusion qui présente de multiples points de données décrivant les mesures qu'elle a prises, avec des résultats quantifiables. Bon nombre d'entre eux étaient extrêmement positifs, mais quelques-uns ne répondaient pas aux attentes. Nous avons repris contact avec le secrétaire général à la fin de l'automne à propos de ladite résolution et appris que l'actionnaire qui l'avait présenté avait décidé de la retirer en raison des nouveaux renseignements fournis.



Escalade



Escalade

Escalade par l'intermédiaire de nos droits de vote par procuration

Nous utiliserons notre vote par procuration pour communiquer à un émetteur public notre insatisfaction à l'égard de ses progrès. Par exemple, nous pourrions voter à l'encontre des recommandations de la direction au sujet des propositions suivantes :

- **Vote consultatif sur la rémunération des dirigeants** – Nous pourrions voter à l'encontre du vote consultatif sur la rémunération si une société ne prend pas en considération nos préoccupations concernant divers problèmes de rémunération des dirigeants. Il peut s'agir d'un déséquilibre entre le rendement de la société et la rémunération des dirigeants ou de la faiblesse des cibles à atteindre par les dirigeants pour avoir droit aux primes. Ou encore, nous pourrions souhaiter que le rendement des dirigeants soit évalué en fonction de différents paramètres.
- **Vote sur les administrateurs** – Nous pourrions voter contre les administrateurs si le conseil d'administration ne tient pas compte des demandes présentées lors de nos activités d'engagement auprès d'eux ou si nous constatons des déficiences importantes au chapitre de la rémunération des dirigeants, de la composition du conseil d'administration, de la surveillance des audits ou de la gouvernance générale.
- **Propositions des actionnaires** – Une fois que nous avons mené des activités d'engagement auprès d'une société concernant un sujet abordé dans une proposition d'actionnaire, nous pouvons recourir aux procédures d'escalade en appuyant une résolution des actionnaires sur le même sujet.

Escalade dans le cas des titres à revenu fixe

Dans le cas des titres à revenu fixe cotés en bourse, notre escalade doit prendre une forme différente étant donné que les placements obligataires comportent des responsabilités et des droits de propriété qui leur sont propres. En plus des échanges bilatéraux, nous pourrions opter pour une approche axée sur l'engagement. Par exemple, notre participation à la [Credit Roundtable](#), association de participants du marché des obligations de sociétés qui intervient plus particulièrement sur les plans de l'éducation, de la sensibilisation et de la défense des intérêts afin de donner aux porteurs d'obligations une voix plus forte auprès des sociétés émettrices de ces titres.

Notre équipe responsable des titres à revenu fixe en Asie a mis au point une procédure d'escalade unique étant donné que ce marché dispose d'une agence de notation principale. Cette équipe évaluera négativement la notation de l'émetteur s'il est incapable de gérer d'importants risques ESG, ce qui en abaisse en définitive l'évaluation.

Étude de cas

Rémunération des dirigeants d'une société Internet

La rémunération des dirigeants de cette société Internet à petite et à moyenne capitalisation était modeste, mais sa structure était obscure, car elle utilisait des paramètres à long terme mesurés sur une base d'un an seulement. Notre équipe des placements a reconnu que le programme de rémunération devait être amélioré et a voté contre les recommandations de rémunération de la société à l'AGA de 2021. De plus, l'équipe des placements a informé la société des raisons de son opposition par le biais de deux activités d'engagement subséquentes.

Au cours de l'une de ces activités, l'équipe des placements, en collaboration avec nos spécialistes du développement durable, a discuté directement avec le président du conseil d'administration pour exprimer notre point de vue sur les pratiques exemplaires de rémunération incitative des dirigeants à court et à long terme. Nous avons encouragé la divulgation plus complète de renseignements sur les objectifs d'octroi d'actions et les plafonds potentiels des attributions. Nous avons aussi demandé à la société d'améliorer la divulgation de renseignements sur la répartition de la rémunération entre la partie liée au rendement et l'octroi d'actions reposant uniquement sur l'ancienneté. Les recommandations que nous avons faites à la société cadraient avec celles qui figurent dans notre [déclaration de rémunération des dirigeants](#).



Escalade

Étude de cas

Engagement en faveur de la diversité de genre sans recourir aux droits des actionnaires ou au vote par procuration

Nous sommes intervenus auprès d'une société chinoise de biens de consommation de base sur des sujets liés à la diversité de genre et à l'environnement. La société comptait une importante clientèle féminine, mais aucune femme ne siégeait au conseil d'administration. Nous avons commencé par lui faire part d'études universitaires qui justifient la corrélation positive entre le ratio de diversité de genre au sein des conseils d'administration et les rendements financiers. Ensuite, nous avons souligné l'absence de diversité de genre au sein du conseil d'administration de la société par rapport aux autres sociétés chinoises et mondiales du secteur de la consommation et nous avons demandé à la société d'ajouter au moins une femme à son conseil d'administration exclusivement masculin.

Comptant parmi les membres fondateurs de l'[initiative Board Diversity Hong Kong](#), nous prônons la diversité de genre au sein des conseils d'administration pour améliorer la direction et la gouvernance d'entreprise. En définitive, nous croyons que la diversité améliore le rendement et la compétitivité des sociétés, ce qui est aussi dans l'intérêt des actionnaires. Nous avons fait part de nos observations à d'autres investisseurs de l'initiative Board Diversity Hong Kong et les avons encouragés à aborder la question avec la même société, un émetteur clé sur le marché en raison de sa taille, de son secteur et de son impact potentiel. Nous avons également mis à profit les exigences réglementaires en instance et contribué au [document de consultation du groupe Hong Kong Exchanges and Clearing \(HKEX\)](#), qui proposait de mettre fin aux conseils d'administration unisexes moyennant une période de transition de trois ans. Nous avons expliqué comment cela obligerait les entreprises à se fixer des objectifs et des échéances pour la diversité de genre à l'échelle du conseil d'administration et du personnel. Cette consultation a été menée à bien et [le projet a été adopté par la suite](#).

Il est rare qu'une société de biens de consommation de base ne compte aucune femme parmi ses administrateurs, car la diversité de genre au sein des conseils d'administration des sociétés liées à la consommation y est souvent plus grande que dans l'ensemble des secteurs principaux. Nous sommes intervenus auprès de la société pour réitérer l'importance d'augmenter le nombre d'administratrices au sein de son conseil, en lui proposant de coordonner ses efforts avec le [Club des 30 % de Hong Kong](#) pour faciliter la recherche de candidates qualifiées. La société a ensuite fait part de son intention d'intégrer une première femme à son conseil d'administration au début de l'année 2022.



Escalade



Escalade

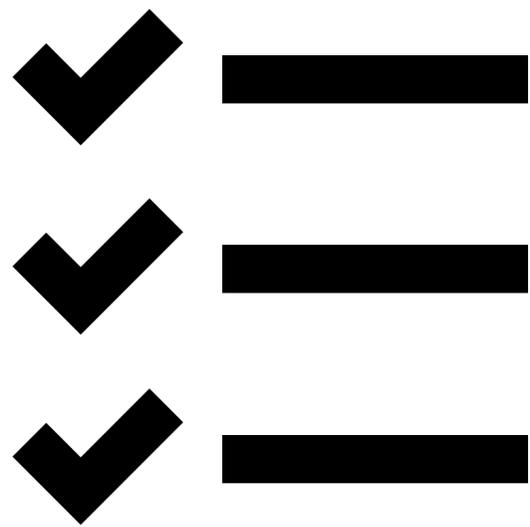
Influence sur les catégories d'actif privées

Dans les marchés privés, notre procédure d'escalade est déployée au cas par cas et dépend de chaque situation. Dans certains cas, nous détenons, ou nous établissons des partenariats avec d'autres pour détenir des participations importantes dans des sociétés. Ou alors, nous sommes le plus important prêteur de ces sociétés, ce qui nous donne un levier décisionnel important. Parfois, il se peut aussi que nous n'exercions qu'un contrôle limité à l'égard de l'escalade : Lorsqu'un problème exigeant une intervention est porté à notre attention, nous communiquons avec nos partenaires d'investissement pour discuter de la situation et exprimer nos préoccupations. Dans le cadre de nos placements dans les fonds, ces discussions peuvent donner lieu à un vote d'un commanditaire ou du comité consultatif des commanditaires.

Nous effectuons nos investissements dans les infrastructures après avoir effectué un contrôle préalable rigoureux des autres propriétaires et des équipes de direction de ces sociétés. Par suite de ce contrôle préalable et de cette planification, nous cherchons à établir des attentes claires pour ces parties et à harmoniser les intérêts au sein du groupe d'actionnaires. Dans les rares cas où il y a un écart important entre les parties prenantes, nous nous appliquons ensuite à proposer et à mettre en œuvre des solutions. Si d'autres parties prenantes ne sont pas disposées à prendre en compte nos préoccupations, ou ne sont pas en mesure de le faire, nous envisageons des stratégies pour mettre fin à l'investissement et pouvons décider de limiter nos échanges commerciaux avec ces parties dans l'avenir.

Perspectives

Nous étudions constamment les moyens les plus efficaces d'atteindre nos objectifs par rapport à l'ensemble de nos activités d'engagement, y compris en matière d'escalade. En 2022, nous continuerons d'explorer de nouvelles approches à volets multiples pour le cadre de notre procédure d'escalade, en demeurant fidèles à notre conviction selon laquelle la démarche doit être évaluée et exécutée au cas par cas.



Exercice des droits et responsabilités

Les droits et les responsabilités des gestionnaires d'actifs varient en fonction de la catégorie d'actif en cause, mais l'objectif central demeure le même dans l'ensemble de nos portefeuilles : Nous cherchons à accroître la valeur pour nos clients et à renforcer la résilience de nos placements.

Notre approche en matière d'exercice de nos droits et responsabilités

Les droits de propriété varient considérablement d'une catégorie d'actif à l'autre. Par exemple, les actions confèrent peut-être les droits de placement les plus importants dans le cadre du vote par procuration, mais les droits de vote peuvent également s'appliquer aux placements à revenu fixe lorsque les dettes sont transformées en actions par suite d'une faillite. En effet, les droits découlant des titres à revenu fixe modifient considérablement l'influence et l'effet de levier, selon la phase dans le cycle de placement. Sur les marchés privés, notre influence s'étend du droit de siéger à un conseil d'administration à la responsabilité d'exploiter les actifs de façon durable.



Les droits et responsabilités du gestionnaire d'actifs varient selon la catégorie d'actif

Titres à revenu fixe

- Surveillance
- Mobilisation des émetteurs
- Activités d'engagement collaboratif
- Valorisation

Actions cotées en bourse

- Surveillance
- Mobilisation des émetteurs
- Activités d'engagement collaboratif
- Vote par procuration

Gestion externe

- Sélection
- Nomination
- Surveillance

Immobilier

- Exploitation durable
- Engagement

Agriculture et terrains forestiers

- Exploitation durable
- Engagement

Infrastructure

- Surveillance
- Engagement
- Sièges au conseil d'administration

Placements privés

- Surveillance
- Engagement
- Sièges au conseil d'administration

Dettes privées

- Surveillance
- Engagement



Exercice des droits et responsabilités



Exercice des droits et responsabilités

Encourager les pratiques exemplaires grâce au vote par procuration

Dans notre document intitulé [Politique et procédures mondiales de vote par procuration](#), nous décrivons les processus et les structures de gouvernance que nous observons sur les marchés publics pour nous aider à orienter nos droits de vote par procuration tout en fournissant des principes généraux sur nos attentes à l'égard de la gouvernance d'entreprise, des droits des actionnaires et de la gestion des risques et des occasions importants en matière de développement durable. En votant par procuration, nous tentons en dernière analyse de protéger et d'accroître la valeur à long terme pour les actionnaires en incitant les émetteurs à adopter des pratiques que nous jugeons exemplaires.

Nous faisons appel à un tiers fournisseur de services de recherche sur le vote par procuration, ainsi que d'exercice et de divulgation des votes pour nous aider dans nos efforts à cet égard. Ce fournisseur nous fournit des rapports de recherche initiaux sur le vote par procuration et des recommandations de vote qui cadrent avec notre politique en la matière. Bien que nous suivions habituellement la recommandation initiale du conseiller en vote par procuration, nous pouvons passer outre – et nous le ferons – si nous estimons que des renseignements importants n'ont pas été pris en compte pour la formuler, si l'émetteur fournit de nouveaux renseignements ou prend de nouvelles mesures, ou en cas de raisons convaincantes de voter à l'encontre de la recommandation. En 2021, nous avons voté contre les recommandations initiales selon notre politique lors d'environ 1,6 % des réunions comportant des votes.

Notre groupe mondial chargé des opérations par procuration (Opérations par procuration) supervise l'exercice des votes par procuration et la tenue des comptes, en collaboration avec les autres parties prenantes, dont les spécialistes des placements, l'équipe Développement durable, Marchés publics et notre fournisseur

de services de vote par procuration. Les Opérations par procuration veillent à ce que les bulletins de vote par procuration soient remplis et soumis en temps opportun, et tiennent un registre des votes ainsi qu'un registre des circulaires concernant le vote par procuration. L'équipe Opérations par procuration assume diverses fonctions administratives associées au vote et facilite la production de rapports sur les activités de vote par procuration. En définitive, c'est par le biais de cette équipe et de sa collaboration quotidienne avec le fournisseur de services de vote par procuration que nous faisons le suivi de nos droits de vote et que nous nous assurons d'exercer ces droits aussi efficacement que possible.

Suivi et exercice des droits de vote par procuration

Pour donner une idée générale de l'administration des votes par procuration, lors de l'intégration d'un compte ou d'un fonds, les Opérations par procuration remettent une lettre d'autorisation signée au dépositaire. Dans cette lettre, elle demande au dépositaire de transférer les bulletins de vote à notre fournisseur de services de vote par procuration. De concert avec le fournisseur, l'équipe Opérations par procuration configure les comptes et rattache notre politique de vote aux bulletins. Chaque jour, l'équipe Opérations par procuration de Gestion de placements Manuvie génère un rapport sur les positions, qu'elle envoie directement au serveur sécurisé du fournisseur de services de vote par procuration. Le fournisseur examine ce rapport pour repérer les titres dont l'émetteur tiendra une réunion, puis procède au rapprochement des titres détenus et des bulletins de vote transmis par le dépositaire. Nous recevons chaque jour un rapport des problèmes de rapprochement et nous prenons les mesures nécessaires pour pouvoir mettre à exécution les instructions de vote pour l'ensemble des portefeuilles.

Étude de cas

Progrès d'une grande société pétrolière

En 2021, une vive course aux procurations s'est déroulée chez une grande société pétrolière représentée dans certains de nos portefeuilles. Un actionnaire minoritaire a présenté des arguments solides pour renverser le conseil d'administration, notamment en raison d'erreurs stratégiques et de contre-performance opérationnelle. Le taux de croissance des dividendes, par exemple, de 8 % en moyenne de 2001 à 2016, est tombé à 4 % de 2017 à 2020. Un troisième argument de l'actionnaire était intéressant sur le plan environnemental : L'émetteur n'avait pas géré adéquatement le risque climatique, comme en témoignait le fait que ses pairs avaient beaucoup plus lourdement investi dans les technologies à faibles émissions de carbone, tandis que la société n'avait pas fixé de véritables objectifs de réduction des émissions. Ces arguments nous ont convaincus et nous avons appuyé la proposition de l'actionnaire dans son ensemble. En définitive, trois des quatre candidats désignés par les actionnaires ont été élus au conseil d'administration de la société. De plus, la société s'est récemment engagée à réaliser des émissions nettes de portée 1 et 2 nulles à l'échelle de l'ensemble de ses activités d'ici 2050.



**Exercice des droits
et responsabilités**



Exercice des droits et responsabilités

Objectifs de notre groupe de travail sur le vote par procuration

Gestion de placements Manuvie a mis sur pied un groupe de travail sur le vote par procuration dans le but de tirer parti des compétences fonctionnelles de l'ensemble de l'entreprise tandis que nous passons en revue les décisions de vote et veillons à améliorer nos processus et nos politiques pour l'avenir. L'équipe Investissement durable ainsi que des représentants des équipes Placements, Services juridiques et Conformité, Gestion des risques et Exploitation font partie de ce groupe qui, entre autres tâches, passe en revue les situations où une équipe des placements en actions estime que nous devrions voter différemment de ce que prévoit notre politique de vote. Ces examens ont permis d'améliorer la communication au sujet des décisions relatives aux votes dans l'ensemble du volet placement, d'uniformiser la prise de décisions et de développer un savoir-faire en matière d'analyse des votes par procuration dans plusieurs unités fonctionnelles.

Éléments à prendre en considération à propos des ententes spéciales avec les clients et du prêt de titres

Gestion de placements Manuvie et ses clients façonnent d'un commun accord la relation de vote par procuration. En général, les clients confient à Gestion de placements Manuvie les décisions relatives aux votes par procuration, et les droits de vote associés aux actions des clients sont donc exercés conformément à notre [politique mondiale de vote par procuration](#). Nous pouvons aussi convenir avec les clients d'autres modes de vote par procuration dans le cadre desquels Gestion de placements Manuvie n'assume pas la responsabilité du vote par procuration ou ne vote que dans certaines circonstances.

Nous intervenons aussi par le biais de notre programme de prêt d'actions afin de mieux préserver les droits de vote par procuration. Les actionnaires peuvent perdre leurs droits de vote si leurs actions sont prêtées pendant une

certaine période avant une assemblée des actionnaires. Pour remédier à cette situation, en 2020, nous avons mis en place un nouveau processus qui, dans la mesure du possible, permet de restreindre le prêt d'actions et de rappeler les actions prêtées pendant cette période dans les cas où nous détenons 2 % des actions en circulation ou plus de l'émetteur. Ce processus permet selon nous d'établir un équilibre entre la production de revenus supplémentaires grâce aux prêts pour nos fonds clients et la protection de nos droits dans les sociétés où nous exerçons une grande influence.

Examen annuel des principes de vote par procuration

Chaque année, nous passons aussi en revue les principes de vote par procuration qui orientent nos décisions de vote. Nous suivons le rythme de l'évolution du vote par procuration et des attentes à l'égard de la gouvernance d'entreprise et nous nous appliquons à suivre les pratiques exemplaires. Nous avons également recours au soutien de notre fournisseur de services de recherche et de vote par procuration pour nous aider dans nos efforts visant à favoriser l'atteinte de résultats permettant de protéger et d'améliorer la valeur des actions à long terme.

En 2021, nous avons considérablement modifié notre politique de vote afin d'appuyer un plus grand nombre de propositions d'actionnaires, notamment sur les enjeux climatiques. Ce changement vise à accroître la pression sur les émetteurs, afin qu'ils améliorent la communication d'informations sur les risques ESG et les occasions connexes, mais aussi qu'ils améliorent la gestion de ces facteurs. [L'échantillon identifié par Ceres](#), par exemple, fait ressortir que nous avons appuyé 88 % des propositions d'actionnaires liées au climat en 2021, contre environ 62 % en 2020. Cette évolution est directement attribuable aux changements apportés à notre politique de vote par procuration.

Étude de cas

Appui de propositions encourageant les émetteurs à évaluer les droits civils

Durant la période de vote par procuration de l'année 2021, nous nous sommes penchés sur plusieurs propositions d'actionnaires demandant aux sociétés de procéder à un examen des distorsions implicites des produits, services, processus et opérations qui pourraient involontairement renforcer le racisme systémique. Les examens réalisés chez d'autres émetteurs, par exemple, ont non seulement mis en évidence le risque lié aux activités, mais aussi les occasions d'affaires inexploitées. Le succès remporté ailleurs nous a incités à appuyer environ 93 % des propositions appelant les émetteurs de nos propres placements à effectuer de tels examens. Ces propositions ont beau ne pas avoir reçu l'appui de la majorité en général, elles ont obtenu suffisamment de votes pour attirer l'attention des émetteurs concernés. Nous pensons que les examens qu'effectueront les émetteurs offriront une plus grande transparence aux actionnaires quant aux risques et aux occasions dans ces sociétés, tout en complétant la stratégie des sociétés et en créant de la valeur pour les actionnaires au fil du temps.



**Exercice des droits
et responsabilités**

Données choisies sur le vote par procuration en 2021

En 2021, Gestion de placements Manuvie a voté sur plus de 81 000 propositions dans le cadre de plus de 8 900 assemblées d'actionnaires à l'échelle mondiale. Nous avons voté lors de plus de 99 % des assemblées d'émetteurs dont nous détenions des actions¹⁶.

Propositions de la direction

Catégorie de proposition	Nombre de propositions	Votes à l'encontre de la direction	Quelques raisons expliquant ce choix
Élection des administrateurs	52 783	11 %	<ul style="list-style-type: none">Faible participationManque d'indépendanceDiminution des droits des actionnairesLacunes au chapitre de la diversité de genrePratiques inefficaces pour la rémunération des dirigeants
Rémunération des dirigeants	4 458	15 %	<ul style="list-style-type: none">Déséquilibre entre rémunération et rendementFaiblesse de la rémunération fondée sur le rendementCourtes périodes d'acquisitionManque de rigueur dans les paramètres de mesure du rendementPaie démesurée par rapport aux pairsPaie discrétionnairesIndemnités de départ problématiques

Les renseignements présentés reflètent les propositions les plus souvent demandées par les clients et les tierces parties. Pour obtenir des données complètes, [veuillez consulter nos dossiers sur les votes](#).

¹⁶ Le document [Politique et procédures mondiales de vote par procuration](#) présente certaines raisons pour lesquelles nous pourrions ne pas voter à une assemblée donnée ou un vote pourrait ne pas être compté. Un court préavis d'une réunion, des restrictions sur la vente d'actions pour pouvoir voter, l'obligation de divulguer publiquement des renseignements commerciaux sensibles et l'obligation de voter en personne en sont des exemples.



Exercice des droits
et responsabilités

Propositions des actionnaires sur les questions environnementales

Catégorie de proposition des actionnaires	Nombre de propositions	Votes à l'encontre de la direction	Quelques raisons expliquant ce choix
Interventions et rapports touchant les changements climatiques	51	84 %	La divulgation des renseignements permettrait aux actionnaires de mieux évaluer la gouvernance et la stratégie liées à la gestion des risques physiques et de transition liés aux changements climatiques.
Impact environnemental – Collectivités	8	100 %	<ul style="list-style-type: none"> • La production de rapports permettrait de mieux évaluer la gestion des risques liés à la déforestation dans la chaîne d'approvisionnement. • La production de rapports fournirait des renseignements sur les risques réglementaires et autres liés à l'utilisation continue des plastiques à usage unique.
Émissions de gaz à effet de serre	13	62 %	La communication de renseignements permettrait de mieux évaluer la stratégie de la société face à la hausse des coûts liés aux émissions.
Demande de vote consultatif sur les changements climatiques	6	100 %	Le vote consultatif offre aux actionnaires un autre moyen de s'exprimer sur la gestion du risque climatique et des occasions connexes.

Les renseignements présentés reflètent les propositions les plus souvent demandées par les clients et les tierces parties. Pour obtenir des données complètes, [veuillez consulter nos dossiers sur les votes](#).



Exercice des droits et responsabilités

Propositions des actionnaires sur les questions sociales

Catégorie de proposition des actionnaires	Nombre de propositions	Votes à l'encontre de la direction	Quelques raisons expliquant ce choix
Normes ou politiques d'évaluation des risques associés aux droits de la personne	12	75 %	La production de rapports permettrait aux actionnaires de mieux évaluer les risques liés aux droits de la personne dans le cadre des activités et de la chaîne d'approvisionnement.
Écart de rémunération entre les genres/races	6	83 %	À l'heure actuelle, piètre divulgation des renseignements sur les mesures de diversité et d'inclusion visant à favoriser l'équité salariale.
Questions liées au travail	25	88 %	La communication d'informations sur les problèmes de harcèlement et le taux de plaintes aidera les actionnaires à évaluer la culture de la société et les risques connexes.
Données sur l'égalité d'accès à l'emploi	12	83 %	Ces données aideraient les actionnaires à évaluer la représentation à l'échelle de l'effectif et les taux de promotion connexes.

Les renseignements présentés reflètent les propositions les plus souvent demandées par les clients et les tierces parties. Pour obtenir des données complètes, [veuillez consulter nos dossiers sur les votes](#).



**Exercice des droits
et responsabilités**

Propositions des actionnaires sur les questions de gouvernance

Catégorie de proposition des actionnaires	Nombre de propositions	Votes à l'encontre de la direction	Quelques raisons expliquant ce choix
Exiger l'indépendance du président du conseil	40	88 %	<ul style="list-style-type: none"> De récentes défaillances donnent à penser qu'une surveillance indépendante est nécessaire au niveau du conseil d'administration. Le rôle de l'administrateur indépendant en chef n'est pas défini Nous sommes généralement favorables à la séparation des rôles.
Lobbying et contributions politiques	51	94 %	<ul style="list-style-type: none"> La divulgation actuelle des renseignements ne permet pas d'évaluer adéquatement les risques et les avantages des activités de lobbying de la société. La divulgation des renseignements permettrait aux actionnaires d'évaluer la concordance entre les mesures des associations professionnelles et les mesures courantes de la société.
Diversité au sein du conseil d'administration	8	50 %	La composition actuelle du conseil d'administration est à la traîne par rapport à celle des sociétés comparables.
Lier la rémunération des dirigeants aux facteurs ESG	6	67 %	<ul style="list-style-type: none"> Les préoccupations du public à l'égard des prix présentent un risque pour la réputation qui devrait être pris en compte dans la rémunération. Le risque lié à l'examen public et réglementaire des mesures de protection des renseignements personnels devrait se refléter dans la rémunération.
Droits des actionnaires	180	92 %	Nous appuyons généralement la création ou l'amélioration des droits des actionnaires, y compris la possibilité de proposer la candidature d'administrateurs et de les élire, de tenir une assemblée extraordinaire et de faire concorder les droits de vote avec les intérêts économiques.

Les renseignements présentés reflètent les propositions les plus souvent demandées par les clients et les tierces parties. Pour obtenir des données complètes, [veuillez consulter nos dossiers sur les votes](#).



**Exercice des droits
et responsabilités**



Exercice des droits et responsabilités

Importance du facteur temps dans les droits liés aux titres à revenu fixe

En tant qu'investisseurs en titres à revenu fixe, nos droits varient en fonction du moment dans le cycle de vie d'une obligation pendant lequel nous la détenons. Nos équipes des titres à revenu fixe mondiaux examinent régulièrement les prospectus et les documents relatifs aux opérations dans le cadre de leurs processus initiaux de contrôle préalable, de surveillance continue des risques et de recherche sur le crédit. Elles peuvent ainsi avoir une perspective évolutive en fonction de laquelle l'amélioration des caractéristiques relatives aux instruments pourrait se révéler avantageuse pour les détenteurs de titres de créance.

Par exemple, dans le cadre du processus de syndication, nos équipes fournissent, au sujet des modalités et des clauses restrictives, des commentaires appréciatifs susceptibles de rendre l'offre d'investissement plus attrayante pour nos clients. Ce dialogue peut donner lieu à des changements au chapitre des clauses restrictives. En menant des activités d'engagement auprès des sociétés lorsqu'elles ont besoin de lever des capitaux, nous pouvons aussi inciter ces émetteurs à s'engager à adopter des pratiques exemplaires susceptibles d'atténuer les risques de façon durable. Enfin, dans le cadre d'événements liés au crédit, nous pouvons également avoir l'occasion de renégocier les conditions ou de nous prévaloir de droits de vote et de participation que nous exerçons dans le but de protéger nos intérêts. Finalement, nous cherchons à cibler stratégiquement nos activités d'engagement dans le temps de façon à optimiser notre influence.

Nous continuons d'exercer notre influence sur les émetteurs de titres de créance et constatons que les porteurs d'obligations sous-utilisent peut-être leurs droits visant à favoriser des résultats en matière de développement durable. Par exemple, certains émetteurs nous ont dit que les détenteurs de titres de créance ne les entretenaient généralement pas au sujet des risques et des occasions en matière de développement durable; ils sont parfois surpris lorsque nous les abordons. Ces commentaires nous encouragent. Nous avons appris que les sociétés sont réceptives aux commentaires que nous formulons à titre de détenteurs de titres de créance.

Partenariats dans les marchés privés

Nos droits et nos responsabilités sur les marchés privés peuvent aller de la gestion directe d'un actif – comme dans les secteurs du bois d'œuvre, de l'agriculture et de l'immobilier – à l'obtention d'un siège au conseil d'administration, en passant par l'établissement de partenariats avec d'autres investisseurs, prêteurs, promoteurs et gestionnaires. Nous adaptons nos activités à chaque catégorie d'actif et, plus précisément, à chaque rôle que nous assumons.

En prenant pour exemple nos investissements dans les infrastructures, notre équipe des placements cherche habituellement à surveiller et à influencer un placement en obtenant un siège au conseil d'administration, en mettant en œuvre des mécanismes de protection ou de gouvernance, ou en combinant ces moyens. Ces droits permettent à l'équipe de placement d'exercer son influence ou son droit de veto relativement aux principales décisions prises à l'égard des activités commerciales ou financières d'une société, ainsi que de gérer et de surveiller les occasions et les risques pertinents en matière de développement durable. Siéger au conseil d'administration, en particulier, nous permet d'intervenir directement dans les activités d'un investissement donné.

Dans le cas de certains de nos placements dans des sociétés qui ne sont pas gérées par un conseil d'administration, nous participons aux décisions clés à titre de membres de la société de placement ou de membres du comité consultatif des commanditaires; notre équipe a ainsi accès à tous les principaux décideurs tant au niveau de la propriété que de la direction. Lorsque nous siégeons au sein d'un comité consultatif des commanditaires, nous pouvons nous pencher sur certaines questions, y compris les conflits d'intérêts et l'exemption des restrictions applicables aux sociétés en commandite. Bien que nous puissions n'être qu'un investisseur unique au sein d'un consortium, la plupart des décisions importantes sont prises au niveau du conseil d'administration ou des membres avec l'appui indéfectible de toutes les parties.

Étude de cas

Partage de notre savoir-faire avec des co-investisseurs

Notre équipe Infrastructures siège au conseil d'une société de services publics réglementée qui sert des centaines de milliers de clients dans le sud-est des États-Unis. Notre équipe travaille en étroite collaboration avec les associés et la haute direction de la société de services publics en vue de soutenir le développement des offres de production d'énergie solaire au sein du portefeuille de production d'électricité de la société. Notre équipe Infrastructures partage ses connaissances approfondies en matière d'énergies renouvelables, acquises au fil de nombreuses années de possession et de financement d'actifs renouvelables, et ce savoir-faire permet à la société de services publics de mieux réaliser ses objectifs de développement en matière d'énergie renouvelable.



**Exercice des droits
et responsabilités**



**Exercice des droits
et responsabilités**

Perspectives

Nous continuerons d'évaluer notre processus de vote par procuration et notre approche stratégique en 2022, ainsi que notre relation avec le fournisseur de services de recherches sur le vote par procuration. Nous continuerons de collaborer avec ce fournisseur pour être encore mieux à même de répondre à nos besoins. Nous comptons aussi utiliser d'autres outils de gestion à notre disposition, possiblement en collaboration avec nos pairs.

Annexe



Collaboration mondiale

Voici des exemples d'initiatives et de groupes sectoriels relatifs aux facteurs ESG et au développement durable auxquels nous participons.

Organisation	Année d'adhésion	Région	Centre d'intérêt	Participation de Gestion de placements Manuvie
Club des 30 % – Groupe des investisseurs canadiens	2019	Canada	Un groupe de propriétaires et de gestionnaires d'actifs engagés à exercer leurs droits de propriété pour favoriser une représentation accrue des femmes au sein des conseils d'administration et des postes de direction	Nous établissons annuellement une liste cible de sociétés canadiennes et nous communiquons avec certaines sociétés de cette liste.
Club des 30 % – Groupe des investisseurs japonais	2021	Asie	Un groupe d'investisseurs engagés à porter la représentation des femmes dans les conseils d'administration des sociétés de l'indice TOPIX 100 à au moins 10 % vers 2020 et 30 % vers 2030	Nous participons régulièrement à des groupes de travail.
Asian Corporate Governance Association (ACGA)	2016	Asie	Fait la promotion de la mise en œuvre de pratiques de gouvernance efficaces auprès des sociétés de l'Asie pour le compte des investisseurs institutionnels et des organismes de réglementation.	Nous sommes un membre actif de l'association, en plus de participer aux groupes de travail chinois et coréens.
Asia Investor Group on Climate Change (AIGCC)	2016	Asie	Collabore avec les détenteurs d'actifs et les institutions financières de l'Asie pour les sensibiliser aux risques et aux occasions associés aux changements climatiques et à l'investissement dans la réduction des émissions de carbone.	Nous sommes un membre actif du groupe et présidons le groupe de travail sur les risques physiques et la résilience.
Initiative Board Diversity – Hong Kong	2018	Asie	S'engage à maintenir un engagement continu à l'égard de la diversité à tous les niveaux avec les sociétés cotées en bourse de Hong Kong, en commençant par les conseils d'administration.	Nous sommes l'un des membres fondateurs de l'initiative Board Diversity – Hong Kong. Nous pensons que la diversité des membres des conseils d'administration tend à améliorer le leadership et la gouvernance des entreprises et, en définitive, rehausse leurs résultats et leur compétitivité à l'échelle mondiale, ce qui est un avantage pour les sociétés et leurs actionnaires.
Building Owners and Managers Association (BOMA) Canada	2018	Canada	Met en œuvre, en temps opportun, des positions stratégiques, responsables et cohérentes sur les enjeux qui revêtent une importance cruciale pour l'industrie de l'immobilier commercial au Canada; agit à titre de porte-parole de l'industrie en défendant les intérêts des membres sur une plateforme nationale ou provinciale.	Nous participons à des réunions trimestrielles et contribuons à l'élaboration d'outils et de normes pour le secteur de l'immobilier commercial sur l'intégration des pratiques exemplaires en matière de résilience et l'adaptation aux conditions climatiques changeantes.
Canadian Coalition for Good Governance (CCGG)	2012	Canada	Axée sur la gouvernance d'entreprise au Canada	Nous avons des représentants au sein du comité environnemental et social.

Organisation	Année d'adhésion	Région	Centre d'intérêt	Participation de Gestion de placements Manuvie
Banque de l'infrastructure du Canada – Groupe de travail des propriétaires et des exploitants du programme national de financement des projets de rénovation écoénergétique	2020	Canada	Visé à accélérer les travaux de rénovation écoénergétique importants dans les immeubles privés, commerciaux, institutionnels et industriels au moyen d'un investissement ciblé du gouvernement fédéral pouvant atteindre 4 milliards de dollars sur six ans.	Nous participons activement au groupe de travail.
Carbon Disclosure Project (CDP)	2018	Monde	Encourage les sociétés à communiquer leurs renseignements afin de mesurer et de gérer leur impact environnemental (carbone, eau, forêts); une des premières initiatives de divulgation des facteurs ESG dans le secteur des services financiers.	Nous sommes un membre du CDP et participons à diverses initiatives, comme la Science Based Targets initiative (SBTi).
Ceres Investor Network	2016	Monde	Fait la promotion de la discussion et de la collaboration entre les investisseurs institutionnels pour faire face aux risques climatiques et à d'autres enjeux en matière de développement durable.	Nous participons aux discussions et aux initiatives présentées par Ceres. Nous sommes également un membre de l'Investor Water Hub et un membre fondateur du groupe de travail des investisseurs Valuing Water.
Climate Action 100+	2018	Monde	Engagement collaboratif avec les plus grandes sociétés émettrices de GES	Nous sommes un membre fondateur de la Climate Action 100+ et dirigeons conjointement plusieurs activités d'engagement en Amérique du Nord et en Asie.
Engagement climatique Canada	2021	Canada	Une initiative financière qui favorise le dialogue entre les intervenants des secteurs de la finance et de l'industrie pour promouvoir une transition juste vers une économie à zéro émission nette	Nous sommes un membre fondateur d'Engagement climatique Canada.
Climate Smart Land Network (CSLN)	2015	Amérique du Nord	Offre aux propriétaires et aux gestionnaires de terrains forestiers un accès direct à des experts en foresterie et en climatologie ainsi que la possibilité de tirer profit des connaissances et expériences des autres propriétaires du réseau.	Notre équipe responsable des terrains forestiers et de l'agriculture est membre du CSLN depuis sa création. Nous continuons de communiquer des renseignements lors de leurs rencontres annuelles avec les membres, ainsi que par courriel et lors d'appels mensuels visant à soutenir l'accélération des solutions climatiques naturelles.
Université Concordia	2020	Canada	Le Practicum sur l'Investissement durable permet aux étudiants de premier cycle en administration des affaires de mieux comprendre l'investissement axé sur les facteurs ESG dans un contexte de marché financier. Les étudiants font des recommandations en matière de gestion de fonds à un comité de supervision en fonction de critères d'investissement durable.	L'École de gestion John-Molson de l'Université Concordia a signé une entente de partenariat avec Gestion de placements Manuvie qui a permis de mettre en place le premier practicum sur l'investissement durable dans une université canadienne.
Emerging Markets Investors Alliance	2015	Monde	Centrale d'information, de formation et de réseautage pour les investisseurs des marchés émergents	Nous sommes un membre actif du groupe de travail sur les industries extractives.
Finance for Biodiversity Pledge et Finance for Biodiversity Foundation	2021	Monde	Engagement des institutions financières à protéger et à restaurer la biodiversité par leurs activités financières et leurs investissements	Nous avons signé l'engagement et sommes un membre actif des groupes de travail sur l'engagement, l'évaluation de l'impact et les politiques publiques.
Global Impact Investing Network (GIIN)	2018	Monde	Organisation dont l'objectif est d'accroître la portée et l'efficacité de l'investissement à retombées sociales	Nous sommes une société membre et contribuons aux bases de données et aux rapports sectoriels, et nous participons au groupe de travail sur l'agriculture durable.

Organisation	Année d'adhésion	Région	Centre d'intérêt	Participation de Gestion de placements Manuvie
Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB)	2015	Monde	Valide, évalue et analyse les données sur la performance des facteurs ESG et fournit aux investisseurs et aux gestionnaires des outils de veille stratégique et d'engagement.	Nous produisons chaque année des rapports d'évaluation de l'immobilier et des infrastructures au GRESB.
Hong Kong Green Finance Association (HKGFA)	2018	Hong Kong	Fait la promotion de l'adoption du financement et des investissements verts en réunissant des experts du secteur qui fourniront des suggestions de politiques au gouvernement de Hong Kong et à d'autres organismes de réglementation.	Nous participons aux groupes de travail, notamment sur des sujets comme les obligations vertes et l'innovation en matière de produits, ainsi que dans le cadre de collaborations externes.
Institutional Limited Partners Association (ILPA)	2014	Monde	S'engage auprès des commanditaires, les outille et établit des liens entre eux pour maximiser leur rendement sur une base individuelle, institutionnelle et collective.	Nous sommes un membre du groupe de travail sur les facteurs ESG de l'ILPA.
International Corporate Governance Network (ICGN)	2019	Monde	Fait la promotion de normes de gouvernance d'entreprise et de gérance des investisseurs efficaces pour accroître l'efficacité des marchés et la durabilité des économies de partout dans le monde.	Nous sommes un membre actif du comité de gérance.
Investment Company Institute (ICI)	2015	Monde	Encourage tous les participants de l'industrie à respecter des normes éthiques élevées; fait la promotion des intérêts des fonds, de leurs actionnaires, de leurs administrateurs et des spécialistes en placement; et favorise la sensibilisation du public à l'égard des fonds communs de placement et des autres sociétés de placement.	Nous participons à des conférences téléphoniques et à des discussions sur la divulgation des renseignements en matière de développement durable pour les gestionnaires d'actifs.
University of Cambridge Investment Leaders Group (ILG)	2020	Royaume-Uni	Réseau mondial de caisses de retraite, d'assureurs et de gestionnaires d'actifs, qui gère plus de 14 billions de livres sterling et qui s'est engagé à faire progresser l'investissement responsable Initiative volontaire menée par ses membres, animée par le Cambridge Institute for Sustainability Leadership (CISL) et soutenue par des universitaires de l'Université de Cambridge	Nous sommes un membre actif de l'ILG du CISL, qui cherche à créer une chaîne de placement qui met de l'avant la durabilité économique, sociale et environnementale.
Leading Harvest	2020	États-Unis	Favorise l'agriculture durable et offre des programmes d'assurance comprenant des normes, des procédures d'audit et des formations, ainsi que de l'aide relative à la production de rapports et aux demandes de règlement.	Notre division Agriculture et terrains forestiers a été un membre fondateur; en outre, Oliver Williams, notre chef mondial, Agriculture, préside actuellement le conseil d'administration.
Long-term Infrastructure Investors Association (LTIIA)	2017	États-Unis	Collabore avec un large éventail de parties prenantes – investisseurs dans le secteur des infrastructures, décideurs politiques et universitaires, entre autres – pour permettre le déploiement responsable à long terme de capitaux privés dans des projets d'infrastructures publiques à l'échelle mondiale.	Recep Kendircioglu, gestionnaire de portefeuille et chef, Placements dans les infrastructures, siège au conseil d'administration.
MIT Joint Program on the Science and Policy of Global Change	2016	Monde	Étudie les interactions entre les systèmes humains et terrestres pour fournir une base solide de connaissances scientifiques.	Nous sommes un promoteur actif et un représentant du projet.

Organisation	Année d'adhésion	Région	Centre d'intérêt	Participation de Gestion de placements Manuvie
National Alliance of Forest Owners (NAFO) – États-Unis	2008	États-Unis	Organisation nationale de défense des droits engagée à faire progresser les politiques fédérales qui assurent des pratiques durables et des marchés solides pour nos forêts en exploitation	Nous avons des représentants au sein du conseil d'administration, du comité d'exploitation et des groupes de travail sur les changements climatiques et l'environnement.
Principes pour l'investissement responsable (PRI)	2015	Monde	Organisation internationale soutenue par les Nations Unies qui travaille à promouvoir l'intégration des facteurs ESG dans la prise de décisions de placement	Nous sommes signataire et membre actif de divers groupes de travail, y compris le groupe-conseil sur les titres à revenu fixe, le groupe de travail sur les obligations souveraines et le sous-comité d'intégration des actions de sociétés cotées en bourse.
le Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC)	2007	Monde	Alliance mondiale des systèmes nationaux de certification forestière	Nous participons au conseil d'administration.
Sustainability Policy Advisory Committee (SPAC) de The Real Estate Roundtable	2019	États-Unis	Cherche à renseigner les décideurs et le public sur l'immobilier et son importance pour l'économie.	Nous participons à des réunions mensuelles et à des discussions sur les politiques et règlements fédéraux ou étatiques touchant l'immobilier commercial.
Comité sur les facteurs ESG de REALPAC Canada	2017	Canada	Les membres comprennent des sociétés immobilières cotées en bourse, des fiducies de placement immobilier, des sociétés fermées, des caisses de retraite, des banques et des sociétés d'assurance vie dont la valeur des actifs immobiliers dépasse 100 millions de dollars.	Nous participons à des réunions mensuelles et à des discussions sur les politiques fédérales, provinciales ou municipales.
Association pour l'investissement responsable (AIR) Canada	2019	Canada	Fait la promotion de l'investissement responsable et de l'intégration des facteurs ESG dans le processus de placement au Canada.	Nous participons à des initiatives et à des tables rondes organisées par l'AIR.
Singapore Standards Council (SSC), Enterprise Singapore	2019	Asie	Facilite l'élaboration, la promotion et l'examen périodique des normes et références techniques à Singapour.	Nous sommes un membre du groupe de travail et nous contribuons à l'élaboration d'une norme de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour le financement durable.
Value Reporting Foundation (normes du SASB)	2019	Monde	Discute avec les principales sociétés pour faire la promotion d'une norme de divulgation sur les facteurs ESG au sein du marché et pour favoriser l'adoption des mesures de divulgation du SASB.	Nous sommes un membre organisationnel de la SASB Alliance.
Securities Industry and Financial Markets Association (SIFMA)	2015	États-Unis	Groupe commercial de l'industrie représentant les sociétés de valeurs mobilières, les banques et les sociétés de gestion d'actifs et prônant la législation, la réglementation et la politique commerciale touchant les épargnants et les investisseurs institutionnels, les marchés boursiers et des titres à revenu fixe, ainsi que les produits et services connexes	Nous avons participé à la consultation de l'International Organization of Securities Commissions sur la divulgation des renseignements en matière de développement durable pour les gestionnaires d'actifs et à la consultation de la Financial Conduct Authority du Royaume-Uni sur la divulgation des renseignements climatiques avec la SIFMA.
Sustainable Forestry Initiative (SFI)	2002	Amérique du Nord	Collabore avec un réseau diversifié pour fournir des solutions forestières aux enjeux locaux et mondiaux en matière de développement durable.	Nous contribuons au comité des ressources.
Groupe de travail sur l'information financière relative à la nature (GIFCC)	2020	Monde	Travaille à la réorientation des flux de financement à grande échelle vers des activités favorables à la nature pour favoriser la prospérité de la nature et des personnes.	Nous avons été membre du groupe de travail informel chargé de définir la portée du GIFCC.

Organisation	Année d'adhésion	Région	Centre d'intérêt	Participation de Gestion de placements Manuvie
Consortium du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (Japon)	2019	Asie	Compte parmi ses membres des sociétés et des investisseurs, et vise à promouvoir les pratiques exemplaires en matière de production de rapports du GIFCC.	Nous sommes un membre du groupe d'investisseurs qui aide les sociétés dans le cadre de la divulgation de renseignements utiles à la prise de décisions.
Groupe de travail sur l'immobilier de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE – IF)	2019	Monde	Favorise l'innovation en matière d'investissement immobilier responsable en facilitant l'accès à des renseignements pertinents et à des pratiques exemplaires pour l'application systématique et l'intégration des facteurs ESG dans les décisions de placement et de prêt.	Nous participons et contribuons aux réunions trimestrielles du groupe de travail.
Projet pilote du GIFCC dans le cadre du PNUE – IF (phase II – 2021)	2021	Monde	Participation payante à un projet pilote du secteur bancaire et des investisseurs en 2021. L'objectif est de fournir aux institutions financières des approches de pointe pour l'évaluation des risques et des occasions climatiques.	Nous avons participé à divers modules : immobilier, évaluation des outils climatiques et divulgation des risques physiques et de transition. Nous participons au projet pilote de l'Initiative financière du PNUE sur l'analyse des scénarios de changements climatiques (phases I et phase II).
World Benchmarking Alliance (WBA)	2018	Monde	Cherche à accroître l'impact en matière de développement durable du secteur privé et élabore des points de référence pour promouvoir et augmenter les efforts des sociétés vers l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations Unies.	Nous soutenons les initiatives.
World Business Council for Sustainable Development (WBCSD)	2019	Monde	Organisation dirigée par les chefs de la direction de plus de 200 grandes sociétés qui travaillent ensemble pour accélérer la transition vers un développement plus durable à l'échelle mondiale	Nous sommes un membre du conseil et un délégué chargé de la liaison. Notre équipe Agriculture et terrains forestiers participe activement au Forest Solutions Group du WBCSD, ainsi qu'aux projets Scaling Positive Agriculture et Nature-Action, en collaboration avec des partenaires du secteur, afin de développer le rôle de la foresterie et de l'agriculture comme solutions climatiques naturelles.

Codes mondiaux qui guident notre gérance

Principe de gérance :	Canada Dernière mise à jour en 2020	Hong Kong Dernière mise à jour en 2016	Japon Dernière mise à jour en 2020	Taiwan Dernière mise à jour en 2020	Royaume-Uni Dernière mise à jour en 2020
Mission, stratégie et culture	Aucune mention explicite	Aucune mention explicite	Aucune mention explicite	✓	✓
Gouvernance, ressources et mesures incitatives	✓	Aucune mention explicite	✓	✓	✓
Conflits d'intérêts	✓	✓	✓	✓	✓
Promotion du bon fonctionnement des marchés	✓	Tacite	Tacite	Mention partielle	✓
Examen et assurance	Aucune mention explicite	Aucune mention explicite	✓	✓	✓
Besoins des clients et des bénéficiaires	✓	✓	✓	✓	✓
Gérance, investissement et intégration des facteurs ESG	✓	✓	✓	✓	✓
Surveillance des gestionnaires et des fournisseurs de services	Aucune mention explicite	Mention partielle	Mention partielle	Mention partielle	✓
Engagement	✓	✓	✓	✓	✓
Collaboration	✓	✓	✓	✓	✓
Escalade	✓	Tacite	Tacite	Tacite	✓
Exercice des droits et responsabilités	✓	✓	✓	✓	✓

Source : Codes de gérance par région, Gestion de placements Manuvie, mars 2022. Gestion de placements Manuvie est signataire de ces codes mondiaux.

||| Gestion de placements Manuvie

Les études de cas qui figurent dans le présent rapport sont fournies à titre indicatif seulement pour illustrer l'approche adoptée par les équipes de gestion des placements de Gestion de placements Manuvie quant à l'intégration des facteurs de risque liés au développement durable dans ses processus décisionnels en matière de placement. Chaque décision variera en fonction de notre évaluation des risques, des facteurs et des occasions propres au développement durable.

Une crise généralisée dans le secteur de la santé, comme une pandémie mondiale, pourrait entraîner une forte volatilité des marchés, la suspension et la fermeture des opérations de change, et affecter le rendement du portefeuille. Le nouveau coronavirus (COVID-19) perturbe ainsi considérablement les activités commerciales à l'échelle mondiale. Les répercussions d'une crise sanitaire, ainsi que d'autres épidémies et pandémies susceptibles de survenir à l'avenir, pourraient avoir des conséquences sur l'économie mondiale qui ne sont pas nécessairement prévisibles à l'heure actuelle. Une crise sanitaire peut exacerber d'autres risques politiques, sociaux et économiques préexistants. Cela pourrait nuire au rendement du portefeuille, ce qui entraînerait des pertes sur votre placement.

Les placements comportent des risques, y compris le risque de perte du capital. Les marchés des capitaux sont volatils et peuvent considérablement fluctuer sous l'influence d'événements liés aux sociétés, aux secteurs, à la politique, à la réglementation, au marché ou à l'économie. Ces risques sont amplifiés dans le cas des placements effectués dans les marchés émergents. Le risque de change s'entend du risque que la fluctuation des taux de change ait un effet négatif sur la valeur des placements détenus dans un portefeuille.

Les renseignements fournis ne tiennent pas compte de la convenance des placements, des objectifs de placement, de la situation financière ni des besoins particuliers d'une personne donnée. Nous vous invitons à évaluer la convenance de tout type de placement à la lumière de votre situation personnelle et à consulter un spécialiste, au besoin.

Le présent document est réservé à l'usage exclusif des personnes ayant le droit de le recevoir aux termes des lois et des règlements applicables des territoires de compétence; il a été produit par Gestion de placements Manuvie et les opinions exprimées sont celles de Gestion de placements Manuvie au moment de la publication, et pourraient changer en fonction de la conjoncture du marché et d'autres conditions. Bien que les renseignements et analyses aux présentes aient été compilés ou formulés à l'aide de sources jugées fiables, Gestion de placements Manuvie ne donne aucune garantie quant à leur précision, à leur exactitude, à leur utilité ou à leur exhaustivité, et n'accepte aucune responsabilité pour toute perte découlant de l'utilisation de ces renseignements ou analyses. Le présent document peut comprendre des prévisions ou d'autres énoncés de nature prévisionnelle portant sur des événements futurs, des objectifs, des stratégies de gestion ou d'autres prévisions, et n'est à jour qu'à la date indiquée. Les renseignements fournis dans le présent document, y compris les énoncés concernant les tendances des marchés des capitaux, sont fondés sur la conjoncture, qui évolue au fil du temps. Ces renseignements peuvent changer à la suite d'événements ultérieurs touchant les marchés ou pour d'autres motifs. Gestion de placements Manuvie n'est nullement tenue de mettre à jour ces renseignements.

Ni Gestion de placements Manuvie, ni ses sociétés affiliées, ni leurs administrateurs, dirigeants et employés n'assument de responsabilité pour quelque perte ou dommage direct ou indirect, ou quelque autre conséquence que pourrait subir quiconque agit sur la foi des renseignements du présent document. Tous les aperçus et commentaires sont de nature générale et ponctuelle. Quoiqu'utiles, ces aperçus ne remplacent pas les conseils d'un spécialiste en fiscalité, en placement ou en droit. Il est recommandé aux clients de consulter un spécialiste qui évaluera leur situation personnelle. Ni Manuvie, ni Gestion de placements Manuvie, ni leurs sociétés affiliées, ni leurs représentants ne fournissent de conseils dans le domaine de la fiscalité, des placements ou du droit. Le présent document a été préparé à titre informatif seulement et ne constitue ni une recommandation, ni un conseil professionnel, ni une offre, ni une invitation à quiconque, de la part de Gestion de placements Manuvie, relativement à l'achat ou à la vente d'un titre ou à l'adoption d'une stratégie de placement, non plus qu'il indique une intention d'effectuer une opération dans un fonds ou un compte géré par Gestion de placements Manuvie. Aucune stratégie de placement ni aucune technique de gestion des risques ne peuvent garantir le rendement ni éliminer les risques. La diversification ou la répartition de l'actif ne sont pas garantes de profits et n'éliminent pas le risque de perte. À moins d'indication contraire, toutes les données proviennent de Gestion de placements Manuvie. Les rendements passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Gestion de placements Manuvie est le secteur mondial de gestion de patrimoine et d'actifs de la Société Financière Manuvie. Nous comptons plus de 100 ans d'expérience en gestion financière au service des clients institutionnels et des particuliers ainsi que dans le domaine des régimes de retraite, à l'échelle mondiale. Notre approche spécialisée de la gestion de fonds comprend les stratégies très différenciées de nos équipes expertes en titres à revenu fixe, actions spécialisées, solutions multiactifs et marchés privés, ainsi que l'accès à des gestionnaires d'actifs spécialisés et non affiliés du monde entier grâce à notre modèle multigestionnaire.

Le présent document n'a été soumis à aucun examen de la part d'un organisme de réglementation des valeurs mobilières ou autre et il n'a été déposé auprès d'aucun organisme de réglementation. Il peut être distribué par les entités de Manuvie ci-après, dans leurs territoires respectifs. Des renseignements supplémentaires sur Gestion de placements Manuvie sont accessibles sur le site www.manulifeim.com/institutional/ca/fr.

Australie : Hancock Natural Resource Group Australasia Pty Limited, Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Brésil :** Hancock Asset Management Brasil Ltda. **Canada :** Gestion de placements Manuvie limitée, Distribution Gestion de placements Manuvie inc., Manulife Investment Management (North America) Limited et Marchés privés Gestion de placements Manuvie (Canada) Corp. **Chine :** Manulife Overseas Investment Fund Management (Shanghai) Limited Company. **Espace économique européen :** Manulife Investment Management (Ireland) Ltd., qui est habilitée et régie par l'organisme Central Bank of Ireland. **Hong Kong :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Indonésie :** PT Manulife Aset Manajemen Indonesia. **Japon :** Manulife Investment Management (Japan) Limited. **Malaisie :** Manulife Investment Management (M) Berhad 200801033087 (834424-U). **Philippines :** Manulife Asset Management and Trust Corporation. **Singapour :** Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd. (société inscrite sous le numéro 200709952G). **Corée du Sud :** Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited. **Suisse :** Manulife IM (Switzerland) LLC. **Taiwan :** Manulife Asset Management (Taiwan) Co., Ltd. **Royaume-Uni :** Manulife Investment Management (Europe) Ltd., qui est régie par l'organisme Financial Conduct Authority et habilitée par ce dernier. **États-Unis :** John Hancock Investment Management LLC, Manulife Investment Management (US) LLC, Marchés privés Gestion de placements Manuvie (États-Unis) SARL et Hancock Natural Resource Group, Inc. **Vietnam :** Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.

XXXXXX